

Formation
STATISTIQUES RÉGIONALES ET LOCALES

Programme statistique 2003

	page
Ministère de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales	
Département des études et des statistiques locales de la DGCL.....	7
INSEE	
Réseau de l'action régionale du DAR	9
Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie	
Sous-direction Secteur public local et opérations outre-mer et à l'étranger de la DGCP	11
Programmes ou extraits des programmes présentés à d'autres formations du CNIS..	16
Récapitulation des travaux prévus au moyen terme 1999-2003.....	119

**Programmes ou extraits des programmes
statistiques 2003 présentés à d'autres formations du CNIS**

Formation AGRICULTURE

Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales- Direction des Pêches maritimes et de l'aquaculture	16
Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales - SCEES	19
Mutualité sociale agricole (MSA)	28

Formation COMMERCE, SERVICES

INSEE - Département des activités tertiaires.....	30
Secrétariat d'État aux petites et moyennes entreprises, au commerce, à l'artisanat, aux professions libérales et à la consommation - DECAS	30
Premier Ministre - Direction du Développement des Médias (DDM)	30

Formation DÉMOGRAPHIE, CONDITIONS DE VIE

INSEE	
Programme de rénovation du recensement	32
Division Recensements de la population	37
Mission Répertoires et mouvement de la population.....	39
Division Enquêtes et études démographiques	39
Pôle infrastructures géographiques	41
Mission Répertoire des équipements	42
Mission Estimations localisées de population.....	42
Division Prix à la consommation	43
Division Logement	45
Division Conditions de vie des ménages	46
Institut national d'études démographiques (INED)	50
Ministère de la culture et de la communication - DEP	50
Ministère de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales - Direction centrale de la police judiciaire.....	51
Ministère de la justice.....	53
Ministère des sports.....	56

Formation ÉDUCATION, FORMATION

Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche - SDES	59
Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité - DARES - Sous direction du suivi et de l'évaluation des politiques d'emploi et de formation professionnelle	59
Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ)	60

Formation EMPLOI, REVENUS

INSEE	
Direction des statistiques démographiques et sociales - Section Synthèse et conjoncture de l'emploi.....	61
Division Exploitation des fichiers administratifs sur l'emploi et les revenus	62
Division Emploi	64
Division Revenus et patrimoine des ménages.....	65
Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité - DARES -Sous-direction « Emploi et marché du travail »	65

Ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie - SDES	65
Centre national de la Fonction publique territoriale (CNFPT)	
Observatoire de l'emploi territorial	66
Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ)	68

Formation ENVIRONNEMENT

Institut français de l'environnement (IFEN)	71
Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)	75

Formation INDUSTRIE, INDUSTRIES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES, ÉNERGIE

INSEE	
Département de l'industrie et de l'agriculture	77
Département Système statistique d'entreprises	77
Ministère délégué à l'industrie - SESSI	77
Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales - SCEES	78
Secrétariat d'État aux petites et moyennes entreprises, au commerce, à l'artisanat, aux professions libérales et à la consommation - DECAS	79
Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche	
Bureau des études statistiques sur la recherche	79
Premier Ministre – Direction du développement des Médias	79
Banque de France - Direction des entreprises	80

Formation MONNAIE, FINANCE, BALANCE DES PAIEMENTS

Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie	
5 ^e Sous-direction Comptabilités et dépenses de l'État de la DGCP	81
Banque de France	
Direction de la conjoncture.....	84

Formation SANTÉ, PROTECTION SOCIALE

Caisse nationale des allocations familiales (CNAF)	85
Caisse nationale de l'assurance vieillesse (CNAV)	85
Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité, ministère de la santé, de la famille et des personnes handicapées - DREES	87
Mutualité sociale agricole	95
Centre de recherche, d'études et de documentation en économie de la santé (CREDES)	96

Formation SYSTÈME PRODUCTIF

Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie - DGDDI	98
---	----

Formation TRANSPORTS, TOURISME

TRANSPORTS

Ministère de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer	
Sous-direction de l'observation statistique des transports	99

TOURISME

INSEE - Département des activités tertiaires.....	104
Secrétariat d'État au Tourisme	
Direction du Tourisme	108

Formation URBANISME, ÉQUIPEMENT, LOGEMENT

INSEE

Division Logement	111
Département de l'industrie et de l'agriculture.....	111

Secrétariat d'État aux petites et moyennes entreprises, au commerce, à l'artisanat, aux professions libérales et à la consommation - DECAS	112
---	-----

Ministère de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer	
Sous-direction de l'observation statistique de la construction	112
Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction	115

Ministère de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales

- Direction générale des collectivités locales (DGCL)

. Département des études et des statistiques locales

1 . Exposé de synthèse

Les travaux prévus pour l'année 2003 porteront essentiellement sur l'amélioration de l'analyse, de la mise en forme et de la valorisation d'informations déjà actuellement disponibles ou potentiellement disponibles, et sur l'adaptation des traitements à de nouvelles présentations de cette information.

Dans le domaine des **finances locales**, l'effort portera particulièrement sur la qualité de l'analyse et de la présentation de l'information : pertinence et clarté de la diffusion de l'information, accent mis sur les phénomènes nouveaux en cours de développement ou attendus (problèmes statistiques liés aux modalités financières retenues par les collectivités locales pour alléger le poids de leur dette, poursuite du transfert de compétences, réforme de la fiscalité locale, nouvelles formes de coopération intercommunale...), participation à la mise en œuvre des nouvelles nomenclatures comptables relatives aux départements (et aux régions).

Pour la **fonction publique territoriale**, un des axes majeurs de développement consistera à valoriser les informations rendues récemment disponibles par la présentation de rapports standardisés par les collectivités territoriales à leur comité technique paritaire.

Enfin, le développement de l'**intercommunalité** fera l'objet d'une étude systématique des comptes des établissements publics de coopération intercommunale, mais aussi d'une connaissance aussi précoce que possible des nouveaux établissements se mettant en place. Une diffusion des informations sur ces structures se fera sous forme électronique, avec un développement de l'information cartographique.

La diffusion de ces informations au public le plus large se fera toujours selon les formes traditionnelles (papier, disquettes...), mais aussi sur le réseau **Internet**. Un des axes prioritaires de la diffusion des informations sera la valorisation du site internet de la DGCL, qui pourra dans certains cas se substituer à la diffusion papier.

Le contenu des travaux du département des études et des statistiques locales tiendra naturellement compte des recommandations qui ont été faites par le **groupe de travail du Cnis** sur les finances publiques locales. En particulier, il contribuera activement à la rédaction du guide sur les sources statistiques.

Notons enfin que l'information recueillie par le département des études et des statistiques locales provient essentiellement de l'exploitation de documents administratifs, sous-produits de l'activité normale des pouvoirs publics : budgets primitifs et comptes administratifs, transmis aux préfets pour le contrôle de légalité, informations sur la fiscalité locale à partir des opérations de gestion de la DGI, rapports aux Comités Techniques Paritaires présentés par les collectivités locales dans le cadre de la loi. Sur certains aspects le département des études et des statistiques locales demande une contribution particulière aux préfetures qui mettent en forme des informations dont elles disposent elles-mêmes (intercommunalité, analyse de comptes et budgets locaux...). Mais il ne prévoit pas de réaliser en 2003 d'enquêtes ni auprès des ménages, ni auprès des entreprises, ni même auprès des collectivités locales, au sens où l'entend le comité du label du Cnis.

2 . Les travaux nouveaux ou rénovés pour 2003

- La rubrique DGCL du site Internet du ministère de l'intérieur sera enrichie par les productions statistiques du département DESL sur les régions, les départements, la fonction publique territoriale, les dotations de l'État.
- En collaboration avec le centre national de la fonction publique territoriale, la DGCL poursuivra l'exploitation statistique des rapports établis par les collectivités dotées d'un CTP au 31 décembre 2001.

- Le département s'est doté du progiciel Mapinfo et du fichier France entière des limites communales. Ce produit logiciel a été installé, dans un premier temps, pour valoriser par des applications cartographiques le fichier national des groupements de collectivités territoriales.
- En liaison avec le ministère de l'équipement (Certu de Lyon), un logiciel de gestion et de consultation sur l'intercommunalité sans fiscalité propre (syndicats) sera installé dans les préfetures. Un fichier central récapitulera ces informations pour fournir une image complète de l'intercommunalité en France.

3 . Les travaux reconduits

- **Bulletin d'informations statistiques** :

quatre numéros dans l'année (le BIS est un supplément au bulletin d'information « Démocratie locale », diffusé à 50 000 exemplaires)

- **Actualisation de l'ouvrage** :

"Les collectivités locales en chiffres"

à l'échelon de la commune :

- exploitation des comptes administratifs des communes de plus de 10 000 habitants et publication sur les finances des communes de plus de 10 000 habitants (exercice 2001) ;
- travaux statistiques sur les comptes de gestion des communes de moins de 10 000 habitants et publication sur les finances des communes de moins de 10 000 habitants (exercice 2001) ;
- publication d'un 6 pages à destination de l'ensemble des communes de moins de 5 000 habitants avec spécialisation des informations par région ;
- analyse par sondage des budgets communaux 2003 (5 000 communes) et diffusion d'une note de résultats.

à l'échelon du département :

- exploitation des comptes administratifs des départements et publication sur les finances départementales (exercice 2001) ;
- exploitation des budgets primitifs 2003 des départements et diffusion d'une note de résultats.

à l'échelon de la région :

- exploitation des comptes administratifs des régions et publication sur les finances des régions (exercice 2000) ;
- exploitation des budgets primitifs 2003 des régions et diffusion d'une note de résultats.

dans le domaine des groupements de collectivités territoriales :

- le département assurera la mise à jour et le suivi du système d'observation statistique sur les organismes de coopération intercommunale mis en place en 1993 et qui a conduit à la constitution d'un fichier national en 1999 ; il sera étendu aux groupements sans fiscalité propre (syndicats) ;
- exploitation d'un fichier des comptes des groupements à fiscalité propre et publication sur les finances de ces groupements (exercice 2001).

dans le domaine de la fiscalité directe locale :

- pour l'ensemble des communes, groupements, départements et régions, exploitation de disquettes départementales donnant les bases d'imposition, les taux, les produits votés et les compensations. Publication d'un guide statistique de la fiscalité directe locale (exercice 2003).

Le département participe aux travaux de l'Observatoire des finances locales mis en place en 1996 au sein du Comité des finances locales ; il rédige en particulier un rapport annuel sur la situation financière des collectivités locales.

dans le domaine de la fonction publique territoriale :

Participation aux travaux de l'Observatoire de l'emploi public

4 . Allègement de la charge statistique des entreprises

Sans objet

5 . Aspects particuliers du programme 2003

Aspects régionaux et locaux

Par définition, l'ensemble des activités de la DGCL se rapporte à la dimension régionale et locale de la vie publique. Toutefois, compte tenu de l'absence de représentation hors de Paris et de ses effectifs limités, il n'est pas prévu d'effectuer de manière systématique des travaux relatifs à une région particulière. La priorité sera donnée à la mise à disposition des acteurs locaux des données concernant leur propre région.

6 . Liste des publications (en 2002)

Quatre Bulletins d'Informations Statistiques (BIS)

janvier 2002	Les BP des communes en 2001 : des budgets d'attente
avril 2002	2002 : l'intercommunalité se renforce et se simplifie

octobre 2002	La fiscalité directe locale en 2002
--------------	-------------------------------------

janvier 2003	Les bilans sociaux au 31 décembre 1999
--------------	--

Les collectivités locales en chiffres en 2002

Les budgets primitifs des communes en 2002

Les budgets primitifs des départements en 2002

Les budgets primitifs des régions en 2002

Les finances des communes de moins de 10 000 habitants (exercice 2000)

Les finances des communes de plus de 10 000 habitants (exercice 2000)

Les finances des départements (exercice 2000)

Les finances des régions (exercice 2000)

Les finances des groupements à fiscalité propre (exercice 2000)

Guide statistique de la fiscalité directe locale (exercice 2002)

Les finances des collectivités locales en 2002 (publication de l'OFL)

Synthèse des bilans sociaux au 31 décembre 1999

INSEE

- Département de l'action régionale

. Réseau de l'action régionale

Rappel : le réseau de l'action régionale de l'INSEE, composé du département de l'action régionale à la Direction générale et des moyens que les Directions Régionales consacrent à cette mission, a deux types d'actions en matière statistique : produire des systèmes nationaux d'observation des réalités régionales et locales, en complément de ceux créés par les opérations à vocation d'abord nationale ; répondre à des besoins d'information statistique particuliers à une région et à une zone, en mettant en œuvre autant que possible des outils communs ou des méthodes harmonisées.

Ce réseau a par ailleurs des missions d'études régionales et locales et de diffusion qui ne sont pas décrites dans ce texte.

Deux orientations principales sous-tendent les travaux statistiques du réseau d'action régionale de l'INSEE en 2003.

- a) Améliorer l'accessibilité des données potentiellement disponibles, notamment en engageant la refonte de l'outil SEDDL (système d'études et de diffusion de données locales), et en poursuivant les travaux de développement d'un web « données locales ».

Dans ce cadre, il s'agit essentiellement des points suivants :

- Lancement du projet « entrepôt de données locales » destiné à fournir un outil plus performant en remplacement de l'outil actuel SEDDL, à échéance de 2004 – 2005.

- Poursuite, en cohérence complète avec le projet « entrepôt de données locales », du développement du web « données locales », qui offrira aux utilisateurs un accès direct et facile aux données locales disponibles, sous forme de produits adaptés.
 - Maintien et développement dans l'intervalle de SEDDL, notamment en poursuivant l'élargissement de la gamme de produits proposés. Cette orientation inclut un enrichissement du contenu en données régionales du site web de l'INSEE, notamment en valorisant les données rassemblées dans le cadre de la réédition de l'ouvrage « La France et ses régions » réalisée en 2002.
 - Poursuite, dans la continuité des efforts engagés depuis plusieurs années, de l'enrichissement, dans la limite des règles édictées par la CNIL, des produits de type tableau de bord infracommunal.
- b) Mener à leur terme deux investissements majeurs des dernières années pour améliorer le système d'informations régionales et locales fondé principalement sur des sources administratives.
- Poursuite des travaux du projet CLAP (connaissance locale de l'appareil productif), qui vise à produire chaque année une description fine du système productif, essentiellement via un référentiel d'établissements et un socle annuel d'emploi, enrichi dans un deuxième temps de données économiques de niveau entreprise. Cet outil, dont la construction est mené dans le cadre du programme OREADE et en étroite coopération avec le projet de rénovation des DADS, doit permettre à terme d'alimenter de façon fiable des travaux de description de l'appareil productif à des niveaux géographiques fins. 2003 sera la première année de fonctionnement en « vraie grandeur » du dispositif conjoint avec l'exploitation des DADS et la gestion du répertoire Sirène, pour une disponibilité de premiers résultats au premier semestre 2004.
 - Le deuxième dossier qui se poursuivra en 2003 est celui de l'exploitation statistique du fichier « Impôts sur le revenu », en vue de disposer de données sur les revenus (niveau, dispersion, type, etc..) à des niveaux géographiques fins et bien évidemment compatibles avec le respect strict du secret statistique, fiscal et la protection des données individuelles. En 2003, les premières données sur les niveaux supra-communaux seront proposées aux utilisateurs, et le travail de production des données sur les zonages infra-communaux (IRIS pour l'essentiel) réalisé. Par ailleurs, l'outil permettant la fabrication des indicateurs sur des zonages variables sera engagé, pour une disponibilité complète des informations en 2004.

A côté de ces deux orientations prioritaires, les travaux réguliers de production des indicateurs statistiques synthétiques seront bien entendu poursuivis. Cela concerne les indicateurs classiques de comparabilité régionale, ainsi que les estimations relatives à la population, à l'emploi et au marché du travail. En 2003, des réflexions seront conduites sur ces derniers domaines, pour préparer l'arrivée, dans les années suivantes, des résultats du recensement rénové. Une tentative sera faite pour généraliser les estimations d'emploi par zone d'emploi.

Enfin, les efforts réalisés depuis plusieurs années pour mieux capitaliser les expériences conduites dans les différents points du réseau, dans le cadre de la réponse à des demandes locales seront bien évidemment poursuivies. Cela se traduira en particulier par la mise en place et la montée en charge de deux pôles d'ingénierie statistique destinés à appuyer les directions régionales dans leurs travaux statistiques spécifiques, destinés à répondre à des demandes locales. Cela permettra notamment une meilleure capitalisation des méthodes statistiques à tous les niveaux de réalisation des opérations.

Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie

- Direction générale de la comptabilité publique

. 6^{ème} Sous-Direction – Secteur public local et opérations outre-mer et à l'étranger

Bureau 6C Gestion financière et comptable des collectivités territoriales

1. Exposé de synthèse

Le domaine de compétence du bureau 6C est le suivant : ensemble des comptes des collectivités territoriales et des établissements publics locaux, hormis les secteurs du logement social, de la santé et des établissements sociaux ou médico-sociaux, qui relèvent du Bureau 6B.

Les orientations en matière de communication de données financières sur le secteur public local sont les suivantes :

- Mise à disposition d'informations de meilleure qualité dans des délais plus courts : les informations de conjoncture 2000, arrêtées au 31 janvier 2001 ont été communiquées à la presse le 9 mai et mises simultanément sur Internet, ce qui a représenté un gain de 3 semaines en communication et un mois en réalisation par rapport à 1999-2000 qui marquait déjà un progrès du même ordre ; la note de conjoncture au 30/9/2001 a été refondue, le document a été finalisé fin novembre (gain d'un mois également) ;
- Meilleure qualité des données de référence : ces données ont été centralisées plus tôt et plus complètement qu'en 2000 ;
- Plus grande aptitude à diffuser des données de référence à la fois au réseau des services déconcentrés du Trésor, aux partenaires institutionnels (autres administrations), au grand public ; les publications plus régulières, plus « fraîches » et mieux documentées avec pour les spécialistes, des notices méthodologiques et la possibilité d'obtenir rapidement du fichier, donnent une meilleure visibilité externe de la tenue des comptes, comme l'attestent les meilleures couvertures de la presse spécialisée et une demande d'information en forte croissance ;
- Les outils d'analyse sont dans le même temps améliorés et une démarche d'analyse prospective se met en place ;
- L'animation d'une valorisation décentralisée des informations régionalisées du secteur public local, au travers d'une brochure internet consacrée à l'intercommunalité à fiscalité propre (échéance 2002) ;
- Des circuits souples de validation des données sont parallèlement mis en place (au moyen de l'intranet et d'internet)

Des améliorations demeurent néanmoins nécessaires :

- Fiabiliser la gestion des identifiants : un chantier est en cours en 2002 pour renforcer leur qualité ;
- Renforcer la formation en matière d'analyse et de commentaire financier ;
- Raccourcir les délais de mise en ligne des informations de référence et individuelles sur internet

2 . Travaux nouveaux pour 2003

2.1. Refonte des modalités de centralisation des comptes : un nouveau système de centralisation intégrale et infra annuel des comptes des collectivités et établissements publics locaux sera mis en œuvre.

2.2. Réforme de l'échantillon des communes : l'échantillon des communes utilisé pour présenter la conjoncture sera rénové pour mieux prendre en compte les résultats du recensement général de la population de 1999 et le développement de l'intercommunalité à fiscalité propre.

2.3. Consolidation : les travaux de consolidation du premier cercle (budget principal + budgets annexes) déjà conduits pour les communes de plus de 10.000 habitants seront étendus pour les départements appliquant une comptabilité rénovée et les groupements à fiscalité propre les plus importants.

3 . Opérations répétitives

Les travaux listés ci-après font l'objet de publications spécifiques assurées par la 6^{ème} Sous-direction

3.1. Comptes définitifs des collectivités territoriales et des établissements publics locaux (hors secteur hôpital et secteur du logement social)

Les publications élaborées à ce titre sont assurées par le Bureau 6C. Elles sont publiées à la Documentation Française, qui les distribue par l'intermédiaire de son réseau de succursales et certaines librairies universitaires. Les publications sont également disponibles au Centre national de documentation du Trésor public (adresses postale et télématique précisées au point 5 ci-après).

Une partie des informations publiées est librement consultable sur le serveur internet du MINEFI, dans des conditions précisées ci-après. Elles seront rendues plus accessibles aux décideurs locaux par la création, fin 2002, d'un espace dédié au secteur public local.

3.1.1 Les comptes des Communes: Une synthèse annuelle est publiée. Les derniers comptes publiés sont ceux de 2000 édition juin 2002). Les comptes individuels agrégés des communes de plus de 10.000 habitants sont consultables au titre de 1999 sur le serveur internet du MINEFI. Le niveau d'information est identique à celui délivré par l'ancienne publication « papier » (ex tome 2 des comptes des communes). Le serveur offre également des informations synthétiques relatives à l'ensemble des communes françaises. Depuis novembre 2001, les données individuelles 1999 et 2000 des communes de plus de 3.500 habitants sont également consultables sur internet (extension à l'ensemble des communes en novembre 2002).

3.1.2 Les comptes des Départements et les comptes des Régions : chacune de ces brochures comprend une partie synthèse et un recueil des fiches de situation financière présentant les comptes individuels des collectivités. Dernière parution : comptes 2000 publiés en mars 2002. Ces éléments sont également consultables sur le serveur du MINEFI.

3.1.3 Les comptes des établissements publics locaux (intercommunalité et autres EPL) : Le traitement et la publication de ces informations sont réaménagés au 1^{er} semestre 2001, pour tenir compte des nouvelles informations recueillies dans ce domaine : exhaustivité, informations plus détaillées définies suivant les normes et les rubriques comptables appliquées aux collectivités territoriales, prise en compte des budgets annexes importants. La publication des données 2000 est intervenue en juillet 2002.

3.1.4 Les aides économiques locales: publication d'une synthèse annuelle dans les « Notes Bleues », dont la version intégrale est publiée sur le serveur du ministère.

3.2. Informations de conjoncture

3.2.1 Eléments de conjoncture communale: observation suivie de l'exécution budgétaire et comptable à partir de l'évolution en pourcentage de principaux postes de recettes et de dépenses (personnel, mouvements sur encours de dette, fiscalité, dotations et compensations, dépenses réelles d'investissement), sur la base d'un échantillon de 1017 communes représentant 50% des finances communales, dont toutes les villes de métropole plus de 50.000 habitants. L'observation est réalisée au 30 septembre de l'année courante; à partir de la balance de fin de mois et au 31-janvier de N+1, sur la base du compte définitif. L'analyse des informations recueillies est publiée deux fois par an, courant juin de l'année N (données de N-1 au 31/01/N, journée complémentaire incluse) et fin décembre N (éléments au 30 septembre). Des extraits de ces publications sont consultables sur le serveur du MINEFI.

3.2.2 Eléments de conjoncture départementale et régionale: collecte intégrale des comptes des collectivités de métropole au 30-09-N et au 15 février N+1 (éléments de prévision et d'exécution de l'exercice comptable N) pour les postes budgétaires précités.

3.2.3 Eléments de conjoncture intercommunale : collecte intégrale au 31 janvier N+1 des éléments d'exécution pour les postes budgétaires précités pour les groupements à fiscalité

propre (une distinction est opérée par nature de groupements pour isoler les effets de la loi du 12 juillet 1999).

Les informations synthétiques sont présentées dans le cadre de la brochure « Premières tendances N des finances locales /ou/ premiers résultats N-1 ».

Ces publications sont consultables sur le serveur internet du MINEFI. Ces informations sont présentées en priorité à la presse spécialisée qui suit l'actualité du secteur public local.

4 . Allègement de la charge statistique des entreprises

(Sans objet, au titre des comptes des collectivités locales)

5 . Aspects particuliers du programme 2003

5.1. Aspects régionaux et locaux

Le bureau 6C a élaboré la maquette d'une publication régionalisée des comptes de l'intercommunalité (groupements fiscalisés, dans un premier temps). La pré-version sera testée en 2002 sur les comptes 2001 et la généralisation interviendra en 2003.

Les informations régionales seront articulées avec une synthèse nationale des comptes.

5.2. Aspects « environnement »

Les gestions des services d'eau, d'assainissement, de ramassage et de traitement des ordures ménagères feront l'objet d'observations spécifiques dans le cadre de la brochure régionalisée sur l'intercommunalité.

5.3. Aspects « européens »:

Sans observations pour 2003.

6 . Liste des publications de la 6^{eme} sous-direction

Nature des données	Forme du document et Périodicité	Base de travail
Secteur des collectivités territoriales et des établissements publics locaux (Bureau 6C) :		
<i>A) Informations de conjoncture</i>		
Communes	2 brochures 2 fois / an (30-09, 31 01 ou 15-2-n+1) ; A compter de juin 2001, publications en une brochure unique, Premières tendances	Echantillon de 1017 communes, dont toutes les villes de plus de 50.000 habitants, représentant 50% des finances communales.
Départements	des finances locales (30/09)	intégralité des départements de métropole
Régions	et Premiers résultats N-1 des finances locales (31/12)	intégralité des régions de métropole
Intercommunalité (groupements fiscalisés)		Intégralité des groupements fiscalisés (CU, SAN, districts, CA, CC)
<i>B) Comptes définitifs</i>		
Les comptes des communes	brochure annuelle	résultats définitifs
Les comptes des départements	brochure annuelle	résultats définitifs
Les comptes des régions	brochure annuelle	résultats définitifs
Les comptes des établissements publics locaux	2 brochures annuelles	publication en 2001 sur les comptes de l'exercice 1999 (Epl fiscalisés et tous autres établissements) ; travaux de régionalisation sur les comptes 2000 de la nouvelle intercommunalité à publier en 2002
Les aides économiques versées par les collectivités locales	« Note Bleue » annuelle	publiée 1er trimestre de N+2

Ouvrages et informations disponibles au Centre national de documentation du Trésor public, immeuble « Michel Ange », 17 bd du Mont d'Est, 93192 Noisy le Grand ; tel 01 41 67 41 67, mél : doccndt@cp.finances.gouv.fr .

Consultations sur le site internet du MINEFI :

http://minefi.gouv.fr/publique/finances_locales/som_compt_loc.htm .

Programmes ou extraits des programmes statistiques 2002 présentés à d'autres formations du CNIS

AGRICULTURE

**Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales
- Direction des Pêches maritimes et de l'Aquaculture (DPMA)**

1. Exposé de synthèse

2002 aura été pour le secteur des pêches maritimes et de l'aquaculture, celle de la réalisation du premier recensement de la conchyliculture, elle sera également celle de la publication des premiers résultats. Le secteur des pêches maritimes verra se concrétiser l'amélioration des procédures de collecte et de traitement avec le début de la mise en œuvre des évolutions du logiciel utilisé par les quatre centres littoraux destinées à accélérer et fiabiliser la saisie et améliorer sensiblement la qualité des données produites par une remise en cause complète du processus de rapprochement des données de captures et de celles des ventes. Des outils facilitant l'accès à des synthèses et à la création de tableaux de bord permettront de gagner en efficacité pour éclairer les effets de la politique des pêches.

Ces objectifs sont tous en cours de réalisation et en bonne voie d'avancement.

Dans la continuité des actions amorcées en 2001 et consolidées en 2002, l'année 2003 comporte quatre axes principaux pour le système statistique des pêches maritimes et de l'aquaculture :

- La consolidation de la base de donnée des pêches maritimes et sa délocalisation du centre informatique des affaires maritimes de Saint-Malo vers le bureau central des statistiques. Cette consolidation passe par la poursuite des actions déjà entreprises d'amélioration de la qualité et de l'exhaustivité de la collecte, la mise en œuvre d'une procédure automatique de simplification du rapprochement des données de captures et des données de ventes des produits de la mer et par une refonte des méthodes de prise en compte des données manquantes.
- La valorisation des données du premier recensement de la conchyliculture et la rénovation des enquêtes annuelles d'entreprises sur la base du fichier d'entreprises constitué à l'occasion de ce recensement.
- La mise en place d'une structure de réflexion autour des différents concepts utilisés, la réalisation de synthèses adaptées à ces concepts et la valorisation de la production statistique du bureau par la publication de données plus nombreuses.
- L'ébauche d'une connaissance socio-économique du secteur des pêches maritimes en utilisant les données comptables des entreprises de pêche obtenues auprès de groupements de gestion et en les complétant par des données d'enquêtes qui feront l'objet de premiers tests en 2003.

2. Travaux nouveaux pour 2003

2.1 Enquête renouvelée

Le BCS va s'appuyer sur les premiers résultats du recensement de la conchyliculture et sur la réalisation à l'issue de celui-ci d'un fichier exhaustif des entreprises conchylocoles pour rénover l'enquête annuelle du secteur réalisée par voie postale. Le questionnaire, du fait du mode d'enquête devra rester simple, toutefois, les leçons seront tirées du recensement pour améliorer et affiner le questionnement et pour créer un volet variable d'une année à l'autre approfondissant un thème particulier. D'autre part des méthodes seront testées pour passer progressivement d'une enquête exhaustive à une enquête plus approfondie mais sur un échantillon ce qui permettra d'alléger la phase de collecte de se concentrer sur la qualité des réponses et de raccourcir les délais de traitement.

2.2 Autres travaux nouveaux

Dans le cadre du suivi de la production de la pêche, le BCS se propose d'alléger le travail des quatre centres de traitements statistiques qui dépendent du ministère de l'équipement, du transport et du logement (Affaires maritimes) suite à l'étude entreprise pour la mise au point une procédure de simplification et d'automatisation de la phase de rapprochement entre les données de captures, directement saisies par les agents des CRTS, et les données de ventes en criées centralisées par l'OFIMER. Cette phase, essentielle dans le système statistique actuel, permet de valider les données de captures. Le logiciel d'automatisation et d'aide à la décision mis à la disposition des centres de traitement sera développé au cours de l'année 2002 et son application devrait donner son plein effet en 2003.

La création d'une nouvelle base de données localisée sur un serveur du BCS permettra d'accéder directement à ces données. Elle sera l'occasion d'une remise en cause complète d'un certain nombre de concepts et ainsi de mieux répondre aux exigences diverses des différents services ou organismes demandeurs d'information. Le lien entre les données de captures plus précises en terme de zone de pêche et de technique de pêche et de lieu de débarquement et de pavillon du navire et les données de ventes plus sommaires mais disponibles plus rapidement sera complètement revu. Des données provisoires de captures seront générées à partir de la seule connaissance des ventes puis mises à jour lors de la connaissance précise des captures. Ce système permettra d'estimer très rapidement des données permettant de répondre quasi instantanément aux exigences communautaires qui assurent un suivi régulier de la consommation des quotas ; puis d'affiner au fur et à mesure les données réelles qui seront utilisées pour des études plus fines et plus ciblées demandant de disposer d'informations riches et précises.

3. Opérations répétitives

Les opérations habituelles de collecte de données de production se poursuivront en continu pour le secteur de la pêche avec une recherche constante d'amélioration et d'adaptation des chaînes de traitement : actions visant à améliorer l'exhaustivité des retours des documents administratifs de collecte et la qualité des données produites en renforçant les contrôles et en complétant la capacité d'expertise des agents.

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Jusqu'en 2001, l'enquête annuelle sur les cultures marines était une enquête exhaustive. Elle n'a pas eu lieu en 2002 pour cause de recensement mais sera relancée après rénovation dès 2003. Toutefois, elle demeurera exhaustive cette première année de reprise. Il est envisagé d'étudier le passage à une enquête par sondage dès 2004 en s'appuyant sur l'existence d'une base fiable constituée à l'issue du recensement de 2002. L'année 2003 sera donc consacrée à la réflexion qui devrait permettre d'alléger la charge statistique dès 2004.

5. Aspects particuliers du programme 2003

5.1 Aspects régionaux et locaux

Les résultats de l'enquête annuelle des cultures marines sont très pauvres pour ce qui concerne les données régionales principalement du fait que la production de coquillage fait l'objet de nombreux transferts de ceux-ci entre différentes régions. Le phénomène est complexe et pouvait difficilement être appréhendé dans le cadre d'une enquête légère. En revanche, l'étude des transferts est un point fort du recensement de 2002 et les analyses réalisées en 2003 permettront de bien rendre compte des productions régionales de coquillages.

5.2 Aspects « environnement »

Aucune évolution prévisible en 2003.

5.3 Aspects européens

Les statistiques concernant la pêche et les cultures marines sont complètement ancrées dans un cadre européen du fait de la politique commune des pêches. Une partie importante de l'activité du bureau est mobilisée pour répondre à des règlements communautaires toujours plus nombreux et à des besoins spécifiques d'informations exprimés par la Commission européenne. La plupart des évolutions évoquées dans le programme 2003 ont pour but d'aider le bureau à améliorer son efficacité afin de répondre aux exigences communautaires.

6. Liste des publications

Le bureau central des statistiques de la DPMA, ne possède pas actuellement son propre support de publication. Les principales données concernant les pêches et les cultures marines sont publiées dans Agreste, la revue de la statistique agricole, dans les publications d'organismes partenaires et dans celles des organismes internationaux (Eurostat, OCDE, FAO...).

Le bureau doit continuer à renforcer en 2003 sa capacité à valoriser la production statistique de la pêche et de l'aquaculture en publiant davantage d'informations dans des délais plus courts et en réalisant des études par exemple à partir des données du recensement de la conchyliculture.

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

Les principales orientations du programme à moyen terme sont pour l'essentiel respectées. Les réalisations prennent malheureusement plus de temps qu'initialement prévu pour des raisons souvent variables d'une action à l'autre mais les améliorations apportées au système d'information sont conformes au programme initial.

1 . Exposé de synthèse

Le recensement agricole (RA 2000) a eu lieu en 2000 et sa diffusion se poursuivra tout au long de la période. Conformément aux directives communautaires, les **enquêtes "structures"** permettent de mesurer les évolutions en terme de structure, d'activité, de cheptels, de cultures entre les recensements. La première de la décennie aura lieu en 2003, les suivantes auront lieu en 2005 et 2007.

Le SCEES réalisera en 2003, en partenariat avec l'IFEN et la Direction de l'eau du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement une enquête "**eau et assainissement**" auprès des collectivités locales.

Une enquête sur la **population agricole et les structures de production agricole** sera réalisée à Mayotte en 2003.

En 2003, les travaux **d'études et de synthèse** seront plus particulièrement centrés sur les points suivants :

- Les opérations de rebasement des comptes en collaboration avec l'INSEE sont a priori de moindre envergure que ne le fut le passage en base 95, les concepts n'évoluant pas. Mais les nouvelles évolutions prendront notamment en compte les résultats du RA 2000.
- La Statistique Agricole Annuelle (SAA), qui a été recalée sur le RA en 2002, fera l'objet désormais d'une procédure de concertation entre le niveau national et les niveaux régionaux et départementaux, ceci dans l'objectif de donner pleinement à la SAA son statut de données de référence et d'assurer la cohérence entre les niveaux locaux et nationaux.
- Le RICA est lancé pour l'exercice 2002 auprès d'un échantillon de 7 876 exploitations agricoles, suivant le plan de sélection présenté en annexe I. La répartition tient compte de la diminution du nombre de comptabilités récupérées au titre de l'aide à la comptabilité qui disparaît.
- Le RICA fait l'objet d'une refonte informatique. La nouvelle application devrait être disponible au début de l'année 2003 de façon à prendre en compte les évolutions de la fiche demandées par la Commission européenne. Elle doit par ailleurs permettre d'homogénéiser les contrôles et les redressements et par-là même de réduire les délais de transmission des données RICA à la Commission européenne.
- Une réflexion sur le mode de production du RICA doit commencer en 2003. A partir d'une étude de l'existant, notamment sur les utilisations des données, cette réflexion doit évaluer la qualité de la collecte, de l'échantillonnage et permettre une évolution de l'organisation globale de la production du RICA.
- L'organisation des travaux de conjoncture au SCEES fait l'objet dès 2002 d'une réflexion approfondie pour rationaliser au mieux l'utilisation d'Internet et l'articulation entre la note de conjoncture générale et les notes de conjonctures spécialisées et développer une base de données conjoncturelles.
- Les bilans d'approvisionnement, réalisés annuellement à la demande d'Eurostat, vont être complétés par un bilan fourrager synthétisant les consommations des différentes espèces.

L'accent sera mis en 2003 sur l'étude des sources administratives, ceci dans un objectif opérationnel d'utilisation aussi bien au niveau des données de synthèse qu'en complément, voire en substitution de sources ou d'enquêtes existantes. Dans ce cadre, en collaboration avec l'INSEE, les travaux de rapprochement des données d'emploi du SCEES et de la MSA devraient se poursuivre.

Par ailleurs, le RA 2000 et les enquêtes thématiques de 2001 et 2002 seront exploitées et feront l'objet d'études nombreuses ; par exemple :

- Structure des exploitations (RA 2000)
- Main d'œuvre (RA 2000)
- Travaux d'évaluation de la directive nitrate
- Etudes sur l'horticulture, les vergers, la conchyliculture

- Mise à disposition de données sur les produits sous signes de qualité et d'origine.

Dans le domaine des IAA, la charte de qualité pour la réalisation des enquêtes de branche, validée en mars 2001 par le Comité du Label du CNIS, a été signée par l'ensemble des organisations professionnelles agréées ; son application fera l'objet d'une première évaluation début 2003. Les efforts menés par ces organisations et le Scees ont permis de respecter fin 2001 les délais actuellement prescrits par la réglementation européenne pour les enquêtes mensuelles de branche, mais il faut se préparer à de nouveaux raccourcissements. La charte de qualité permettra d'encadrer les actions d'amélioration programmées et leur évaluation. Les outils informatiques nécessaires au contrôle de la qualité des données sont en cours de développement au Scees, et devraient être opérationnels fin 2002-début 2003 (répertoire central d'unités enquêtées et système de stockage et de traitement des résultats).

Les enquêtes régulières du Scees continueront à être réalisées en 2003 sans évolution majeure. Pour les enquêtes thématiques, après celle programmée à l'automne 2002 sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication, sera lancée en 2003 une enquête sur les relations inter-entreprises, en collaboration avec les autres services enquêteurs de façon à couvrir les divers secteurs économiques (industrie, construction, commerce et services).

Les exploitations de données administratives en complément des données d'enquêtes sont relancées en 2002, et devraient atteindre un régime de croisière en 2003 : il s'agit des données comptables issues des fichiers fiscaux BIC pour les petites entreprises sous le seuil d'interrogation des enquêtes du Scees, et des données sur l'emploi salarié dans les établissements (déclarations annuelles de données sociales).

En matière de **diffusion**, l'année 2001 a été très marquée par la production des produits de diffusion du recensement agricole 2000 ; en 2002 les dernières publications de chiffres bruts et les derniers cédéroms seront disponibles. Le RA 2000 va venir alimenter une bonne partie des articles de la revue "Agreste Cahiers".

L'année 2003 devrait voir la mise en place du dispositif allégé pour la conjoncture : moins de publications papier (conjoncture spécialisée) et remplacement par une rubrique "conjoncture spécialisée" de qualité sur Internet avec création d'un service payant d'envoi des notes par messagerie.

Le site Internet "Agreste" va jouer un rôle de plus en plus important dans la diffusion des productions du SCEES. L'effort va porter sur l'enrichissement du site et sur une meilleure connaissance des besoins du public d'internautes (suivi statistique de la fréquentation, enquête auprès des internautes...). La base de données Datagreste va continuer à être enrichie tant par le nombre d'enquêtes stockées que par le thésaurus.

Les orientations du programme statistique à moyen terme 1999-2003 devraient être réalisées pour une grande partie. Le recensement agricole 2000 et les enquêtes thématiques associées (cheptel, pratiques culturales, horticulture, conchyliculture) ont bien été faites. L'enquête "structures 2003" et la re-conduction de l'enquête "eau et assainissement" sont bien prévues pour 2003.

La rénovation de TERUTI, qui devait avoir lieu en 2003 est reportée en 2004 et 2005. Mais l'enquête-test communautaire LUCAS pourrait avoir lieu en 2003.

Les enquêtes "aviculture" et "structure de la production légumière" sont repoussées à 2004.

Les travaux autour des sources administratives ont avancé moins vite que prévu mais devraient s'intensifier à partir de 2003.

2 . Travaux nouveaux pour 2003

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, rénovées ou de périodicité supérieure à l'année

a) Enquête auprès des collectivités locales Volet "Eau et Assainissement"

L'objectif de l'enquête est, sur l'exercice 2001, de connaître l'organisation et la gestion des communes pour l'ensemble des activités liées à l'eau, rassembler des éléments sur le prix de l'eau et leurs éléments explicatifs, estimer les quantités traitées, flux entrants et sortants; évaluer les performances des équipements au regard des orientations politiques retenues et de mesurer les évolutions depuis la précédente enquête de 1999. L'enquête est réalisée sur un échantillon de 5 000 communes et devrait avoir lieu au premier trimestre 2003.

L'enquête est réalisée par les services statistiques départementaux du Ministère de l'Agriculture en partenariat avec le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable et l'IFEN.

Cette enquête a reçu un avis d'opportunité à la formation "Environnement" de 2001.

b) Enquête sur la structure des exploitations agricoles

Conformément au programme communautaire, cette enquête sera réalisée à l'automne 2003. Elle devrait porter sur un échantillon de 60 000 à 70 000 exploitations tirées à partir de la base de sondage rénovée du SCEES. Pour 2003, outre les variables statut juridique de l'exploitation agricole, population agricole familiale, activité sur l'exploitation, cultures, cheptel, main d'œuvre salariée, gestion, développement rural, un volet sur les aspects environnementaux est demandé par la commission (irrigation et gestion de parcelles à des fins environnementales).

Cette enquête est réalisée en métropole et dans les DOM.

Cette enquête a reçu un avis d'opportunité à la formation « Agriculture » de 2002.

c) Enquête élevage dans les DOM

L'enquête élevage a pour objectif de fournir, pour chaque département d'outre-mer, des données sur les effectifs animaux par espèce (bovins, ovins, caprins et porcins) et de décrire les caractéristiques des élevages.

Les unités concernées sont triées parmi les exploitations recensées en 2000 et qui détiennent des animaux.

L'enquête est réalisée par enquêteur sur un échantillon de 300 exploitations par département. Elle est articulée en 2 passages :

-1^{er} passage à l'automne 2002 : les effectifs, les races et les conduites d'élevage ;

-2^{ème} passage à l'automne 2003 : mise à jour des effectifs, les productions et les modes de commercialisation.

Cette enquête a reçu un avis d'opportunité à la formation « Agriculture » de 2002.

d) Enquête sur la population et les structures de production agricole à Mayotte

Cette enquête conduite par l'antenne INSEE de Mayotte avec l'appui technique du SCEES et de la Direction de l'Agriculture et de la Forêt de la collectivité départementale vise à satisfaire les principaux besoins de connaissance sur l'agriculture mahoraise en matière de structure de production et de potentiel de développement. Elle pourrait être la base d'un dispositif de statistique agricole futur adapté au contexte local.

Cette enquête a reçu un avis d'opportunité à la formation « Agriculture » de 2002.

2.2. Autres travaux nouveaux ou rénovés prévus pour 2003.

Néant

3 . Opérations répétitives

La liste des opérations figure en annexe.

4 . Allègement de la charge statistique des entreprises.

L'enquête sur les exploitations forestières et les scieries n'est plus exhaustive dans les grandes régions.

5 . Aspects particuliers du programme 2003

5.1. Aspects régionaux et locaux

L'enquête "structures", réalisée en 2003, comporte 70 000 questionnaires. Elle est représentative au niveau régional.

6 . Liste des publications

Publications 2001

n° 91 : En 1998, le m³ varie de 11 à 23 francs pour un même service en zone rurale –
Le prix de l'eau à la source

n° 97 : Recensement agricole 2000 - Des régions très spécialisées

- **AGRESTE Cahiers**

n° 4 - décembre 2000

. L'investissement agricole de 1990 à 1999 : des disparités départementales importantes

- **AGRESTE Recensement agricole 2000**

L'essentiel – France métropolitaine par région - 1 tome

L'essentiel – France métropolitaine par départements – 4 tomes

L'essentiel – départements 97 tomes

- **STATISTIQUE PUBLIQUE – SYNTHÈSES**

n° 53 : Inventaire communal 1998

- **AGRESTE Numérique – cédéroms**

Industries agricoles et alimentaires – Résultats sectoriels et régionaux 1998 et 1999

Les comptes régionaux et départementaux de l'agriculture – séries 1990-2000 en base 1995

- **AGRESTE Numérique – cédéroms Recensement Agricole 2000**

La fiche comparative - Métropolitaine

La fiche comparative - Région (22 cédéroms)

L'essentiel – France métropolitaine

L'essentiel – Départements d'Outre-Mer

L'essentiel – Région (22 cédéroms)

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

Les orientations du programme statistique à moyen terme 1999-2003 sont globalement respectées mais quelques décalages sont constatés. Le recensement agricole s'est bien déroulé et le programme des enquêtes thématiques se poursuit. Les travaux autour des sources administratives ont pris un peu

de retard mais vont encore se développer ; néanmoins la mise en place de l'IPG (Identification permanente généralisée) des bovins qui devrait permettre une meilleure connaissance des effectifs des cheptels bovins et se substituer à terme aux enquêtes ponctuelles a pris un retard important.

Les enquêtes qui seront réalisées en 2004 (aviculture, légumes) ont été décalées d'un an. De plus, il est néanmoins probable que les travaux de connaissance du domaine de la forêt seront légèrement décalés. En revanche, des travaux non prévus, mais rendus nécessaire par l'évolution de la conjoncture, seront réalisées, en particulier l'enquête sur les signes de qualité.

ANNEXE

Liste des opérations répétitives en 2003

CHAMP DE L'ENQUÊTE ET MODALITÉS D'EXÉCUTION	ÉTAT D'AVANCEMENT, DATE DE PUBLICATION OU DÉLAI DE PUBLICATION POUR LES OPÉRATIONS PÉRIODIQUES
<p align="center">AGRICULTURE ET FORÊT</p> <p align="center">INSEE et Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales</p>	
<p><u>Réseau d'information comptable agricole (RICA) et sondes technico-économiques du RICA</u></p> <p>Sondage auprès de 7 800 exploitations agricoles parmi lesquelles 450 donnent lieu à un dispositif d'observation complémentaire (sondes technico-économiques).</p>	<p>AGRESTE Primeur</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1^{ers} résultats année n : décembre n + 1 - rapport annuel année n : décembre n + 1
<p align="center">Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales</p>	
<p>Les enquêtes effectuées dans les DOM sont rassemblées dans le dernier paragraphe.</p>	
<p align="center">Structures agricoles et milieu rural</p>	
<p align="center"><u>Enquête sur l'utilisation du territoire</u></p> <p>Sondage auprès d'un échantillon de 560 000 points d'observation déterminés à partir de 15 500 photographies aériennes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1^{ers} résultats : AGRESTE Primeur, 15 juillet - résultats définitifs : AGRESTE Données, 15 octobre
<p><u>Enquête annuelle auprès des établissements d'enseignement technique agricole public et privés</u></p> <p>Enquête par correspondance auprès de quelque 790 établissements d'enseignement technique agricole privés.</p>	<p align="center">Pour mémoire</p>
<p align="center">Productions végétales</p>	
<p align="center"><u>Enquête sur les terres labourables</u></p> <p>Sondage réalisé par correspondance et téléphone auprès d'exploitations agricoles dans environ 60 départements</p>	<p>AGRESTE Conjoncture grandes cultures, du 15 août au 15 décembre suivant les cultures</p>

<p><u>Enquête de prévision de production légumière</u></p> <p>Enquête auprès d'exploitants de groupements de producteurs, de marchands de plants, de négociants ou de coopératives (l'enquête concerne uniquement les principaux départements de production)</p>	<p>AGRESTE Conjoncture légumes, mensuel en cours de campagne.</p>
<p><u>Enquête de prévision de production fruitière</u></p> <p>Enquête auprès d'exploitants volontaires, de correspondants et de groupements de producteurs (l'enquête concerne uniquement les principaux départements de production). Principaux fruits et agrumes, raisin de table, prune à pruneau.</p>	<p>AGRESTE Conjoncture fruits, mensuel en cours de campagne.</p>
<p><u>Enquête de prévision de production de production de vin</u></p> <p>Enquête auprès d'exploitants volontaires, de correspondants et de coopératives de vinification (l'enquête concerne uniquement les principaux départements de production)</p>	<p>AGRESTE Conjoncture viticulture, mensuel en cours de campagne</p>
<p>Activités forestières</p>	
<p><u>Enquête annuelle d'entreprise dans les secteurs exploitation forestière et scierie</u></p> <p>Enquête exhaustive auprès des entreprises employant 20 salariés et plus (500 entreprises). NAF : 02.0B, 20.1A.</p>	<p>AGRESTE Données début n + 2</p>
<p><u>Enquête annuelle sur les branches d'activité : exploitation forestière et scierie</u></p> <p>Enquête auprès de quelque 12 000 établissements. NAF : 02.0B, 20.1A.</p>	<p>AGRESTE Données mai + 2</p>
<p><u>Enquête annuelle sur les pépinières forestières privées et administratives</u></p>	<p>Pour mémoire</p>
<p>Statistiques animales</p>	
<p><u>Enquêtes cheptel bovin au 1^{er} mai (enquête intermédiaire) et au 1^{er} novembre</u></p> <p>Sondage par téléphone auprès de quelque 8 000 (1^{er} mai) et par visite d'enquêteur auprès de quelque 12 000 (1^{er} novembre) exploitations agricoles détenant des bovins.</p>	<p>AGRESTE Conjoncture productions animales le 15 août (résultats de mai)</p> <p>Le 15 février (premiers résultats de novembre)</p>
<p><u>Enquêtes cheptel porcin au 1^{er} mai et 1^{er} novembre</u></p> <p>Sondage par téléphone et auprès de quelque 3 000 (1^{er} mai) et par visite d'enquêteur auprès de quelque 8 000 (1^{er} novembre) exploitations agricoles détenant des porcins.</p>	<p>AGRESTE Conjoncture productions animales les 15 août et 15 novembre</p>

<p><u>Enquêtes sur le cheptel ovin et caprin</u></p> <p>Enquêtes par sondage en novembre auprès de quelque 5 000 exploitations agricoles détenant des ovins et 3 000 détenant des caprins.</p>	<p>AGRESTE Conjoncture productions animales 15 mars n+ 1</p>
<p><u>Enquête sur l'activité des couvoirs</u></p> <p>Enquête mensuelle exhaustive auprès de 215 accoueurs (multiplicateurs)</p>	<p>AGRESTE Aviculture (mensuel) 40 jours après le mois d'activité</p>
<p>Enquête sur l'activité des sélectionneurs et multiplicateurs de souche de volailles</p> <p>Enquête mensuelle exhaustive auprès de 15 sélectionneurs et 25 distributeurs de volailles reproductrices (dindes et pintades)</p>	<p>Idem</p>
<p>Enquête auprès des centres de conditionnement des œufs</p> <p>Enquête mensuelle par sondage auprès de 160 centres, enquête annuelle exhaustive auprès de 660 centres.</p>	<p>Idem</p>
<p>Enquêtes réalisées dans les départements d'outre-mer</p>	
<p>Enquête sur l'utilisation du territoire (Guadeloupe, Martinique, Réunion)</p> <p>Sondage auprès d'un échantillon de points d'observation à partir de quelque 150 photographies par département.</p>	<p>AGRESTE départemental en septembre n</p>
<p>Enquête 2002-2003 élevage dans les DOM (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion) Phase 2</p> <p>Sondage auprès de 300 exploitants par département</p>	<p>AGRESTE Départemental</p>
<p><u>Relevés mensuels des prix à la production</u> (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion)</p> <p>Sondage auprès d'un échantillon d'exploitations agricoles et de marchés représentatifs de gros.</p>	<p>AGRESTE Départemental Conjoncture Publication mensuelle</p>
<p><u>Indice des prix d'achat des moyens de production</u> (Réunion)</p> <p>Relevés de prix auprès des revendeurs, coopératives ou distributeurs.</p>	<p>AGRESTE départemental Publication mensuelle</p>

Enquêtes diverses	
<p>Enquête sur la population et les structures de production à Mayotte</p> <p>Enquête par enquêteur auprès d'environ 6 000 exploitations agricoles.</p>	Agreste Primeur
<p>Enquêtes sur la conjoncture agricole départementale</p> <p>Enquête auprès d'exploitants et de correspondants.</p>	<p>AGRESTE régional et départemental</p> <p>AGRESTE Conjoncture générale (mensuel)</p>
Ministère de l'Agriculture, de l'alimentation, de la Pêche et des affaires rurales et Ministère de l'Ecologie et du développement durable (IFEN)	
<p><u>Enquête « Eau et assainissement »</u></p> <p>Enquête réalisée par enquêteur auprès de 5000 communes</p>	Agreste Primeur

Mutualité sociale agricole

3. Opérations répétitives

Les travaux répétitifs du département Statistiques de la CCMSA se distinguent par branche de législation et support statistique.

[Des résultats départementaux sont fournis pour plusieurs investigations - Se reporter à la liste détaillée dans le programme présenté à la formation Agriculture].

4. Liste des publications

À noter :

Économie agricole : non- salariés

Vivre et travailler au pays, lieu de naissance, lieu d'exploitation des agriculteurs (mars 1997, 4 pages, gratuit)

Analyse de la population gérée en MSA. Etat des lieux à partir des données disponibles en MSA pour une approche globale de la précarité. Données nationales et départementales (août 2000, 4 pages).

Résultats départementaux 1999 (août 2001, 692 pages)

Annuaire statistiques

Résultats départementaux 1997 (janvier 1999, 450 pages, 100 F)

Résultats départementaux 1998 (avril 2000, 462 pages, 100 F)

Résultats départementaux 1999 (août 2001, 692 pages)

Annuaire statistique Maladie - Résultats départementaux 2000 (décembre 2001, 357 pages)

Annuaire statistique Vieillesse - Résultats départementaux 2000 (janvier 2002, 70 pages)

Annuaire statistique Prestations familiales, Logement, RMI - Résultats départementaux 2000 (janvier 2002, 104 pages)

Annuaire statistique Données d'ensemble, Cotisations - Résultats départementaux 2000 (janvier 2002, 140 pages)

COMMERCE, SERVICES

INSEE

- Direction des statistiques d'entreprises
- . Département des activités tertiaires

5. Aspects Particuliers du Programme 2003

5.1 Aspects régionaux

L'INSEE met en place courant 2002 des pôles d'appui aux enquêtes régionales sur les entreprises. Un premier axe de travail consiste à appuyer et coordonner les initiatives locales, en particulier, pour ce qui concerne le secteur tertiaire, sur les thèmes de la demande de services et des nouvelles technologies. Mais il s'agit aussi de mener une réflexion générale sur la façon d'aborder la dimension territoriale dans l'interrogation des entreprises.

Secrétariat d'État aux petites et moyennes entreprises, au commerce, à l'artisanat, aux professions libérales et à la consommation

- Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services (DECAS)
- . Sous direction des activités commerciales, artisanales et de services (SDACAS)

Aspects Particuliers du Programme 2003

1. Aspects « régionaux et locaux »

Les besoins de la DECAS vont amener à développer les études régionales et départementales . Ainsi, des travaux sont en cours, en collaboration avec l'INSEE, pour mettre au point une méthode d'élaboration de statistiques locales de l'artisanat.

Premier Ministre

- Direction du Développement des Médias

Aspects Particuliers du Programme 2003

1. Aspects « régionaux et locaux »

Sous ce point, il convient de signaler qu'il existe une demande forte et croissante pour une évaluation des marchés régionaux et locaux de la publicité. Cette demande concerne et les professionnels du secteur et les experts gouvernementaux qui étudient les conditions de viabilité de nouveaux médias locaux, en particulier avec le projet de télévision numérique terrestre. Cet aspect pourrait être pris en compte dans une opération de type « enquête France Pub » si une telle opération était développée.

Le même type de demande en faveur de résultats régionalisés se manifeste également pour la production audiovisuelle et cinématographique.

DÉMOGRAPHIE, CONDITIONS DE VIE

INSEE - PROGRAMME DE RENOVATION DU RECENSEMENT DE LA POPULATION

. Le nouveau recensement de la population

1. Exposé de synthèse

La rénovation du recensement de la population se poursuivra en 2003. Une étape importante a été franchie en février 2002 avec le vote de la loi sur la démocratie de proximité, dont le titre V est consacré au recensement de la population. Le calendrier des opérations, qui prévoit la réalisation début 2004 des premières enquêtes de recensement, se trouve donc conforté.

Les opérations sur le terrain ne peuvent commencer qu'une fois le dispositif juridique nécessaire mis en place. Après le vote de la loi, les textes d'application doivent être pris, à commencer par un décret en Conseil d'Etat. La publication des textes réglementaires au Journal officiel et l'inscription dans la loi de finances des crédits correspondant à la dotation forfaitaire permettront aux communes de s'organiser pour la première collecte et, notamment, d'inscrire à leur budget les crédits nécessaires pour la réalisation de celle-ci.

Le projet de programme statistique présenté ici repose sur l'hypothèse que la première collecte aura lieu en janvier et février 2004. Elle commencera, dans les communes dont la population est supérieure ou égale à 10 000 habitants, aussitôt achevée une tournée de reconnaissance sur le terrain permettant de s'assurer que les adresses à recenser sont précises. Une tournée de reconnaissance sera organisée dans les communes de moins de 10 000 habitants elles aussi, avec dans ce cas pour objectif principal une meilleure organisation de son propre travail par l'agent recenseur.

Par rapport aux prévisions du programme à moyen terme 1999-2003, la rénovation du recensement de la population a connu de sensibles modifications :

- d'une part, il a été décidé d'organiser la collecte en une vague unique de quatre semaines (six semaines dans les communes de 10 000 habitants ou plus) en tout début d'année ;
- d'autre part, une collaboration active entre les communes et l'Insee a été recherchée, sur la base du respect des libertés publiques et de la confidentialité des données ;
- enfin, le calendrier du processus législatif s'est traduit par un décalage dans le temps du démarrage des opérations de terrain, initialement prévu fin 2001.

2. Travaux nouveaux pour 2003

L'année 2003 sera marquée par la poursuite de la préparation des opérations de terrain. La réflexion menée à partir de la fin de 2002 sur le dispositif de diffusion des résultats du nouveau recensement de la population se terminera avant fin 2003 ; elle se déroulera dans le cadre d'un groupe de travail du CNIS et sera éclairée par l'évaluation de la diffusion des résultats du RP 99.

1 - La préparation en 2003 des opérations de terrain revêtira les formes suivantes :

Les tests de collecte seront poursuivis selon des modalités qui sont précisées dans la fiche jointe. Il s'agit d'organiser des opérations d'une ampleur suffisante pour roder en vraie grandeur l'essentiel des procédures de la collecte à venir, et pour assurer l'intégration et la compatibilité des différents composants du recensement rénové.

Cette « répétition » sera menée en collaboration avec une centaine de communes de métropole et des DOM et revêtira une ampleur plus grande que les tests programmés en 2002. Elle portera sur environ

40 000 logements. Des négociations sont en cours pour associer un ou deux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à ces tests.

L'avis d'opportunité du CNIS sur le programme d'enquêtes de rodage ainsi défini a été obtenu en mai 2002.

Rappel du programme de tests 2002

L'année 2002 aura été consacrée à la mise en oeuvre de tests opérationnels destinés à vérifier la capacité des différents acteurs à mettre en oeuvre sur le terrain les propositions techniques élaborées par les concepteurs.

Ces tests se sont déroulés selon quatre modalités :

- des tests (menés par l'INSEE seul) sur les protocoles de collecte dans les communes de moins de 10 000 habitants. Prévus initialement en 2001, ces tests n'avaient pu être réalisés, faute de moyens. Ils se sont déroulés au printemps 2002 dans des communes de plus de 3 000 habitants et visaient à vérifier la faisabilité dans ce type de communes d'une tournée préparatoire qui permettrait de contrôler l'exhaustivité de la collecte le plus en amont possible et de procéder à la numérotation des questionnaires au moment de leur dépôt auprès des ménages ;
 - sur le site expérimental que l'Insee a mis en place à la direction régionale de Rhône-Alpes. Ce site travaille en association étroite avec trois communes de son environnement : deux communes de plus de 10 000 habitants et une commune au-dessous de ce seuil. Des tests de collecte y ont été réalisés en septembre et octobre 2002, mettant en oeuvre en vraie grandeur les modalités de collecte prévues pour les enquêtes de recensement de 2004. L'objectif visé par ce dispositif est de mettre au point les organisations cibles pour la réalisation du recensement, d'évaluer les charges incombant aux différents partenaires, de participer à la définition des plans de formation, et aussi d'effectuer une première validation de l'intégration des composants informatiques développés par l'Insee. Ce site participera à la mise en oeuvre de la communication externe autour de la rénovation ;
 - pour les départements d'Outre-Mer, une campagne de tests a eu lieu au printemps 2002 en Guyane et à la fin de l'été à la Réunion. Ce programme s'appuyait sur les enseignements tirés des divers tests réalisés en métropole, mais ceux-ci ne suffisaient pas du fait du contexte propre à ces départements. Les tests visaient quatre objectifs principaux :
 - s'assurer que le plan de sondage envisagé était opérationnel ;
 - valider l'enchaînement des procédures allant des phases préparatoires (tournée de localisation du bâti dans les îlots du test, tirage de l'échantillon d'adresses) à la collecte elle-même ;
 - étudier la possibilité de réaliser la collecte par dépôt-retrait des questionnaires ;
 - s'assurer de la bonne compréhension des questionnaires par les personnes ;
 - valider la possibilité de mettre à jour, voire de créer un répertoire d'adresses proche de celui de la métropole.
- Les tests de 2002 dans les DOM ont été réalisés par l'INSEE sans solliciter la participation des communes. La concertation sur le nouveau recensement dans les DOM se déroule dans le cadre général de la concertation et fait l'objet de consultations locales ;
- enfin, une « répétition » de collecte volumineuse sera préparée fin 2002 pour être exécutée en janvier-février 2003 auprès d'un ensemble de communes de toute taille.

Quelques enseignements des tests de fin 2001 dans les communes de plus de 10 000 habitants

Constats de problèmes de repérage d'adresses en cours de collecte

Quelques constats, mais rares, de problèmes de localisation d'adresses en cours de collecte qui apparaissent quand on compare l'adresse complétée par les habitants sur la feuille de logement et l'adresse que l'agent enquêteur avait à visiter.

Localisation des logements, numérotation au dépôt des questionnaires

La localisation des logements de l'adresse dans le carnet de tournée en début de collecte a été bien intégrée dans l'ensemble. La numérotation des questionnaires n'est pas toujours faite au moment du dépôt par manque de temps à ce moment.

Dans le suivi des agents enquêteurs, la consigne de vérifier le remplissage des carnets de tournée devrait être renforcée.

Fin de collecte

Pour achever la collecte, on vérifie que pour toute adresse de la liste on a un résultat et que le nombre de logements correspond au nombre de logements attendu. Cette opération, qui sera du ressort de l'équipe communale, devra faire l'objet d'une description précise dans le manuel du responsable communal.

Contrôles en bureau

Le plus souvent les contrôles en bureau ont été réalisés en comparant la taxe d'habitation (TH) et les feuilles de logement. Ce contrôle fonctionne bien : pour 91,5 % des adresses, on peut valider que l'adresse recensée est bien celle qui a été échantillonnée.

Contrôles sur le terrain

Les contrôles sur le terrain ont eu lieu pour les adresses non validées en bureau (8,5% des adresses), pour un échantillon de logements non enquêtés et de logements vacants ainsi que pour un échantillon de logements recensés.

L'entretien, quand il a lieu, dure moins de dix minutes. Certains enquêteurs ont pu le réaliser par téléphone.

2 - Le site expérimental poursuivra ses travaux en 2003. L'objectif visé est toujours, en collaboration avec trois communes volontaires, de réaliser l'enchaînement des opérations de collecte de manière à contrôler la pertinence et l'efficacité de l'organisation prévue. Il ne s'agit pas seulement, comme lors des tests, de lever des options techniques précises, mais aussi et surtout de s'assurer que la collaboration entre les communes et l'INSEE peut se dérouler conformément au schéma convenu, avec un bon assemblage des applications informatiques.

Les enseignements tirés des travaux menés en 2002, qui portaient sur la mise à jour du répertoire d'immeubles localisés (RIL), et qui comportent aussi des tests de collecte dans les trois communes concernées, dicteront la nature précise des opérations à inscrire en 2003 au plan de charges du site expérimental. Il convient de tester précisément les hypothèses actuelles du programme, notamment sur l'organisation et les outils de suivi de la collecte. Il n'est pas prévu que le site réalise un nouveau test de collecte en 2003.

3 - La préparation du nouveau recensement dans les départements d'outre-mer (DOM) donnera lieu à un ensemble de tests en 2003, comme en métropole. Les équipes pourront ainsi se familiariser avec les différents concepts et outils. Il sera aussi possible d'y associer des communes afin de valider la partage des tâches entre les communes et l'Insee. Cette association des communes aux tests de

2003 paraît d'autant plus souhaitable que, contrairement à ce qui se fait en métropole avec le site expérimental, les tests de 2002 ont été menés dans les DOM uniquement par l'Insee. Elle permettra de s'assurer que le protocole envisagé est adapté et acceptable par les communes.

4 - Enfin, la préparation des travaux de terrain sera accompagnée de la poursuite des réflexions sur les méthodes d'estimation. En particulier, des simulations seront effectuées pour apprécier la précision de différents modes de sondage et pour examiner les techniques possibles d'actualisation au moyen des fichiers administratifs, notamment ceux de la taxe d'habitation.

Les travaux d'estimation distinguent les communes en dessous du seuil de 10 000 habitants et les autres communes.

Dans le cas des premières, les données de base pour les estimations proviennent, soit de la collecte exhaustive dans les communes enquêtées à l'année de référence, soit des collectes les plus proches dont on extrapole et/ou rétro-pole les résultats.

Pour les secondes, il s'agit de combiner les données des cinq enquêtes successives entourant la date de référence.

Le travail méthodologique consiste d'une part à optimiser les modèles d'estimation à partir des données de base, à apprécier leur précision en niveau et en structure pour les statistiques communales et infra-communales, et, d'autre part, à mesurer les gains de précision apportés par l'introduction d'informations complémentaires issues des fichiers administratifs.

3. Opérations répétitives

Sans objet en l'attente de l'entrée du nouveau recensement en régime de croisière.

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Sans objet pour le programme de rénovation du recensement de la population.

5. Aspects particuliers du programme 2003

5.1 Aspects régionaux et locaux

Le recensement de la population est une source statistique extrêmement attendue par les utilisateurs d'information régionale et locale, y compris infra-communale. Les résultats du recensement de 1999 sont donc abondamment utilisés par de multiples acteurs de la vie économique et sociale.

L'objectif essentiel de la rénovation du recensement de la population est de fournir annuellement, d'ici quelques années, une information plus fraîche, donc plus utile aux décideurs, que le recensement classique. Pour assurer la production régulière de cette information (qui aura environ trois ans d'âge au lieu de six en moyenne dans le système actuel), il faudra accumuler le produit de cinq collectes successives afin de construire des synthèses statistiques couvrant les différents échelons géographiques allant du département aux communes et, pour celles de 10 000 habitants ou plus, à l'Iris 2000.

Les premières synthèses statistiques annuelles détaillées aux niveaux communal et infra communal seront publiées fin 2008 et début 2009, environ cinq ans après le lancement de la première vague de collecte. Auparavant, et sans doute à partir de 2005, il aura été possible de produire des résultats concernant la France entière (hors TOM) et ses régions en utilisant les données collectées chaque année.

5.2 Aspects « environnement »

Sans objet pour 2003, les opérations prévues n'étant pas destinées à produire des résultats statistiques.

5.3 Aspects européens

Sans objet pour le programme en dehors de l'intérêt manifesté par Eurostat pour son développement, compte tenu du fait que les raisons qui ont conduit l'INSEE à cette réforme sont observées aussi dans d'autres pays membres de la Communauté.

Toutefois, le nouveau recensement permettra comme par le passé de répondre aux obligations européennes en matière de données portant sur les individus et les logements issues des recensements.

6. Liste des publications

Les « Actes de la concertation sur le recensement rénové de la population » ont été publiés par le CNIS (rapport n° 56 de février 2000).

Par ailleurs, le programme a fait l'objet en 2000 de la publication de trois articles dans la revue de l'INED (« Population » volume 55, n° 4-5, 2000) :

- Présentation du recensement rénové (Guy Desplanques) ;
- Sondage, estimation et précision dans la rénovation du recensement de la population (Jean Dumais) ;
- La précision des données collectées sur une année dans le projet de recensement rénové (Benoît Riandey).

Les Actes du séminaire du 5 octobre 2000 organisé par la Société française de statistiques (SFdS) et l'INSEE sont disponibles auprès de la SFdS (Journal de la SFdS, volume 140, n° 4).

« La rénovation du recensement français » (Jean-Michel Durr et Jean Dumais – Actes du Symposium 2001 de Statistique Canada sur la qualité des données d'un organisme statistique. séminaire)

Les Actes du séminaire du 23 octobre 2001 organisé par la Société française de statistiques (SFdS) et l'INSEE seront bientôt disponibles.

Les Actes du séminaire du 25 juin 2002 organisé par la Société française de statistiques (SFdS) et l'INSEE sont en préparation.

7 - Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999 - 2003

Par rapport aux prévisions du programme à moyen terme 1999-2003, la rénovation du recensement de la population a connu de sensibles modifications :

- d'une part, en raison à la fois des difficultés qu'il y aurait eu à ramener à une date unique des informations collectées par vagues successives d'octobre à juin de chaque année, et des contentieux qu'aurait vraisemblablement occasionnés la répartition tout au long de cette même période des communes présentant une forte saisonnalité de leur activité touristique, il a été décidé d'organiser la collecte en une vague unique de quatre semaines en tout début d'année ;
- d'autre part, la concentration dans le temps des moyens nécessaires à la collecte et la clarification juridique des responsabilités respectives des communes et de l'INSEE ont conduit à organiser une collaboration active entre ces personnes publiques sur la base du respect des libertés publiques et de la confidentialité des données ;
- enfin, le calendrier du processus législatif enclenché sur les recommandations du Conseil d'Etat s'est traduit par un décalage dans le temps du démarrage des opérations de terrain, initialement prévu fin 2001.

- Direction des statistiques démographiques et sociales
. Département de la démographie
 Division Recensements de la population

1. Exposé de synthèse

La division recensement de la population organise et exploite les recensements généraux de la population, y compris dans les TOM. Elle assure également les recensements complémentaires effectués dans les villes nouvelles ou à la demande des communes en forte croissance démographique.

En l'absence de registre de population, ce qui est le cas en France, le recensement constitue une source indispensable. Il occupe une place essentielle dans le système statistique. Avec le vote de la loi mettant en place le recensement rénové, les objectifs du recensement restent les mêmes : établir la population des différentes circonscriptions administratives, que plus de 200 textes utilisent en référence, fournir les statistiques de base de la population et des logements.

D'autre part, le recensement sert de base aux enquêtes ultérieures auprès des ménages.

Le contenu des bulletins fait l'objet d'une large consultation des principaux utilisateurs sous l'égide du Conseil national de l'information statistique.

Le recensement comporte des informations sur le sexe, l'âge, le statut matrimonial, le département ou le pays de naissance, la nationalité, la résidence au précédent recensement, le statut actif ou non, la profession, l'activité économique, le lieu de travail.

Concernant les logements, le recensement apporte des informations sur le nombre d'occupants, le type de logement, l'année d'achèvement, le nombre de pièces, le statut d'occupation, les installations sanitaires, le chauffage.

L'exploitation du recensement de 1999 s'est achevée mi 2001, avec l'exploitation complémentaire, et l'ensemble des résultats a été disponible début 2002. L'année 2003 est une année de transition, avec la première campagne de collecte prévue début 2004. Toutefois, les recensements complémentaires sont maintenus jusqu'aux premières publications, prévues fin 2007.

Une structure permanente sera mise en place au sein du département de la démographie pour prendre en charge la réalisation courante du recensement rénové, mais elle ne sera véritablement opérationnelle qu'en fin 2004, la première collecte étant prise en charge par les équipes de conception.

2. Travaux nouveaux pour 2003

Après des recensements à Mayotte et en Polynésie française en 2002, des recensements seront réalisés en 2003 en Nouvelle Calédonie et à Wallis et Futuna.

3. Opérations répétitives

Recensements complémentaires : octobre 2003.

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Sans objet.

5. Aspects particuliers du programme 2003

5.1 Aspects régionaux et locaux

néant

5.2 Aspects "environnement"

Certaines questions du recensement peuvent contribuer à une meilleure connaissance de l'environnement

5.3 Aspects européens

Dans l'union européenne, les recensements de la population de la campagne 2000, souvent réalisés entre janvier et mai 2001, ont fait l'objet d'orientations définies par Eurostat. Les orientations définissent la période de collecte, les variables à collecter et les tableaux à fournir à Eurostat. Ce document, à l'opposé d'un règlement ou d'une directive, n'est pas contraignant.

6. Liste des publications

en 1999

- Résultats du dénombrement RP99
- Insee 1ère n° 663 - 664 - 665 - 691
- Fascicules provisoires (par département)
- Fascicules "Populations légales" (bleu) par département

en 2000

- Résultats du dénombrement et de l'exploitation principale
- Insee 1ère sur les unités urbaines
- Fascicules "Évolutions démographiques" (orange) par département
- Insee 1^{ère} n°731 : Résultats du recensement de Saint-Pierre-et-Miquelon
- Fascicules jaunes « Tableaux Références et Analyses de l'exploitation principale » par département
- Insee 1^{ère} n°746-747-748-749-750 (présentation de résultats nationaux de l'exploitation principale)

en 2001

- Résultats des exploitations statistiques
- Insee 1^{ère} n°758-765-766-767 sur les mobilités et les aires urbaines
- Résultats de l'exploitation complémentaire
- Insee-Résultats « Tableaux Références et Analyses du sondage au 1/20e (métropole) »
- Insee 1^{ère} n°787-788-789-790-791-792 (présentation des résultats du sondage au 1/20e)
- Fascicules verts régionaux

en 2002

- publications thématiques
- Insee résultats sur les populations étrangères et immigrées
- Insee résultats sur les ménages et les familles

Documentation du recensement de la population du recensement de la population de 1999 : Guides d'utilisation tomes1 à 10 parus.

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme

Après les retards dus aux problèmes de saisie optique des questionnaires, de l'ordre de 4 mois, le nouveau calendrier a été tenu, en particulier celui de l'exploitation complémentaire et de la diffusion des publications papier.

Direction des statistiques démographiques et sociales
. Département de la démographie
 Mission Répertoires et mouvement de la population

1. Exposé de synthèse

Après la rénovation du dispositif de collecte et d'exploitation des bulletins de l'état civil, entreprise en 1998, puis la mise en œuvre de l'application destinée à améliorer la qualité et la mise en place d'une

enquête d'exhaustivité, la poursuite des progrès, en qualité et en délai, est attendue d'une dématérialisation croissante des échanges entre les communes et l'Insee ainsi que par un changement dans l'organisation Insee-Inserm pour le traitement des décès.

Ces évolutions se font dans le cadre d'un projet de refonte de la BRPP, qui prendra plusieurs années et qui comporte plusieurs objectifs :

- permettre une dématérialisation accrue des échanges Insee-communes, tant pour l'état civil que pour le fichier électoral,
- fournir une application plus conviviale aux gestionnaires,
- faciliter la production d'indicateurs de gestion et de qualité.

3. Opérations répétitives

Collecte et exploitation des bulletins de l'état civil
 Réalisation de l'enquête d'exhaustivité
 Gestion du fichier électoral et du RNIPP
 Enrichissement de l'EDP à partir des bulletins d'état civil.

- Direction des statistiques démographiques et sociales
. Département de la démographie
 Division Enquêtes et études démographiques

1. Exposé de synthèse

La division enquêtes et études démographiques assure la comptabilité démographique, en particulier le bilan démographique de l'année écoulée. Elle réalise et exploite des enquêtes qui ont un lien avec la démographie. Elle entretient et exploite des bases de données qui s'appuient sur les données démographiques collectées par l'Insee : échantillon démographique permanent (EDP) et études longitudinales de mortalité.

Le début de l'année 2003 sera consacré à la collecte de l'enquête « construction des identités ». L'enrichissement de l'échantillon démographique permanent à l'aide du RP99 se terminera aussi en début 2003.

L'année 2003 sera par ailleurs une année d'exploitations nombreuses des sources qui ont été élaborées dans les années précédentes : enquêtes « Handicaps-incapacités-dépendance » et « Étude de l'histoire familiale », EDP, échantillons de mortalité différentielle.

Enfin l'étude de la comptabilité démographique sera poursuivie avec un élargissement aux DOM.

Une réflexion sera entreprise pour la prise en compte du recensement rénové.

2. Travaux nouveaux pour 2003

2.1. Enquêtes vraiment nouvelles, rénovées ou de périodicité supérieure à l'année

- Enquête « Construction des Identités »

Cette enquête novatrice vise, par entretien auprès d'un échantillon représentatif de l'ensemble des individus de 18 ans et plus, à mesurer, décrire et hiérarchiser les différentes composantes du lien social. Elle cherche à analyser comment chaque individu s'insère dans la société tout en affirmant son individualité et sa singularité, en fonction de l'appartenance à des groupes sociaux (famille, profession, lieu de résidence, ...) mais aussi en fonction de son histoire (mobilité géographique ou sociale notamment) et de caractéristiques plus personnelles comme l'état de santé. Sa préparation et sa réalisation se font en partenariat étroit avec l'INED, l'INSERM, les ministères des affaires sociales, du travail, de

la culture et la délégation interministérielle à la ville. Après un test de grande ampleur en 2002, la collecte aura lieu au 1^{er} trimestre 2003 auprès d'un échantillon d'environ 8000 personnes.

2.2. Autres travaux nouveaux ou rénovés prévus pour 2003

- Opérations faisant suite au RP 1999

L'enrichissement de l'échantillon démographique permanent par le RP 1999 et la création des nouveaux échantillons de mortalité ne seront achevés début 2003. Ces sources permettront des études nombreuses en 2003 : études socio-démographiques ou méthodologiques à partir de l'EDP, études des disparités de mortalité et de la mortalité aux grands âges à l'aide des échantillons de mortalité.

Les études de mortalité bénéficieront de l'enrichissement des échantillons de mortalité par les causes de décès ; elles seront menées dans le cadre de partenariats avec l'INSERM, l'InVS (institut de veille sanitaire) et l'INED.

3. Opérations répétitives

3.1. Comptabilité démographique

Les conséquences de la modification des bulletins d'état civil et de l'évolution des modes de circulation de l'information étant désormais intégrées, on va chercher à enrichir les données publiées, notamment sur les reconnaissances et dans la mesure du possible sur le PACS, tout en assurant la qualité des indications fournies et en se préparant à l'apport dans ce domaine des données du recensement rénové de la population. L'intégration des DOM dans le bilan démographique sera poursuivie.

5. Aspects particuliers du programme 2003

5.1. Aspects "régionaux et locaux"

Les données de l'enquête « Étude de l'histoire familiale » sont désormais disponibles avec des pondérations définitives qui, compte tenu de la taille de l'échantillon et du plan de sondage, permettent de donner lieu à des exploitations au niveau régional.

Quant à l'enquête « Handicaps, incapacités, dépendance », elle a fait l'objet d'un travail novateur de pondération du fichier national par la méthode de l'estimation sur petits domaines, qui a permis la publication de résultats pour certaines régions ou groupes de régions et rend possible des exploitations variées à ces mêmes niveaux.

La division réalisera des « Données de démographie régionale », reprenant des travaux faits suite à chaque recensement.

5.2. Aspects "environnement"

Néant

5.3. Aspects "européens"

Les exploitations de l'enquête Étude de l'histoire familiale et de l'Échantillon démographique permanent des comparaisons européennes en matière de comportements familiaux.

6. Publications

La mobilité géographique et la promotion professionnelle des salariés : une analyse par aire urbaine - C. Brutel, M. Jegou et C. Rieu, *Économie & Statistique* N° 336, 2000-6

Enquête Handicaps-incapacités-dépendance, résultats détaillés - C.Goillot, Insee résultats, n° 755-756, série Démographie Société n°83-84, septembre 2001.

"L'enquête HID de l'INSEE, Objectifs et schéma organisationnel" - P.Mormiche, *Revue de la Fédération Nationale de Gérontologie*, 2001.

Bilan démographique 2001 : le regain des naissances et des mariages se confirme - L.Doisneau, *Insee Première* n°825, février 2002

Langues régionales, langues étrangères : le l'héritage à la pratique - F.Clanché, *Insee Première* n°830, février 2002

"L'enquête HID et les aînés" - Joël Ankri et Pierre Mormiche, *revue de l'Observatoire Franco-Québécois de la Santé*, à paraître, 2002.

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme

Toutes les opérations prévues dans le moyen terme devraient être réalisées, avec parfois un peu de retard, soit pour sous-estimation de la charge de mise au point (enquête Identités), soit du fait des retards de l'exploitation du recensement.

- Direction des statistiques démographiques et sociales
. Département de la démographie
 Pôle Infrastructures géographiques

1. Exposé de synthèse

Le pôle Infrastructures géographiques de l'INSEE est responsable de la gestion de l'information géographique à l'INSEE : il gère l'évolution des découpages communaux, les bases d'information géographique infracommunale, ainsi que les zonages statistiques élaborés par l'INSEE. Dans la perspective du recensement rénové, il met en place dans les communes de plus de 10000 habitants un répertoire d'immeubles localisés (RIL), permettant d'associer à chaque construction à usage d'habitation ou d'activité une adresse et une localisation. Le RIL s'inscrit dans la démarche de service public de mise en place du référentiel à grande échelle (RGE), menée sous maîtrise d'œuvre IGN.

2. Travaux nouveaux pour 2003

Mise à jour du RIL à la mi 2003, pour permettre la première collecte du RRP.
 Début du projet 2003, qui vise à une intégration complète des bases d'information géographique de l'Insee.

3. Opérations répétitives

Mise à jour annuelle du Code officiel géographique et du RIL.

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme

La mise à jour du RIL doit être assortie d'indicateurs de qualité et de gestion. Le champ du RIL pourra être étendu à des communes de moins de 10000 habitants, en fonction des besoins.

- Direction des statistiques démographiques et sociales
. Département de la démographie
 Mission répertoire des équipements

1 Exposé de synthèse

L'INSEE et le SCEES ont à plusieurs reprises réalisé ensemble un inventaire des équipements des communes, la dernière fois en 1998. D'autre part, l'INSEE a réalisé une enquête équipements urbains

en 1994. Dans une démarche consistant à tirer parti des sources administratives, l'INSEE met en place un répertoire des équipements, qui offrira une localisation fine des équipements dans les communes de plus de 10000 habitants. Pour chaque équipement, seront collectés l'adresse et, si possible, un indicateur de capacité. L'aide des communes serait demandée pour valider l'information rassemblée. Ce projet intégrera des enquêtes sur l'attraction de certains équipements dans les zones rurales, de façon à maintenir l'apport des inventaires communaux précédents. Ce projet sera mené en étroite coopération avec plusieurs SSM.

2. Travaux nouveaux pour 2003

En 2003, après la mise en place d'une maquette sur une première gamme d'équipements, le répertoire devrait être opérationnel dans une première version.

3. Opérations répétitives

Avant d'introduire un équipement dans le répertoire, des tests seront réalisés pour apprécier la capacité à définir l'équipement et la qualité des sources administratives permettant d'obtenir l'information. D'autre part, le répertoire fera l'objet de mises à jour annuelles.

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme

Le projet de répertoire des équipements prend la suite du projet d'inventaire permanent des équipements et services urbains décrit dans le programme à moyen terme.

- Direction des statistiques démographiques et sociales
. Département de la démographie
 Mission Estimations localisées de population

1 Exposé de synthèse

Entre les recensements de population, l'INSEE élabore chaque année des estimations localisées de population, fondées sur l'utilisation de sources administratives, à l'aide de l'application « ELP ». Après le recensement de 1999, cette application est en cours de refonte. Début 2003, elle permettra d'obtenir des estimations au 1^{er} janvier 2002.

2. Travaux nouveaux pour 2003

En 2003, une réflexion sera entreprise pour prendre en compte dans ces estimations les résultats du recensement rénové.

3. Opérations répétitives

Les estimations sont annuelles. Il peut être envisagé d'incorporer de nouvelles sources administratives.

- Direction des statistiques démographiques et sociales

. Département des prix à la consommation, ressources et des conditions de vie des ménages

Division des Prix à la consommation

1. Exposé de synthèse

1.1 2003

Le projet de saisie portable et rénovation de l'application régionale des prix sera déployé entre avril et juillet 2003. Il comporte une dimension technique avec la modernisation des outils de collecte et de gestion des relevés et une dimension organisationnelle avec le regroupement de l'activité sur 7 DR sites.

La méthodologie de l'**indice des prix à la consommation** sera améliorée par le développement des méthodes hédoniques pour le traitement des effets qualité lors des remplacements dans les biens durables et l'habillement.

1.2 Moyen terme 1999-2003

Le premier objectif du programme à moyen terme 1999-2003 était la mise en base d'une nouvelle base 1998 de l'IPC, comportant de nombreuses innovations. Il a été atteint comme prévu, au premier semestre 1999.

Diverses améliorations portent sur le champ, les méthodes de traitement, de calcul d'estimation des pondérations ont également été effectuées conformément au programme à moyen terme.

Le projet de rénovation du dispositif de collecte et de traitement en région de l'IPC a été engagé en 1998. La disponibilité tardive de moyens de conception informatique d'une part, sa complexité d'autre part, ont conduit à reporter en 2003 son échéance initialement prévue en 2002.

2. Travaux nouveaux pour 2003

2.1. Enquêtes nouvelles

Aucune opération n'est envisagée.

2.2. Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2002

2.2.1) Rénovation du dispositif de collecte et de traitement des données

Le projet IPCR (saisie portable et rénovation de l'application régionale des prix) sera déployé entre avril et juillet 2003. Il comporte une dimension technique avec la modernisation des outils de collecte et de gestion des relevés et une dimension organisationnelle avec le regroupement de l'activité sur 7 DR sites.

2.2.2) Amélioration de la qualité de l'IPC

- L'animation et la formation du réseau régional (collecte et production) seront poursuivies en liaison avec la Division "Coordination des activités d'enquête et des méthodes de collecte".

- La méthodologie de l'IPC sera améliorée sur divers points :

* amélioration de la couverture en terme de produits, adaptation et amélioration des indices dans différents domaines.

* développement des méthodes hédoniques pour le traitement des effets qualité lors des remplacements, en particulier dans les biens durables et l'habillement et de manière plus générale amélioration des méthodes de remplacement de produit en liaison avec l'échantillonnage.

* utilisation accrue de données issues de panels de distributeurs dans deux domaines : produits manufacturés et alimentaires de grande distribution, biens durables.

3. Opérations répétitives

L'indice des prix continuera à être publié bi mensuellement, dans des conditions identiques :

- indice provisoire vers le 10-12 suivant le mois d'observation dans une "Informations Rapides" de quatre pages. Les indices CVS, sous-jacent et l'IPCH y figurent.

- indice définitif entre le 24 et le 27 selon le mois d'observation dans une "Informations Rapides" de 8 pages.

Si, à l'issue de la mise en place du projet IPCR, l'amélioration de la qualité des données et l'accélération des flux d'échange d'informations le permettent, la publication de l'indice provisoire sera suspendue et celle de l'indice définitif sera avancée à la date actuelle de diffusion de l'indice provisoire. Par ailleurs, la BDM est mise à jour le jour de la publication des indices. On y trouve toute la gamme des indices produits : indices de référence détaillés, indices CVS, inflation sous-jacente, IPCH de la France et de ses partenaires.

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Aucune évolution particulière n'est envisagée.

5. Aspects particuliers du programme 2003

5.1. Aspects régionaux et locaux

Rien à signaler.

5.2. Aspects environnement

Rien à signaler.

5.3. Aspects européens

Le processus d'harmonisation européenne des indices de prix se poursuivra en 2003.

Dans le cadre d'un "plan d'action" élaboré par Eurostat, un ensemble de travaux à caractère méthodologique a été entrepris en 2002 pour progresser sur les deux dossiers délicats de l'échantillonnage et de l'ajustement de qualité. Ils déboucheront sur des propositions d'amélioration des méthodes de calcul de l'IPCH en 2003.

Un indice expérimental relatif aux propriétaires occupants sera élaboré et son adjonction éventuelle à l'IPCH sera étudiée.

6. Liste des publications relatives aux programmes statistiques de 2001 et 2002

- Deux Informations Rapides mensuelles diffusant l'indice provisoire et l'indice définitif.
- "Prix à la consommation – moyennes annuelles 2000 et 2001", Informations Rapides n° 27, janvier 2001.
- "Une inflation contenue en 2000" INSEE Première n°763, mars 2001.
- "Methodology for constructing a price index for mobile-telephony services" 6ème Conférence internationale sur les indices de prix, Groupe d'Ottawa, Canberra, avril 2001.
- "Evaluation des micro-données et de l'IPC, cas des lave-vaisselle et des télévisions", Conférence ONU-OIT sur les indices de prix à la consommation, Genève, novembre 2001.
- Un INSEE Première en 2002 faisant le bilan de l'évolution des prix en 2001.
- Plusieurs études à caractère méthodologique seront effectuées à partir des micro-données de biens durables dont dispose la Division : étude de la représentativité de l'échantillon de l'IPC, modélisation hédonique, simulation de différentes méthodes de remplacement en fonction du cycle de vie des produits.

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

Les principaux faits marquants du programme statistique pour 2002 ont été exposés au point 1. La mise à jour du tableau de suivi, effectuée ci-après, fait apparaître les constats suivants, par rapport au programme à moyen terme 1999-2003 :

- Les opérations concernant le cœur du dispositif (nouvelle base de l'IPC, amélioration méthodologique des indices) ont été assurées conformément aux objectifs ;

- La rénovation de dispositif de collecte et de traitement des prix à la consommation est engagée mais a pris un peu de retard du fait de l'indisponibilité du CPOI jusqu'à la fin de l'année 1999 et de la complexité de l'opération.

- Direction des statistiques démographiques et sociales

. Département Prix à la consommation, ressources, conditions de vie des ménages
Division Logement

5. Aspects particuliers du programme 2003

1. Aspects régionaux et locaux

L'enquête Logement 2001-2002 a fait l'objet d'une extension d'échantillon dans la région Nord-Pas-de-Calais.

Par ailleurs, la taille de l'échantillon de l'enquête nationale (environ 30 000 ménages répondants) permet d'apprécier certaines spécificités régionales.

- Direction des statistiques démographiques et sociales

. Département Prix à la consommation, ressources, conditions de vie des ménages
Division Conditions de vie des ménages

1. Exposé de synthèse

La collecte de l'**enquête décennale sur la Santé** commencée en octobre 2002, se poursuivra jusqu'en septembre 2003. L'échantillon national est de 18 000 logements (soit 12 000 ménages répondants attendus) en France métropolitaine, plus des extensions régionales dans cinq régions. Cette enquête permettra de mesurer à la fois la morbidité et la consommation médicale de la population.

Le dispositif des **enquêtes permanentes sur les conditions de vie (EPCV)** permettra de poursuivre les séries d'indicateurs sociaux. Cette année, deux plates-formes sont prévues, en mai et octobre. La première, en collaboration avec les deux ministères concernés, portera sur **la participation à la vie culturelle et sportive** et fait suite aux recommandations de la formation « Démographie-Conditions de vie » du CNIS. La seconde portera sur le thème « **éducation et familles** », 11 ans après l'enquête sur « l'effort d'éducation des familles » de mai 1992.

Par ailleurs la division continuera de produire les indicateurs mensuels sur le "moral des ménages" de l'**enquête de conjoncture auprès des ménages (CAMME)** et, en fonction de l'actualité, d'utiliser le dispositif de micro plate-forme.

2. Travaux nouveaux pour 2003

• **Enquête décennale sur la Santé**

La collecte de cette enquête démarrera en octobre 2002 et s'achèvera un an plus tard, en septembre 2003. l'échantillon national devrait se monter à 18 000 logements (soit 12 000 ménages répondants) en France métropolitaine, plus des extensions régionales, en région Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Champagne-Ardenne, Île-de-France et PACA. Compte-tenu de ces extensions, l'échantillon atteint 25 000 logements.

Mesurant traditionnellement la morbidité conjointement à la consommation de soins et de médicaments, l'enquête de 2002-2003 comportera un volet plus complet que lors des enquêtes précédentes sur l'origine des pathologies (accidentelles...) et les comportements, notamment de prévention. Elle intégrera également des questionnements permettant de déterminer un score sur l'état de santé, questionnements normalisés au niveau international. Les questionnements deviennent tous individuels.

En outre, il est envisagé, à titre de test, d'associer à l'enquête auprès des individus deux modes différents de collectes d'information : sur les consommations, par appariement avec les fichiers de la sécurité sociale, et sur l'état de santé, en proposant aux enquêtés un examen médical standardisé.

• **Partie variable des enquêtes permanentes sur les conditions de vie.**

Deux enquêtes "plate-forme PCV" sont prévues pour 2002 :

Le thème de la "**participation à la vie culturelle et sportive**" sera exploré en mai 2003. Cette enquête fait suite, notamment, aux avis de la formation « démographie-Conditions de vie » du CNIS, donnés lors des réunions de mai 2000 et mai 2001, et sera réalisée en partenariat avec les ministères de la jeunesse et des sports et de la culture. L'objectif premier de l'enquête est de mieux cerner et mesurer les différentes formes de participation à la vie culturelle et sportive, en s'appuyant sur une définition de l'activité fondée sur différents critères (fréquence, contenu, contexte, degré d'investissement...). L'intérêt d'une telle enquête est aussi d'observer l'interaction entre ces deux formes prépondérantes d'usage du temps libre : leur articulation, leurs complémentarités et leurs oppositions. Le second objectif de l'enquête est de mieux connaître les personnes pratiquant telle activité culturelle ou sportive grâce à une description très précise du ménage et de l'individu fourni par la partie fixe des enquêtes PCV. En négatif, il s'agira également de mieux comprendre les raisons de la non pratique en essayant de mettre en avant des explications de nature individuelle, liées à la définition sociale de l'individu, et des explications relatives à l'offre (éloignement par rapport aux équipements, coût...). Un objectif de plus long terme est de mesurer les changements que connaissent les activités culturelles et sportives et de construire ainsi un outil permanent d'observation des pratiques culturelles et sportives. On pourra par exemple se demander si l'on observe, sur le long terme, des tendances communes aux deux domaines (démocratisation, massification, individualisation...). L'enquête est en effet destinée à être reconduite à l'avenir avec une périodicité de quatre ans.

L'enquête d'octobre 2003 devrait porter sur le thème "**éducation et famille**". Menée en collaboration avec la DPD de l'éducation nationale, l'INED, la CNAF, le CERC et la DREES, l'objectif général de cette enquête est d'étudier dans leur globalité les pratiques éducatives des familles : dans le cadre des relations avec l'école, mais également les préoccupations pédagogiques mises en œuvre au quotidien. En actualisant les données de l'enquête « Efforts éducatifs des familles » réalisée en 1992, l'enquête permettrait en particulier des exploitations en évolution afin de mesurer les modifications de comportements des familles en lien avec les mutations du système scolaire, et l'évolution des attentes et ambitions des parents.

C'est également l'occasion d'explorer des thèmes complémentaires en particulier sur l'éducation au quotidien (les relations entre parents et enfants, la scolarisation hors école, les vacances scolaires ...).

3. Opérations répétitives

- Parties indicateurs sociaux des enquêtes permanentes sur les conditions de vie (trois enquêtes par an).
- Enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages.

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

La division CDV ne mène aucune enquête auprès des entreprises.

5. Aspects particuliers du programme 2003

5.1. Aspects régionaux et locaux

L'enquête Santé 2002-2003 va faire l'objet d'extensions régionales, probablement dans cinq régions (Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Champagne-Ardenne, Île-de-France et PACA).

5.2. Aspects "environnement"

Les indicateurs sociaux de l'enquête PCV de janvier portent sur la qualité de l'habitat, l'environnement et la sécurité.

5.3. Aspects européens

L'enquête Santé comportera des volets harmonisés au niveau international. Les indicateurs sociaux des enquêtes PCV sont susceptibles de faire l'objet de comparaisons internationales, notamment européennes.

6. Publications

A noter :

En 2001 et de janvier à juillet 2002

Enquête Permanente Conditions de Vie (EPCV) - indicateurs sociaux

Titre	Support	Enquête
Le cadre de vie des plus de 60 ans	<i>Insee-Première</i> n°760, février 2001	janvier 2000
Diverses fiches sur les conditions de vie des jeunes	<i>Contours et caractères</i> , les jeunes, 2000	janv., mai et octobre
Modes de transports utilisés par les ménages- Indicateurs sociaux annuels	<i>Insee Résultats</i> n°733 - <i>Série Consommation-modes de vie</i> n°105, mars 2001	janv. et mai 1996 à 2000
Evaluation de la qualité de l'environnement, des nuisances et de l'insécurité-Indicateurs sociaux annuels	<i>Insee Résultats</i> n°737 - <i>Série Consommation-modes de vie</i> n°107, mai 2001	janvier 1996 à 2000
Le tabac : vingt ans d'usage et de consommation	<i>Insee-Première</i> n°808, octobre 2001	mai 1996 à 2000
Conjoncture et évolution de la pauvreté : une approche pluridimensionnelle	<i>Les travaux de l'Observatoire de la pauvreté et de l'exclusion sociale, la documentation française, 2002</i>	mai 1996 à 2001
Indicateurs de niveau de vie-indicateurs sociaux annuels de 1996 à 2001	<i>Insee Résultats</i> n°737 - <i>Série Consommation-modes de vie</i> n°2, série société, janvier 2002	mai 1996 à 2001

Enquête Permanente Conditions de Vie (EPCV) - Parties Variables

Titre	Support	Enquête
les inégalités devant les vacances	<i>Economie et Statistique</i> n°345. 2001-5	octobre 1999
Les Français privilégient toujours les vacances à la mer	<i>Insee Première</i> n°819, décembre 2001	octobre 1999
Un tiers des adultes ont déjà utilisé l'internet	<i>Insee Première</i> n°850 juin 2002	octobre 2001, Nouvelles Technologies
Les relations au tabac sont multiples	<i>Insee Première</i> n°852 juin 2002	mai 2001, Comportements vis à vis de la santé
Les vacances des Français	<i>Insee Résultat Société</i> n°4, mai 2002	octobre 1999, Vacances

Enquête de conjoncture mensuelle auprès des ménages (CAMME)

Titre	Support	Enquête
L'euro s'installe dans le quotidien des ménages	<i>Supplément à information rapide mensuelle</i> n°304	janvier 1999 à septembre 2002
Les opinions des Français	<i>France, portrait social</i> - 2001	janvier 2000 à juin 2001

Enquête sur le devenir des personnes sorties du RMI (1997-1998)

Titre	Support	Enquête
L'insertion professionnelle des allocataires du RMI : des débouchés difficiles après un emploi aidé	<i>Solidarité Santé</i> , janvier 2001	Vagues janv-fév 1998 et septembre 1998
Recherche d'emploi et insertion professionnelle des allocataires du RMI Les allocataires du RMI : moins d'isolés au sens familial et social que dans la statistique administrative Contrat d'insertion et sortie du RMI RMI et revenus du travail : une évaluation des gains financiers à l'emploi Aide au logement et emploi Salaire de réserve, allocations chômage dégressives et revenu minimum	<i>Economie et Statistique</i> n°346-347 2001 6-7	Vagues janv-fév 1998 et septembre 1998

Titre	Support	Enquête
L'observation de populations en situation de pauvreté ou de précarité, informations administratives et données d'enquête : l'exemple de l'enquête sur le devenir des allocataires du RMI	<i>Enquêtes, modèles et applications, Dunod, novembre 2001</i>	Vague janv-fév 1998
Le retour à l'emploi des allocataires du RMI : les enseignements de l'enquête sur le devenir des personnes sorties du RMI	<i>DREES, dossiers solidarité et santé, n°1, janvier-mars 2002.</i>	Vague janv-fév 1998

Enquête Emploi du Temps (1998-1999)

Titre	Support
Les loisirs des seniors : ruptures et continuité	<i>France-Portrait Social, 2001</i>
10 articles sur l'emploi du temps	<i>Economie et Statistique</i> numéro 6-7 2002, septembre 2002

Enquête Sans domicile (janvier-février 2001)

Titre	Support
Hébergement et distribution de repas chauds Le cas des sans domicile	<i>Insee-Première n°823-janvier 2002</i>
Hébergement et distribution de repas chauds Qui sont les usagers de ces services	<i>Insee-Première n°824-janvier 2002</i>

INED

Suite aux premiers tests sur chacun des volets (volet individuel et volet employeur), l'Ined va poursuivre avec l'INSEE la réalisation de tests de procédures sur *l'enquête Familles et employeurs* en 2003. En particulier, le volet individuel va être mis en place sous CAPI. Pour le volet employeur, la définition du protocole de collecte sera décidée entre les trois principaux partenaires (INED, INSEE, DARES) début 2003. On pourra dès lors envisager un passage en formation pour avis d'opportunité et préciser un calendrier compatible avec la charge de travail de l'INSEE pour la date de l'enquête en vraie grandeur (début ou mi 2004).

Le Conseil supérieur de l'adoption, relayé par la Direction générale de l'action sociale au ministère de l'Emploi et de la solidarité, a souhaité qu'une grande *étude nationale et anonyme soit réalisée sur l'adoption* et a confié cette mission à l'Institut national d'études démographiques (Ined).

Au printemps 2002, une étude de faisabilité a été réalisée à la Direction de l'action sociale du département des Yvelines (DASDY) à partir d'une collecte anonymisée d'informations figurant dans les dossiers de candidature à l'adoption, puis d'entretiens en face à face auprès d'un échantillon de candidats ayant donné leur accord exprès de participation à l'Ined.

L'objectif était de mieux connaître, dans sa diversité la population des adoptants et de permettre la mise en place d'un protocole de collecte au plan national. Cette démarche statistique peut apporter un éclairage utile pour la réflexion et l'action des intervenants dans le domaine de l'adoption. Un rapport final sera remis fin 2002 à la Direction de l'action sociale du ministère des Affaires sociales.

Pour 2003, nous envisageons la généralisation de l'étude dans sa partie collecte de données à partir des dossiers dans plusieurs directions départementales de l'action sanitaire et sociale. C'est à ce titre que nous soumettons le projet pour avis d'opportunité début 2003.

Par ailleurs, l'Ined est également impliqué dans le projet d'enquête *Construction des identités* présenté par l'Insee. Il a participé à la conception du questionnaire, aux différents tests et est engagé financièrement dans les opérations de collecte.

Enfin, l'Ined continue de gérer l'étude longitudinale sur *les personnes atteintes de mucoviscidose* et, en partenariat avec l'Inserm, de participer à l'enquête longitudinale *Cohortes contraceptives* pour la quatrième interrogation de la première cohorte. Une deuxième cohorte sera lancée en novembre 2003 sous réserve de l'obtention du financement.

Ministère de la culture et de la communication

- Direction de l'administration générale

. Département des études et de la prospective (DEP)

1. Synthèse

Le programme 2003, comme ceux des années précédentes donne la priorité aux travaux liés à des enjeux de politique culturelle : emploi culturel, publics de la culture, enseignement et éducation artistiques. Aux études et enquêtes relatives à ces thèmes, dont les deux premiers étaient présents dans le programme 1999/2003, s'ajoute un programme de mise en œuvre d'un répertoire des unités d'activités

culturelles qui constituera un outil de coordination des travaux statistiques et une base générale d'enquêtes auprès des entreprises et des établissements du secteur culturel.

2. Travaux nouveaux

- Les données sur le financement public de la culture seront actualisées grâce au renouvellement sur la base d'un dispositif révisé, de l'enquête triennale sur les dépenses culturelles des collectivités locales. Elle portera sur les dépenses de l'année 2000 et concernera outre les régions, les départements et les communes de plus de 10 000 habitants, les structures de coopération intercommunales.

Ministère de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales - Direction centrale de la police judiciaire

1. Exposé de Synthèse

Mis en place en 1972, le système statistique a été modernisé une première fois en 1988, puis en 1995 à la suite des travaux menés par un groupe interministériel. Il repose sur une méthodologie unique de comptage des infractions composant la nomenclature statistique. Les règles édictées dans un guide de méthodologie statistique et les contrôles hiérarchiques effectués garantissent l'homogénéité et la fiabilité de la collecte effectuée par l'ensemble des services producteurs.

Par ailleurs, depuis le 1^{er} juillet 1995, ce système autorise une analyse mensuelle départementale de la criminalité et de la délinquance, grâce à la transmission par voie télématique à destination des échelons centraux, des statistiques établies en ce domaine par les services territoriaux de police et de gendarmerie.

La production de ces informations est reconduite annuellement et répond aux besoins de l'ensemble des autorités.

En conséquence, le dispositif statistique actuel sera conservé, notamment afin de maintenir l'analyse de séries longues. Il n'est pas envisagé de le modifier, ni même de créer un nouvel instrument de mesure de la délinquance .

Des améliorations pourront toutefois être apportées au dispositif existant, notamment en terme de communication des résultats.

2 Travaux nouveaux pour 2003

1) Les enquêtes vraiment "nouvelles", les enquêtes renouvelées et toutes celles de périodicité supérieure à l'année :

NEANT

2) Les autres travaux statistiques nouveaux ou renouvelés prévus pour 2003 :

- poursuite de l'expérimentation de la base nationale du STIC (Système de Traitement des Infractions Constatées) comme source de transmission et d'exploitation des statistiques 4001 par les services de la Police nationale : cette opération s'inscrit dans la modernisation du processus informatisé de collecte et des dispositifs de sauvegarde des données recueillies.

- Etude et réalisation d'une chaîne de traitement visant à l'exploitation d'indicateurs statistiques nationaux (données chiffrées sur les victimes ainsi que les auteurs de crimes ou de délits, par tranches d'âge, catégories socioprofessionnelles, nationalités....)

- Poursuite/réactualisation des études thématiques précédemment engagées et portant notamment sur les phénomènes criminels nouveaux ou en augmentation (délinquance de voie publique, délinquance des mineurs, infractions violentes, ...) avec pour objectif de mettre en évidence des tendances à partir de l'étude de séries longues (période décennale).

3. Opérations répétitives

- Collecte, centralisation et exploitation des statistiques mensuelles départementales sur la criminalité et la délinquance constatées par les services de police et de gendarmerie, à partir d'une transmission par voie télématique.

- Production de la publication statistique annuelle "Aspects de la criminalité et de la délinquance constatées en FRANCE" dont la diffusion est assurée par la Documentation Française. Depuis l'édition 1999, le tome 1 intègre des présentations graphiques en couleur. Par ailleurs, les tomes 1 et 2 de cette publication font l'objet d'une diffusion publique (voir infra partie 6).

5. Aspects particuliers du programme 2003

5.1. Aspects régionaux et locaux

Pour la réalisation des "tableaux économiques régionaux" (TER), le service central d'étude de la délinquance fournit depuis 1998 les statistiques criminelles des régions administratives et des départements français à la direction régionale INSEE POITOU-CHARENTES, en charge de ce dossier. (mise à jour des tableaux statistiques avec chiffres 2001 adressée en août 2002).

Le service central d'étude de la délinquance apporte également sa contribution à la mise à jour annuelle des T.E.F (Tableaux de l'économie française) et de « l'annuaire statistique de la France », publications produites par l'INSEE (mise à jour adressée fin mai 2002).

6. Liste des publications

"Aspects de la criminalité et de la délinquance constatées en France".

Publication annuelle (édition 2001) disponible au public depuis le 9 septembre 2002 (Tomes 1 et 2).

Cette publication est diffusée au Premier Ministre, au Parlement, aux autorités nationales et territoriales administratives et judiciaire, aux services de police et aux unités de gendarmerie ainsi qu'au public par la Documentation Française.

- diffusion publique du tome 2 : il comporte les données statistiques départementales (faits constatés en 4 grandes catégories) détaillées par service de constatation (police nationale d'une part, gendarmerie nationale d'autre part) et infra départementales (chiffres des circonscriptions de sécurité publique et des compagnies de gendarmerie).

Ministère de la justice

- Direction de l'administration générale et de l'équipement

. Sous-direction de la statistique, des études et de la documentation

1.1. Statistique des mineurs

Le 18 janvier 1996, le Conseil de la statistique a validé les grandes lignes d'un nouveau dispositif statistique de suivi des mineurs. Ce dispositif comprenait :

- 1/ des tableaux de bord de l'activité des tribunaux pour enfants appréhendée à travers le flux des mesures prises par les juges des enfants et le nombre de mineurs suivis tant au civil qu'au pénal ;
- 2/ un panel de mineurs suivis en justice apportant une connaissance de ces mineurs et de leur environnement familial, une description de leurs trajectoires sociale et judiciaire ainsi qu'une analyse de l'impact des décisions prises en assistance éducative et au pénal.

Depuis fin 2001, les 134 tribunaux pour enfants disposent tous, dans leur logiciel de gestion, d'un module statistique leur permettant d'éditer à tout moment et sur n'importe quelle période, leur tableau de bord. Ce dernier permet d'obtenir une vision synthétique de l'activité des juridictions mineurs, tant civile que pénale : nombre de mineurs dont est saisi le juge des enfants au cours de la période, mesures nouvelles et renouvelées prises par les juges, nombre de mineurs suivis, jugés et déclarés coupables. Ces tableaux de bord ne sont cependant pas encore de qualité homogène dans toutes les juridictions. En 2003, se poursuivront les travaux de qualité entamés en 2002.

Parallèlement, une nouvelle version de ces tableaux de bord a été définie par les différents utilisateurs en juridiction et à la Chancellerie qui permettra d'améliorer la connaissance des mineurs suivis (âge et sexe) et d'assurer la cohérence de cet outil avec les Cadres du parquet. Cette nouvelle version sera opérationnelle dès le début 2003.

L'exercice 2001 a été le premier exercice pour lequel l'ensemble des juridictions a contribué à la statistique pénale définitive. En particulier, pour la première fois, les statistiques des juridictions parisiennes n'ont pas été estimées mais fournies par les tableaux de bord. Ce qui a constitué un progrès qualitatif important dans la mesure où la délinquance des mineurs en Île-de-France ne peut être comparée ni en volume, ni en évolution, aux autres régions françaises.

L'achèvement de ce projet ouvre aussi de nouveaux horizons quant la connaissance fine et localisée des mineurs suivis par la justice. L'exploitation statistique de ces tableaux de bord fait partie des priorités statistiques pour 2003.

Le Conseil de mars 1998 a donné son feu vert pour le démarrage des travaux de réflexion sur le panel des mineurs suivis en justice. Un groupe de travail animé par la direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse a été chargé d'en proposer les spécifications techniques et organisationnelles. Ce projet consiste à observer à plusieurs dates, ou parfois de façon quasi continue, un échantillon permanent de jeunes individus inscrits dans l'activité des juridictions. Ce panel doit permettre :

- . de mieux connaître les mineurs suivis en justice et leur environnement familial ;
- . de décrire leurs trajectoires sociales et judiciaires ;
- . d'analyser l'impact des décisions prises en assistance éducative et au pénal.

Ces travaux ont été validés par le Comité du 6 octobre 1999 et une décision d'expérimentation d'un panel a été prise au Conseil de la statistique d'avril 2000. Un premier projet, jugé trop ambitieux par rapport aux possibilités techniques des chaînes pénales actuelles, a été rejeté et remplacé par un projet qui limitait, pour l'expérimentation, les modifications de logiciels. Ce second projet a été validé par le Conseil de juin 2001. Sur cette base, les spécifications d'enrichissement des logiciels des tribunaux pour enfants ont été définies fin 2001. Elles ont été déployées sur 6 juridictions tests au 4^{ème} trimestre 2002. De son côté, la conception de la base centralisée du panel est en cours et sera réalisée en 2002.

Cette solution de repli, baptisée en interne de « panel dégradé », réduit les ambitions de l'expérimentation du panel sans pour autant lui enlever l'essentiel de ses objectifs. Les trajectoires judiciaires des mineurs seront bien reconstituées, ainsi que les trajectoires sociales pour les mineurs suivis en assistance éducative. Seules, les trajectoires sociales des mineurs délinquants en seront absentes. Le Conseil de la statistique dans le même temps qu'il entérinait la limitation de l'expérimentation, réaffirmait que les futures chaînes pénales, actuellement en cours de redéfinition, intégreront bien l'ensemble des trajectoires sociales.

Les premiers retours de cette expérimentation sont attendus pour la fin 2003.

1.2. Statistique civile

Basé sur le double principe d'une statistique permanente obtenue en sous-produit de la gestion informatisée des procédures judiciaires, et d'une décentralisation de la production statistique

permettant aux juridictions d'être les premières utilisatrices de statistiques établies d'abord localement, le dispositif comprend trois types de produits :

- des tableaux de bord, mesurant exhaustivement l'activité des juridictions, restituant très rapidement les résultats nécessaires au pilotage local, et servant de référence unique pour la Chancellerie et les juridictions (flux et stock d'affaires par type de contentieux).
- un suivi local détaillé des affaires civiles améliorant la connaissance de la matière civile traitée et la mesure de l'efficacité du service public de la justice rendu, notamment sous l'angle de la durée des affaires et du suivi détaillé du stock d'affaires en cours, ou encore sous celui des taux de recours et de l'aide juridictionnelle.
- un répertoire statistique centralisé élargi, prolongation, à des fins de publications et d'études sur l'impact des évolutions législatives, de celui géré actuellement par le CES de Nantes.

Ces trois produits sont complémentaires : les deux premiers étant dédiés au pilotage local, le troisième constituant l'outil statistique officiel de la Chancellerie. Néanmoins, la Chancellerie a intégré dans les modules tableaux de bord des fonctions permettant de faire remonter très simplement et très rapidement des statistiques allégées à la Chancellerie. C'est ce qui lui permettra de disposer, pour ces publications rapides de début d'année, d'un matériau nettement enrichi à ce que lui permettait jusqu'à présent l'exploitation forcément très lourde du répertoire statistique centralisé.

L'informatisation des Tribunaux d'instance est déclinée à travers un ensemble de logiciels développés par le service informatique de la Chancellerie : CITI (contentieux général), LIPTI (injonction de payer), NATI (nationalité), SATI (saisie sur rémunérations), TUTI (tutelle), et PACTI (PACS). Un dispositif statistique sur les données du PACS, très limité, a été initialisé en 2001. Il devrait être enrichi, si la CNIL le permet, en 2003.

L'alimentation automatique du tableau de bord et la réalisation des tableaux de suivi détaillé en local seront établies à partir du logiciel STATI nouvellement développé et en cours de validation en 2002.. Le déploiement de ce logiciel sur les 470 tribunaux d'instance est prévu au second semestre 2003.

En 2001, ont été déployés les modules statistiques concernant les cours d'appel. Les premiers enseignements de cette généralisation montrent que leur appropriation par les juridictions s'avère laborieuse et nécessite une préparation et un accompagnement important. En 2002, les efforts de formation très importants ont été consacrés à cette préoccupation, que ce soit pour les 33 Cours d'appel comme pour les 181 TGI.

Fin 2002, tous les TGI disposeront à leur tour des modules statistiques intégrés à leur outil de gestion. L'année 2003 sera consacrée à la montée en puissance de ces nouveaux outils. Ce n'est que début 2004 que l'on pourra en commencer une exploitation régulière et exhaustive.

Au premier janvier 2003, les 274 CPH disposeront à leur tour des tableaux de bord et des tableaux de suivi détaillé des affaires civiles. Comme pour les TGI, l'année 2003 sera consacrée à l'accompagnement de ces nouveaux produits.

Le dispositif rénové de la statistique civile s'appuie sur l'amélioration de la gestion du Répertoire général civil (le RGC), à travers deux actions, la mise à jour des instructions de la tenue du RGC et la refonte de la nomenclature des affaires civiles (NAC).

La mise à jour des instructions du RGC s'est traduite par l'extension du champ des procédures prises en compte ainsi que l'enrichissement des données les concernant. Elle s'est concrétisée en 1999 par la rédaction de quatre manuels concernant les cours d'appel, les tribunaux de grande instance, les tribunaux d'instance et les conseils de prud'hommes. Le conseil de la statistique de juin 2001 a échelonné la montée en charge de ce nouveau répertoire général civil : janvier 2003 pour les CPH, janvier 2004 pour les TGI et les CA et janvier 2005 pour les TI.

La première révision exhaustive de la NAC entreprise depuis sa création en 1988 a été achevée en 2000. Elle est entrée en vigueur dans toutes les juridictions en juin 2002. Cela s'est accompagné par un très important travail de formations auprès de toutes les juridictions, travail qui a occupé tout le premier semestre 2002.

Seuls les tribunaux de commerce restent à l'écart des ces chantiers, que ce soit pour la mise en œuvre de la nouvelle nomenclature des affaires civiles comme pour le nouveau répertoire général. Des discussions avec leurs représentants ont débuté pour tenter de les associer à ces réformes.

1.3. Statistique pénale

Le premier objectif de réforme de la statistique pénale consiste dans l'informatisation du dispositif de collecte existant, les cadres du parquet. L'amélioration du dispositif est poursuivie en même temps que son extension et que la prise en compte des réformes et des améliorations de nomenclatures. 2001 a vu l'achèvement de toutes les automatisations possibles, compte tenu de la vétusté des chaînes pénales. Ces outils devront être adaptés à la nouvelle loi d'orientation et de programmation justice pour en permettre une première évaluation début 2004 sur l'exercice 2003.

Par ailleurs, un des objectifs prioritaires des années 2002-2003 concerne l'amélioration du répertoire de l'instruction. Cet outil statistique, opérationnel depuis une dizaine d'années, n'est quasiment pas utilisé, pour des raisons vérifiées ou supposées de qualité. Il devra aussi être adapté aux différentes lois successives : la LPIDV et la LOPJ.

Les différentes associations d'aides aux victimes, de contrôle judiciaire ou de médiation pénale ont vu leur rôle s'accroître avec les dernières lois. Un important travail a été entrepris par la Chancellerie pour le recueillement d'informations nécessaires à l'évaluation de leur action et à la préparation de leur budget de fonctionnement conformément aux préconisations de LOLF. La sous-direction de la statistique, chargée du recueil des données statistiques concernant ces associations, est très impliquée dans ce chantier.

Nettement plus ambitieux, un deuxième objectif consiste à bâtir un meilleur suivi statistique de la politique pénale à partir :

- de l'analyse par nature d'affaires et par origine de signalements ;
- de l'analyse des orientations effectuées par les parquets selon la nature des infractions signalées et surtout selon les motifs des classements ;
- du suivi des réponses apportées à la délinquance par les tribunaux correctionnels ;
- du suivi de l'exécution des décisions pénales ;
- de la mesure de la durée des affaires pénales.

Compte tenu des polémiques grandissantes sur un soi-disant laxisme de la justice, le Conseil du 27 mars 1998 a décidé que la mise en place d'une analyse des classements sans suite selon leurs motifs devait revêtir un caractère prioritaire.

Par ailleurs, une quarantaine de maquettes ont été définies permettant de faire un suivi de la politique pénale. La faible capacité de réponse des applicatifs pénaux de gestions à ces besoins statistiques a suggéré la création d'infocentres locaux et d'un infocentre national (Conseil du 27 avril 1998).

Depuis début 2002, un prototype d'infocentre national comprenant les tableaux relatifs au suivi détaillé des orientations données par les parquets aux affaires reçues et à l'analyse de la délinquance transmise au parquet par origine de signalement et nature d'affaires est opérationnel.

Il permet à la Chancellerie d'accéder de façon immédiate et autonome à des informations de suivi de politique pénale obtenues à partir de l'activité des parquets.

Ce prototype est limité aux 7 juridictions parisiennes. Il n'a encore qu'un statut expérimental, préfigurant peut-être, suivant les conclusions que l'on en tirera, un infocentre national. D'ores et déjà, dès 2002, ce prototype devrait apporter les premiers enseignements sur l'analyse de la réponse pénale croisée par type d'affaire et type d'auteur notamment. Il sera enrichi en 2003 par les tableaux portant sur l'activité du tribunal correctionnel et sur l'exécution des peines.

Un vaste chantier de refonte des applications pénales dans les TGI non parisiens permettant de disposer, à terme, d'outils infocentre, a démarré en 2001. Cette nouvelle application nous offrira des possibilités nouvelles, en particulier dans deux domaines majeurs : le rapprochement des statistiques Police/Gendarmerie/Justice d'une part, le suivi longitudinal des affaires et des personnes d'autre part. La statistique y est présente comme maîtrise d'ouvrage associée. Le planning prévoit une mise en production à partir de 2005.

Ministère des sports

- Direction du personnel et de l'administration
 . Mission statistique

1 . Exposé de synthèse

La formation du nouveau gouvernement en mai 2003 s'est traduite par la séparation des domaines "jeunesse" et "sport" dans deux départements ministériels. Cependant la mission statistique devrait conserver les mêmes objectifs, réalisant pour l'essentiel des travaux sur le sport, notamment l'élaboration d'un compte du sport, et menant, en tant que de besoin, des travaux sur la jeunesse et l'éducation populaire pour le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche. Sur le champ « statistique, études et évaluation », d'autres structures internes au MJS interviennent, notamment l'observatoire des activités physiques, des pratiques sportives et des métiers du sport (dépendant du CNAPS : conseil national des activités physiques et sportives), créé en juin 2001 et chargé d'un rapport annuel au parlement et au gouvernement sur le développement des activités physiques et sportives. L'Observatoire national des métiers et de l'animation du sport (ONMAS) qui a pour mission « de conduire des enquêtes qualitatives et quantitatives en matière d'emploi et de formation dans le domaine des métiers de l'animation et du sport », est sous la double tutelle : éducation nationale d'une part, sports de l'autre.

Compte tenu de ses moyens humains (6 personnes au 1^{er} janvier 2002), la mission statistique a mis en œuvre, pour le suivi des pratiques sportives, un partenariat avec l'INSEE : une chargée d'études de la mission est responsable du volet « participation à la vie culturelle et sportive » dans le cadre du dispositif EPCV de l'INSEE. L'objectif est que cette enquête menée pour la première fois en mai 2003 soit reconduite tous les 4 ans.

L'élaboration des comptes du sport, pour lesquels une nomenclature des activités physiques et sportives a été élaborée au cours de l'année 2001, avec l'appui technique de l'INSEE, est également une priorité pour 2003.

Dans le cadre notamment du schéma de services collectifs du sport, les services déconcentrés souhaitent évaluer les équipements sportifs. La mission a pour objectif de faire adopter une méthodologie et une nomenclature d'équipements communes à l'ensemble des régions pour mener un recensement des équipements sportifs..

Sur le thème « vie associative » en 2003, seront disponibles les résultats de l'enquête d'octobre 2002 sur les adhérents aux associations (volet de l'enquête EPCV) financée en partie par le ministère de la Jeunesse et des Sports.

2 .Travaux nouveaux pour 2003

2-2 Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

Enquête sur les dépenses sport des collectivités locales

Les collectivités locales contribuent fortement au financement du sport. Les dépenses des collectivités locales dans les domaines "culture", "éducation", "sport" sont actuellement très imbriquées : l'objectif est de mettre en place une opération dans laquelle les dépenses des communes (départements, régions) seront ventilés selon des critères harmonisés afin de minimiser les coûts de collecte.

Une telle opération ne pourra être menée sur le terrain avant 2004 ou 2005.

Rénovation des statistiques de diplômes délivrés par le ministère (et des candidats)

La délivrance des diplômes est organisée dans chaque région par les directions régionales et départementales de la jeunesse et des sports (DRDJS). l'existence de documents d'inscription aux examens pour la délivrance des diplômes du ministère devrait permettre de recenser les diplômes et le profil des diplômés sans passer par une remontée d'informations supplémentaires (voir partie 3.3).

Recensement des équipements sportifs

Plusieurs recensements ont déjà été conduits par des DRDJS, pour lesquels les informations issues de l'inventaire communal ne suffisent pas. L'objectif est à court terme d'élaborer une méthodologie commune, à moyen terme d'étudier la possibilité de construire un répertoire des équipements sportifs.

3 . Opérations répétitives

1) Le recensement des licences sportives

Les fédérations sportives sont interrogées chaque année sur le nombre de licences délivrées, la nature de celles ci, le sexe et l'âge des licenciés, et la répartition territoriale de ces licences. Cette source statistique fournit une estimation annuelle de la pratique sportive « institutionnelle ».

2) La fréquentation des centres de vacances

L'exploitation annuelle des documents administratifs envoyés aux DDJS pour l'organisation des centres de vacances a été renouvelée en 2000. Les résultats sur l'exercice N sont disponibles à l'été N+1.

3) Les diplômes professionnels ou non délivrés par le ministère

Les diplômes sportifs ou d'animation, qui comportent pour certains un grand nombre de spécialités, sont délivrés par les directeurs régionaux. Les résultats sur les diplômes font l'objet d'un recensement annuel auprès des DRDJS.

5 .Aspects particuliers du programme 2003

5.1 Aspects régionaux et locaux

Il serait utile de « fédérer » les initiatives régionales dans un programme cohérent.

ÉDUCATION, FORMATION

Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche

- Direction de la programmation et du développement
- . Sous-direction des études statistiques (SDES)

5. Aspects particuliers du programme 2003

- **Aspects régionaux et locaux**

- *Education :*
 - Le compte satellite de l'éducation intègre à partir de 2002 les DOM. Une répartition par région des crédits en matière d'éducation paraît régulièrement dans Géographie de l'Ecole.
 - Des indicateurs de performances des lycées au baccalauréat sont publiés régulièrement.
 - Publication d'un recueil d'indicateurs sur les universités
 - Poursuite du développement et du déploiement du dispositif SAREF (système d'analyse de la relation 'formation-emploi') qui sert de base de référence pour la réflexion au niveau régional de la politique de formation professionnelle.
 - Base renouvelée d'indicateurs sur les académies et les départements permettant des analyses comparées (flux d'élèves, offre de formation, ...) : ACCADEMIA
- *Recherche :*
 - Elaboration d'un nouvel *Atlas de la recherche* régional
 - Enquête sur la part de leur budget que les Collectivités locales consacrent à la R&D.

6. Liste des publications

À noter :

Les travaux parus ou à paraître au titre de **2002** sont les suivants :

- Géographie de l'école, 9^{ème} édition (février 2003, pas d'édition en 2002)
- l'Atlas régional de l'enseignement supérieur – 4^{ème} trimestre

Les notes d'information :

Les profils scientifiques et techniques régionaux

Ministère de l'emploi et de la solidarité

- Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES)
- Sous-direction du suivi et de l'évaluation des politiques d'emploi et de formation professionnelle

5. Aspects particuliers du programme 2003

Dans le champ de la création d'entreprise et en particulier de l'aide aux très petites entreprises, objet d'une évaluation nationale sur l'initiative du Conseil national de l'évaluation, la DARES mènera des études pour compléter les travaux de l'instance et les affiner. Des travaux seront également conduits à partir des fichiers SINE et SUSE pour appréhender l'impact des aides sur la survie et la performance des entreprises aidées.

Un accent particulier sera mis sur l'évolution du système d'information et sa territorialisation dans le double domaine des politiques de la ville et des politiques régionales.

Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ)

. Département Production et usage de la formation continue - DFC

1. Introduction

Le DFC n'envisage pas de lancement de nouvelles enquêtes statistiques pour 2003. Il poursuivra l'exploitation des enquêtes réalisées précédemment et reconduira les enquêtes sur les déclarations des dépenses de formation continue des entreprises (24-83) ainsi que la seconde vague d'interrogation d'un panel d'organismes de formation. Celle-ci, après avis favorable du CNIS, était prévue en 2002 ; elle est reportée en 2003 en raison de difficultés rencontrées dans la collecte et le traitement de l'information.

2. Travaux nouveaux pour 2003

Néant

3. Opérations répétitives

Collecte et exploitation de l'enquête administrative (DGEFP) des déclarations des dépenses de formation continue des entreprises (24-83)

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Néant

5. Aspects particuliers du programme 2003

Néant

EMPLOI, REVENUS

INSEE

- Direction des statistiques démographiques et sociales
- . Section Synthèse et conjoncture de l'emploi

1. Exposé de synthèse

L'achèvement de certains investissements (enquête Emploi en continu) et l'amélioration de la qualité des sources administratives (DADS, EPURE, ...) déboucheront en 2003 sur de nombreux changements méthodologiques, aussi bien dans le domaine de la conjoncture de l'emploi que du chômage.

En ce qui concerne le chômage, les résultats de l'enquête Emploi en continu, (première publication en moyenne annuelle début 2003) seront désormais utilisés pour les estimations mensuelles de chômage au sens du BIT. Parallèlement, l'utilisation du Fichier Historique de l'ANPE constituera une source centrale dans le domaine des études sur le chômage.

En outre, un nouveau système de publications conjoncturelles sur l'emploi sera opérationnel en 2003, suite à l'articulation des estimations trimestrielles d'emploi et des résultats de l'enquête Emploi en continu. L'intégration des données issues d'EPURE dans les estimations trimestrielles d'emploi sera de plus en plus importante, ce qui préparera la transition vers ESTEL, dont le projet a été relancé à l'automne 2001.

5. Aspects particuliers du programme 2003

- **Aspects régionaux et locaux**

La section, déjà très impliquée dans la satisfaction des besoins des acteurs locaux, poursuivra le développement de son activité dans cette direction.

Le projet ESTEL (Estimations d'Emploi Localisées) a été relancé à l'automne 2001, afin de tirer parti de l'amélioration de la qualité des sources. L'achèvement de ce projet est prévu en 2006-2007, ce qui conduira alors à modifier radicalement la méthodologie d'estimations annuelles et trimestrielles, d'une façon qui incorporera les résultats issus du RRP. La satisfaction des besoins locaux (estimations annuelles et infra-annuelles au niveau local) constitue un axe essentiel du projet.

Dans l'attente de la réalisation du projet ESTEL, des solutions intermédiaires seront mises en œuvre en 2003, sous la maîtrise d'ouvrage du DAR, en collaboration avec le DERA, pour les estimations annuelles infra-départementales dans un premier temps, puis éventuellement pour les estimations régionales infra-annuelles, afin d'étendre le domaine couvert par le dispositif actuel et d'accroître la satisfaction des utilisateurs locaux.

Enfin, l'utilisation du Fichier Historique de l'ANPE constituera une source centrale dans le domaine des études sur le chômage, tout particulièrement au niveau local.

6. Liste des publications

INSEE Résultats-cédérom

- L'emploi départemental et sectoriel en 1999 - n° 176, juillet 2001
- L'emploi départemental et sectoriel de 1989 à 2000 à paraître au 1^{er} semestre 2002

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

Le programme statistique proposé pour 2003 s'inscrit totalement dans le cadre du programme statistique à moyen terme 1999-2003. Il prend en compte l'achèvement de certains investissements (Enquête Emploi continue), la relance du projet ESTEL effectuée à l'automne 2001 et l'amélioration de la qualité de plusieurs sources administratives (DADS, EPURE).

La relance du projet ESTEL reste néanmoins tributaire du degré de maîtrise de la qualité d'autres sources Mutualité Sociale Agricole, ETI (employeurs et travailleurs indépendants) de l'ACOSS, etc. Pour la source ETI, il faut souligner la mise en place à la direction régionale d'Auvergne d'un pôle de compétence chargé de mener à bien l'expertise et l'exploitation nationale des données, aussi bien en matière d'emploi que de revenus, suite à la collaboration menée avec l'URSSAF de Clermont-Ferrand, la division Salaires et Revenus d'Activité et la section Synthèse et Conjoncture de l'Emploi.

- Direction des statistiques démographiques et sociales
 . Département Emploi et revenus d'activité
 Division Exploitation des fichiers administratifs sur l'emploi et les revenus

1. Exposé de synthèse

Les sources administratives connaissent une utilisation sans cesse croissante en statistique. Aussi l'INSEE a-t-il entrepris de rénover les différentes exploitations qui en sont faites dans le domaine de l'emploi et des salaires. De nouvelles chaînes informatiques de production et une meilleure organisation du travail des agents doivent permettre d'améliorer les délais et la qualité des données, tout particulièrement aux niveaux géographiques les plus fins. Des outils de diffusion plus conviviaux doivent faciliter l'accès des différents utilisateurs aux données.

Ces principes ont présidé aux rénovations déjà achevées de l'exploitation des DMMO, de l'enquête sur les personnels des collectivités locales, à celles des DADS, qui sera opérationnelle en 2003 (production) et 2004 (diffusion), et de l'application EPURE qui débutera courant 2003.

Dans le cadre de la relance du projet ESTEL d'estimations d'emploi localisées, plusieurs projets d'exploitation de nouvelles sources administratives sont lancés : données des URSSAF relatives aux non salariés, fichiers de la mutualité sociale agricole (MSA) et des employés de maison.

Compte tenu de la forte demande de localisation des établissements et des salariés, toutes les sources administratives font successivement l'objet d'investissements, dans le cadre des rénovations ci-dessus ou de travaux d'évolution plus légers, de façon qu'elles puissent fournir une information de meilleure qualité aux niveaux géographiques fins. Ces travaux sont progressivement repris par le projet de connaissance locale de l'appareil productif (CLAP).

En ce qui concerne le système d'information des agents des services publics, l'INSEE continuera à développer ses analyses sur le domaine et participera aux travaux de l'Observatoire de l'emploi public. A terme, une mission d'audit du mode de production et de mise à disposition des données correspondantes sera menée afin de tracer les grandes lignes d'évolution future de ce système selon les orientations du programme moyen terme 1999-2003.

2. Travaux nouveaux pour 2003

2.2. Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés pour 2003.

ESTEL-autres sources administratives : Dans le cadre du projet ESTEL, tous les secteurs non couverts actuellement par les sources administratives font l'objet d'investigations. L'INSEE établira début 2003 un rapport sur les possibilités d'exploiter les fichiers de la mutuelle sociale agricole (MSA), en complément de la source EPURE-URSSAF qui ne concerne que les salariés des établissements affiliés au régime général. L'INSEE poursuivra également le projet d'exploitation des données relatives aux non salariés des URSSAF, le rapport de mission de la direction de l'INSEE en Auvergne faisant état de résultats très positifs. Les sources relatives aux employés de maison feront l'objet d'une expertise en collaboration avec l'ACOSS (données sur les chèques « services ») et l'IRCEM (caisse de retraite).

SIASP : Après la mise en place de la nouvelle enquête sur les collectivités locales, il conviendra, d'un côté, de continuer à faire évoluer le système d'information sur les agents de l'Etat. Ces évolutions devront permettre une plus grande cohérence dans le suivi des trois fonctions publiques, conformément au rapport du CNIS sur ce thème. De l'autre, des travaux d'analyse seront poursuivis sur le secteur public et l'INSEE continuera à participer de façon active aux travaux de l'Observatoire de l'emploi public.

3. Opérations répétitives

DADS : Exploitation annuelle des déclarations des employeurs. Données sur l'emploi et les rémunérations aux différents échelons géographiques, couvrant de façon exhaustive tous les secteurs, sauf l'agriculture, les services domestiques et la fonction publique d'Etat. Début 2002, les résultats des DADS 2000 ont été diffusés. A l'automne 2002, une estimation avancée des salaires (niveaux et évolutions) de l'année 2001 sera disponible.

ESE - DADS : enquête structure des emplois ventilant ceux-ci par sexe et profession. L'ESE a été supprimée en 1999 et intégrée à la DADS. Après des travaux de rapprochement des deux sources réalisés à compter de septembre 2002, les résultats de l'ESE seront établis à partir des DADS.

Collectivités locales : Une nouvelle application de traitement de l'enquête sur les effectifs des collectivités locales a été déployée au sein de l'INSEE au début 2002. Les utilisateurs devraient disposer, début 2003, de données mieux contrôlées et localisées.

5. Aspects particuliers du programme 2003

- **Aspects régionaux et locaux**

Toutes les sources administratives sur l'emploi et les rémunérations font successivement l'objet d'investissements pour obtenir des données mieux localisées. Ces travaux sont progressivement repris par le projet de connaissance locale de l'appareil productif (CLAP).

DADS : Les travaux de dégroupement des DADS (réaffectation de salariés à leur bon établissement de travail, dans le cas de déclarations regroupées pour plusieurs établissements de la même entreprise) seront poursuivis en 2002 puis repris par le projet CLAP en 2003.

EPURE-URSSAF : En 2002 et 2003, ce même problème du regroupement sera analysé dans EPURE, l'objectif étant d'améliorer la qualité de l'information au niveau géographique fin à partir des années 2003 et suivantes.

Collectivités locales : L'enquête sur les effectifs au 31 décembre 2001, lancée début 2002, a été complétée d'un volet adressé aux 4 000 plus gros organismes leur demandant de ventiler leurs emplois par commune.

SIASP-Etat : En 2002, toutes les directions régionales de l'INSEE achèveront l'opération de localisation de l'emploi public, consistant à introduire les SIRET d'affectation des agents de l'Etat dans les fichiers de paye de la Comptabilité publique. Des travaux, plus légers, de mise à jour sont ensuite menés chaque année pour mettre à jour les informations.

6. Liste des publications

Collectivités territoriales :

INSEE Première sur l'emploi dans les collectivités territoriales au 31.12.98, n° 774, mai 2001

INSEE-Première sur l'emploi dans les collectivités territoriales au 31.12.99 et 2000 à paraître en 2003

INSEE-Résultats sur les effectifs en 1997-98-99, Société n°1 janvier 2002.

- Direction des statistiques démographiques et sociales
 . Département Emploi et revenus d'activité
 Division Emploi

1. Exposé de synthèse

Après son démarrage au 1er juillet 2001, l'année 2002 a été la première année complète de collecte de l'**enquête Emploi en continu**, sur un échantillon de taille définitive. Les données structurelles feront l'objet d'une publication sur cette première année complète d'enquête en continu, en principe début 2003, dès que les retards de codification seront résorbés. En ce qui concerne les données conjoncturelles, il faudra attendre qu'une désaisonnalisation soit possible avant de les diffuser en régime courant, donc pas avant le deuxième trimestre 2003.

Le régime des **enquêtes complémentaires** attachées à l'enquête en continu est en cours de définition. En 2003, il n'y aura pas d'enquête complémentaire. Cependant l'enquête en continu intégrera, pour tous les logements du sixième sortant, d'un module ad-hoc européen sur la formation tout au long de la vie (life long learning). Le module ad-hoc s'apparente à une enquête complémentaire très courte.

3. Opérations répétitives

L'**enquête emploi en continu** sera réalisée tout au long de l'année 2003. L'organisation de la collecte et, le rôle du pôle de production sont stabilisés. Les deux autres pôles régionaux, d'expertise et de chiffrage (diplômes, professions), ne sont pas encore arrivés à leur régime de croisière, compte tenu des énormes stocks de codage auxquels ils sont confrontés. Le point sera fait à la fin de l'année 2002.

Enquête emploi dans les DOM : L'enquête de 2003 sera la troisième de la nouvelle série d'enquêtes annuelles, reconduites à l'identique chaque année.

5. Aspects particuliers du programme 2003

• Aspects régionaux et locaux

En ce qui concerne la refonte de l'enquête emploi, il est acquis que la nouvelle enquête ne produira que des données de cadrage au niveau régional. Cependant, les travaux méthodologiques devront se poursuivre sur la manière d'accroître la précision régionale : cumul d'enquêtes annuelles, amélioration des données de calage exogènes, diminution de la taille des aires...

- Direction des statistiques démographiques et sociales
 . Département Prix à la consommation, ressources, conditions de vie des ménages
 Division Revenus et patrimoine des ménages

5. Aspects particuliers du programme 2003

5.1 Aspects régionaux et locaux

La disponibilité des fichiers exhaustifs de l'impôt sur le revenu et de la taxe d'habitation et le projet de statistiques localisées sur les revenus (collaboration entre le département de l'action régionale et le pôle « Revenus fiscaux » de la DR de Rennes) permettront d'enrichir considérablement l'analyse des revenus au niveau local. La division Revenus pourra notamment approfondir l'analyse de la répartition spatiale des inégalités, qui a déjà fait l'objet de publications (Synthèses « revenus-patrimoine », édition 1997, 1998, et 1999).

Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité

- Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES)
Sous-direction « Emploi et marché du travail »

Département Emploi

Aspects « régionaux et locaux »

- **Emploi :**

Utilisation de l'Intranet 'Statistique des mouvements de main-d'œuvre' par les DRTEFP (Direction régionale du travail de l'emploi et de la formation professionnelle) et en DR-INSEE, après son ouverture en 2002.

Utilisation de l'indicateur rapide mensuel régional sur l'emploi dans les établissements de 50 salariés ou plus, à partir de la source DMMO, pour les régions ayant une qualité suffisante des données (taux de réponse).

Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche

- Direction de la programmation et du développement
. Sous-direction des études statistiques (SDES)

Poursuite du développement et du déploiement du dispositif SAREF (système d'analyse de la relation 'formation-emploi') qui sert de base de référence pour l'animation de la réflexion au niveau régional dans le domaine de la politique de formation professionnelle.

Base renouvelée d'indicateurs sur les académies permettant des analyses comparées (flux d'élèves, offre de formation, ...).

Centre national de la Fonction publique territoriale (CNFPT)

- Observatoire de l'emploi territorial

1. Exposé de synthèse

L'action du Centre National de la Fonction Publique Territoriale « Cnfpt » se situant sur le champ du recrutement, de l'emploi et de la formation professionnelle, l'établissement a développé, depuis 1991, l'observation et l'anticipation sur les emplois et les métiers territoriaux.

Par ailleurs, conformément à l'article 11 de la loi du 26 janvier 1984, les capacités d'observation, d'analyse et de prospective du CNFPT contribuent à donner au Conseil Supérieur de la FPT les moyens de son action .

Pour l'Observatoire de l'emploi territorial, l'année 2003 est une année de transition après une année 2002 de renouvellement des instances politiques qui dirigent le Centre National et le Conseil Supérieur.

Le calendrier de mise en place des instances politiques n'a pas permis de décider le programme de travail 2003.

Sous réserve de modifications ou d'ajouts ultérieurs d'études à la demande du Conseil Supérieur, le projet de programme qui est présenté ici, poursuit les travaux prévus et engagés en 2002.

Ce projet de programme finalise les objectifs de l'observatoire au regard des trois missions suivantes :

- consolider le système d'observation et de prospective de l'emploi et des métiers territoriaux,
- venir en appui aux missions de recrutement et de formation du Cnfpt,
- assurer la diffusion la plus large possible des informations statistiques

2. Travaux nouveaux pour 2003

2.2. Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés

- Approfondissement et poursuite de l'exploitation des enquêtes sur les perspectives démographiques des personnels territoriaux réalisées entre 2000 et 2002 :

- . état des lieux démographique et socioprofessionnel des emplois non titulaires de droit public.

- Parcours professionnels et parité dans la haute fonction publique territoriale (enquête 2002).

- Attractivité des concours de la Fpt : étude portant sur les candidats et les lauréats des concours d'attachés et d'ingénieurs territoriaux (enquête 2002).

- Les ressources humaines des nouvelles intercommunalités (enquête 2002).

- Enquête sur les emplois des collectivités territoriales par secteurs d'activité de la région Rhône-Alpes en partenariat avec l'INSEE Rhône-Alpes (sous réserve du visa du comité du label).

3. Opérations répétitives

- *L'enquête de conjoncture sur l'emploi territorial n°8*

Cette enquête retrace, tous les ans et avec un délai de fabrication de trois mois, la situation et les grandes tendances de l'emploi territorial. Elle se fonde sur les réponses téléphoniques d'un panel de collectivités représentatives au niveau régional et sectoriel de l'emploi territorial.

- *Les Chiffres clés 2002* sur les cadres d'emplois de la fonction publique territoriale relevant de la compétence du CNFPT pour les concours et la mobilité

Ils présentent, chaque année, sous forme de fiches, pour les cadres d'emplois relevant de la compétence du CNFPT pour les concours et la mobilité, des indicateurs chiffrés sur les effectifs, les concours, les vacances et offres d'emplois.

- *Synthèse des bilans sociaux 2001*

Réalisée à la demande du conseil supérieur de la Fpt et en partenariat avec la DGCL.

4. Allégement de la charge statistique des entreprises (collectivités territoriales)

- Dématérialisation de la collecte d'informations

5. Aspects particuliers du programme 2003

5.1 Aspects régionaux et locaux

Les résultats des enquêtes et synthèses statistiques sont systématiquement déclinés par région administrative, par délégation régionale « CNFPT » et éventuellement par département et mis à la disposition de l'échelon géographique régional

6. Liste des publications

- **Déjà parues**

Tableau de bord 1999 – février 2000

Note de conjoncture n°5 – juin 2000

La filière technique : étude sectorielle – juin 2000

Pyramides des âges des cadres d'emplois : Perspectives d'évolution – premiers résultats – septembre 2000

Repères statistiques : Evolution des effectifs de la territoriale d'ici à 2020 – octobre 2000

Fonction publique territoriale : Perspectives démographiques – résultats régionaux – septembre 2001

Repères statistiques : Les emplois jeunes – avril 2001

Chiffres clés 2000 – octobre 2001

Note de conjoncture n°6 – mars 2002

Fonction publique territoriale : Perspectives démographiques – résultats par type de collectivité – octobre 2002

Note de conjoncture n°7 – octobre 2002

- **A paraître**

Éléments de synthèse des rapports aux CTP sur l'état au 31/12/99 des collectivités territoriales – octobre 2002

Les non titulaires territoriaux, état des lieux socioprofessionnel et perspectives démographiques – décembre 2002

Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ)

- Département Entrées dans la vie active

1. Introduction

Le passage d'enquêtes de cheminement segmentées par niveau de formation à l'interrogation unique d'une génération de sortants de formation initiale (au sens du bilan formation-emploi) représente une inflexion importante du système statistique d'observation de l'insertion professionnelle au CEREQ. L'enquête Génération 92 a amorcée ce nouveau dispositif, qui rend possible des exploitations correspondant à de fortes attentes des utilisateurs (comparaison d'indicateurs d'insertion standard selon le diplôme, le domaine de formation ; entrée des débutants dans les différentes catégories sociales ou familles de professions ; entrée des débutants dans les secteurs d'activité).

Depuis l'automne 1999, le CEREQ travaille à la mise en cohérence de l'ensemble de son système d'enquêtes sur l'insertion professionnelle, en tenant compte de l'apport de l'enquête "génération 92". Le souci de produire périodiquement des résultats comparables conduit à proposer la **réalisation régulière d'enquêtes de type "génération"**.

On peut distinguer deux finalités principales pour ces enquêtes :

- **produire des données standards**, dans un délai relativement court après l'interrogation, et comparables d'une enquête à l'autre, dans une perspective **d'aide à la décision**. Les indicateurs utilisés sont des indicateurs d'état (taux d'emploi, taux de chômage, PCS....) et de parcours mis au point au cours de l'exploitation de "génération 92".

- **contribuer à la compréhension des processus d'insertion** en mettant l'accent sur une analyse approfondie des parcours et des premières mobilités sur 5 à 7 ans après la sortie du système éducatif. Une hypothèse envisageable, qui placerait la France dans une logique voisine de celle de certains de ses partenaires européens, pourrait même être de prévoir une troisième interrogation partielle à 9 ans, permettant d'aller vers du longitudinal long.

Par rapport au précédent dispositif d'enquête, les enquêtes "génération" intégreront les préoccupations particulières touchant à la mesure statistique de l'impact des politiques d'emploi, jusque-là traitées dans le cadre d'enquêtes spécifiques (panels jeunes).

Les enquêtes génération s'enchaîneraient au rythme d'une génération nouvelle de sortants tous les 3 ans :

- **une enquête génération pleine** (40 000 questionnaires environ), en deux étapes :

- . une première interrogation à trois ans après la sortie du système éducatif, principalement tournée vers la production d'indicateurs et des usages institutionnels ;
- . deux ré-interrogations à 5 et à 7 ans plus centrées sur les usages analytiques (notamment sur la question des parcours, des mobilités sur moyen terme) et permettant entre autre d'approfondir certains constats de la première étape (par exemple sur les insertions les plus problématiques).

- **une enquête "mini-génération"** reproduisant sur une taille plus réduite (10 000 questionnaires environ) l'interrogation à trois ans de la génération pleine.

On aurait donc un enchaînement du type : génération 98 (interrogation extensive (?), en 2 phases) ; mini-génération 2001, génération 2004, mini-génération 2007, ...

Ce dispositif doit permettre aussi de répondre à des demandes d'extensions nationales ou régionales portant sur les jeunes issus de certains niveaux formation, de certaines spécialités de formation ou sur des jeunes ayant bénéficié de certaines mesures pour la formation. Les échantillons pourraient donc être élargis.

2. Travaux nouveaux ou rénovés pour 2003

Une première interrogation de l'enquête "génération pleine" auprès des sortants de formation initiale en 1998 a été achevée en 2001.

Le bilan de cette enquête a révélé que la constitution des bases de sondage (par agrégation de diverses sources) est une opération de longue haleine. Par ailleurs, le comité du label a recommandé au Céreq de "fidéliser" un échantillon des jeunes interrogés.

En vue de l'interrogation en 2004 de la "génération 2001", il a donc été décidé :

- de lancer la constitution de la base de sondage dès 2002
- de lancer une première interrogation pour un échantillon restreint des 10 000 jeunes à interroger dès que la base sera constituée, en 2003. Cette interrogation aurait pour objectif principal d'identifier les jeunes réellement sortis de formation initiale en 2001 et de tenter de les "fidéliser".

Une deuxième interrogation de la génération 1998 (cinq ans après leur sortie de formation initiale) est programmée pour le premier semestre 2003. Elle sera principalement centrée sur le prolongement du

questionnement sur le parcours professionnel et avec analyse plus poussée sur l'évolution des liens aux employeurs et à l'emploi des jeunes.

3. Opérations répétitives

Néant

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Sans objet

5. Aspects particuliers du programme 2003

5.1. Aspects régionaux

Pour répondre à la logique de décentralisation et de déconcentration de la formation professionnelle, la production d'indicateurs régionaux de base est prévue à chaque interrogation à trois ans de la "génération pleine", à partir de mars 2001. Une première publication de ces indicateurs d'insertion (par grand niveau de formation) est prévue en 2002. L'enquête Génération 2001 pourra accueillir des demandes d'extension régionales.

ENVIRONNEMENT

Institut français de l'environnement (IFEN)

1. Exposé de synthèse

Deux grosses opérations de production sont prévues au programme de travail de l'Ifen pour 2003 :

- L'enquête auprès des collectivités locales sur la gestion de l'eau et l'assainissement sera rééditée au début de l'année, en collaboration avec le Scees et le ministère de l'Ecologie et du développement durable. Cette enquête a prouvé, malgré les imperfections de sa première réalisation, qu'elle apportait une amélioration inestimable à la connaissance d'un domaine très décentralisé, où le niveau central avait trop peu d'information synthétique.

La mise à jour de la couche SIG *Corine Land Cover* France 2000 sera la première actualisation de la base de données existante. Faite à l'échelle européenne, elle permettra d'étudier les évolutions depuis 1990. A travers le projet IMAGE 2000, l'Agence européenne pour l'environnement met à disposition des Etats ayant réalisé la version "90" de *Corine Land Cover* la couverture Landsat sur la période 1999, 2000 et 2001 permettant d'assurer la mise à jour. A cette occasion, l'IGN et l'Ifen se sont accordés pour assurer une mise à jour conjointe de la couche occupation des sols de la BD Carto et de *Corine Land Cover*. Ce projet, dont l'Ifen assure la maîtrise d'ouvrage, devrait aboutir fin 2003.

En matière de déchets, l'année 2004 pourrait bien être la première année pour laquelle des résultats nationaux seront dus à l'Union européenne au titre du règlement statistique. Cette échéance devra être préparée, avec notamment des études pilotes dès 2003. Il en va de même pour la prochaine édition de l'enquête auprès des collectivités locales sur la gestion des déchets, avec le Scees et l'Ademe.

Les banques de données

La structuration des données rassemblées à l'Ifen a sensiblement progressé depuis la mise en place de la mission sur l'administration des données. Etablir et appliquer des règles communes de réception, de contrôle et de stockage des données est contraignant mais nécessaire et efficace. Des banques de données thématiques extérieures font en outre de nets progrès (banque de données sur la qualité de l'air ou BDQA, banque nationale des données sur l'eau ou BNDE, inventaire des espaces naturels, cartographie des espaces protégés, etc.). L'Ifen poursuit ses activités de conseil auprès de ses partenaires tant sur les méthodes que sur la diffusion des données à l'instar de ce qui a été fait pour le Réseau national des données sur l'eau (RNDE). Ces investissements permettent de plus en plus d'analyses, intégrées dans les documents de synthèse comme *L'Environnement en France*, ou publiées séparément comme dans *Les Données de l'environnement*. Ils nourrissent les travaux des « observatoires » tels que le Gis Sol, l'observatoire national des zones humides, ou l'observatoire du littoral et de la montagne (en projet). Ils facilitent par ailleurs les réponses aux questionnaires internationaux.

Les modules Indicateurs thématiques

En 2003, l'effort de l'Ifen dans les banques patrimoniales s'appuiera sur une structuration des ensembles d'indicateurs thématiques.

A l'instar des indicateurs de suivi des SDAGE, chacune des Banques patrimoniales pourra s'enrichir à terme d'un module regroupant et structurant l'ensemble des données servant à calculer les indicateurs thématiques utilisés dans les indicateurs de performance, de développement durable, de suivi du schéma de service collectif des espaces naturels et ruraux, ou ceux retenus par les institutions internationales (ONU, OCDE, AEE, etc.). Cette action commencée en 2002 permettra ainsi de consolider ces banques autour de la production d'informations thématiques à valeur ajoutée de plus en plus pertinentes pour les utilisateurs de l'Ifen.

Les systèmes thématiques d'informations statistiques

En 2003, pour répondre à une demande croissante du MEDD, l'Ifen développera les systèmes d'informations statistiques sur l'eau et la nature, en croisant les sources statistiques (recensements de la population ou de l'agriculture, par exemple), géographiques (*Corine land cover*), et thématiques (enquête eau Ifen-Scees). L'objectif est d'analyser les pressions s'exerçant sur l'environnement en combinant au mieux les données existantes. Ainsi, pour l'eau, le calcul reposera-t-il sur l'analyse de l'agriculture, des populations et des activités économiques au niveau des bassins versants. L'utilisation de *Corine land cover* permet des calculs intermédiaires avec une localisation fine. Les mêmes principes méthodologiques peuvent s'appliquer, avec des données en partie différentes, au calcul des pressions sur les espaces naturels. L'Ifen participera par ailleurs aux travaux du CNIG sur l'inventaire des zonages réglementaires dans la perspective du RGE.

Les années suivantes seront consacrées à la consolidation de la production, de la conservation et de l'archivage des informations thématiques "statistiques" dont la pertinence et l'utilité auront été reconnues par les utilisateurs de l'institut.

La demande européenne se fait pressante quant aux données relatives à l'eau : un accord bilatéral avec Eurostat sera conclu en 2002 pour convenir de progrès à faire en 2003 sur, notamment, les prélèvements et l'assainissement, domaines où la France transmet trop peu d'information. En outre l'Ifen s'est porté volontaire pour tester sur un district hydrographique la faisabilité de renseigner un questionnaire de données utiles pour la directive cadre sur l'eau.

La base Eider a maintenant acquis une bonne notoriété. Elle s'est enrichie de données relatives aux départements d'outremer, et se modernise progressivement pour alimenter les Cahiers régionaux de l'environnement. Une réflexion est en cours sur la constitution d'une base des données communales intéressant l'environnement.

Comptes et économie de l'environnement

La Commission des comptes et de l'économie de l'environnement (CCEE) arrêtera définitivement son programme lors de sa séance plénière, en janvier 2003. Les dossiers actuellement envisagés portent sur les impacts de la politique environnementale sur les usages du sol et, d'autre part, le comportement des entreprises vis-à-vis de l'environnement (management environnemental, etc.). La mise à jour annuelle des comptes de protection intégrera le compte de gestion des déchets radioactifs dans la dépense de protection de l'environnement et poursuivra le travail de rénovation des comptes (bruit, air, biodiversité et paysages, dépenses pour le cadre de vie).

Parmi les travaux actuels de la Commission, ceux relatifs à la méthodologie, à la fiscalité et à l'emploi, auront des prolongements en termes de travaux permanents. Les autres travaux seront poursuivis, notamment l'enquête sur les dépenses environnement des départements et des régions, les travaux sur les Comptes de la forêt et sur Naméa-air, dans le cadre du programme avec Eurostat, ceux du RNDE Économie, en particulier ceux liés à la directive cadre sur l'eau (essai de comptes par bassin), qui correspondent à de l'investissement de long terme, ainsi que le suivi des réflexions au niveau européen, tant sur le plan des méthodes que sur le plan des résultats, pour développer les comparaisons internationales.

Enfin, dans le cadre d'une thèse en économie de l'environnement, une évaluation des dépenses consenties dans le domaine de l'information environnementale sera testée pour des thèmes comme l'air et la protection de la nature.

Indicateurs et diffusion

L'Ifen poursuivra en 2003 son travail de fonds pour l'élaboration d'indicateurs d'environnement et de développement durable.

Sont ainsi prévus la mise à jour des indicateurs de performance environnementale de la France dont la dernière publication remonte à la mi-2000 et la réalisation d'une brochure sur les indicateurs « agriculture-environnement » dont la finalité est d'évaluer les progrès de ce secteur économique pour mieux intégrer les problématiques environnementales. L'Ifen participant activement aux travaux internationaux (Eurostat et OCDE) relatifs à ce domaine, un accent particulier sera mis sur la relation avec les indicateurs faisant l'objet d'un consensus au niveau des organisations internationales. De même les secteurs de l'industrie et de l'énergie feront-ils l'objet de travaux devant déboucher sur une panoplie d'indicateurs exprimant les performances des entreprises vis à vis du respect des législations en vigueur et des procédures normatives (EMAS, ISO 14001) mises en pratique.

Pour répondre à la nécessité de concevoir des indicateurs de suivi du type « tableaux de bord » l'Ifen, en partenariat avec le ministère de l'agriculture le ministère chargé de l'environnement et les établissements publics concernés, mettra la dernière main à l'achèvement d'une série d'une soixantaine d'indicateurs correspondant au suivi des objectifs définis pour chacun des enjeux du Schéma de service collectif des espaces naturels et ruraux.

Du point de vue du développement durable et pour faire suite aux travaux réalisés en 2002 sur les indicateurs selon une méthode originale permettant l'intégration des trois domaines économique, social et environnemental, l'Ifen continuera de participer aux travaux internationaux lancés par l'Agence européenne pour l'environnement, Eurostat et l'OCDE dans la lignée des recommandations de l'Agenda 21. Une publication présentant une première batterie d'une cinquantaine d'indicateurs sera réalisée début 2003. Une base de données sera constituée pour pérenniser les informations collectées.

Pour mieux diffuser les données relatives à l'environnement auprès d'un large public et avec une mise à jour en continu des résultats diffusés, l'Ifen a conçu une base des données essentielles accessible par internet. Lancée en 2002 en s'appuyant sur le rapport sur l'environnement en France, cette base devrait monter en puissance en 2003 et acquérir une capacité de mise à jour régulière des données commentées sur l'ensemble des thèmes de l'environnement.

Les *Chiffres-clés de l'environnement*, livret synthétique sur les statistiques d'environnement largement diffusé sous forme papier et très consulté dans sa version Internet, seront préparés fin 2003 pour une diffusion début 2004. Une version anglaise devrait de plus pouvoir être mise en ligne sur Internet.

2. Travaux nouveaux pour 2003

En 2003, l'Ifen participera, avec le Scees, à la deuxième édition de **l'enquête auprès des collectivités locales sur l'eau et l'assainissement**. Cette enquête a reçu un avis d'opportunité favorable du Cnis, puis, en juin 2002, le visa du Comité du label.

L'enquête reprendra l'échantillon et les grandes lignes du questionnaire précédent, allégé autant que faire se peut. Le fichier sera enrichi de données administratives provenant de la Direction générale de la santé, de la Comptabilité publique et de données sur les stations d'épuration collectées auprès des Satese.

Mise à jour de la couche SIG *Corine Land Cover* France 2000

A travers le projet IMAGE 2000, l'Agence européenne de l'environnement met à disposition des Etats ayant réalisé la version "90" de *Corine Land Cover* la couverture Landsat sur la période 1999, 2000 et 2001 permettant d'assurer la mise à jour de cette base qui décrit la couverture des terres en chaque point du territoire sous forme de système d'information géographique. Cette « couche » est utilisée par la BD Carto de l'IGN pour décrire l'occupation des sols. L'Ifen assurera la maîtrise d'ouvrage de ce projet qui devrait aboutir fin 2003.

Les potentialités de traitement informatique qu'offrent les SIG, l'harmonisation européenne de l'opération et la comparaison possible avec la situation de 1990 rendent cet outil extrêmement précieux pour l'analyse de l'environnement et des pressions qui s'y exercent.

A l'issue d'une réflexion méthodologique entamée en 2002 sur le thème de la « consommation durable », l'Ifen (OPRESE) proposera une série d'indicateurs qui s'inscrivent dans le prolongement de ceux utilisés dans le cadre de l'enquête PCV de 1998. A terme, ces indicateurs pourraient être renseignés grâce à une nouvelle enquête réalisée avec l'INSEE.

Du côté **de l'emploi, des formations et des métiers**, l'observatoire ORME reprendra les travaux interrompus en 2000 sur l'adéquation des formations à l'environnement et leurs débouchés. Pour ce faire, une réactualisation de l'inventaire de ces formations sera une priorité.

3. Opérations répétitives

L'Ifen continuera à réaliser pour le compte du ministère la partie statistique du rapport annuel au Parlement sur les mouvements transfrontaliers de déchets.

L'enquête annuelle auprès des régions et départements sur leurs dépenses en faveur de l'environnement sera reconduite. Les travaux d'expertise visant à préciser les articulations possibles entre ces enquêtes et les données de la comptabilité publique seront poursuivis en 2003.

L'Ifen continuera par ailleurs comme chaque année à fournir la partie environnement des ouvrages de synthèse de la Statistique publique comme l'Annuaire statistique de la France, les Tableaux de l'économie française, etc.

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

L'Ifen ne mène pas d'enquête auprès des entreprises.

5. Aspects particuliers du programme 2003

5.1 Aspects régionaux et locaux

Le projet des *Cahiers régionaux de l'environnement*, lancé fin 2001 sur deux régions pilotes, Languedoc-Roussillon et Lorraine, se poursuivra jusqu'en 2004 de façon à couvrir progressivement l'ensemble des régions, en collaboration avec les Directions régionales de l'environnement et les autres services de l'Etat en région. Pour sa partie statistique, cette opération s'appuie d'une part sur la base Eider et d'autre part sur des collectes complémentaires.

Les opérations pilotes menées dans les DOM ont permis de définir un premier jeu de séries intéressant l'environnement dans ces départements et suivies régulièrement.

L'animation du réseau des statisticiens régionaux en Diren reste une importante préoccupation de l'Ifen. La réalisation des cahiers régionaux est une occasion importante de travaux en commun. Le dialogue avec les directeurs régionaux sur la place et le rôle du statisticien en Diren sera poursuivi.

Les réflexions de plusieurs groupes de travail sur les statistiques régionales de l'environnement seront prolongées. En particulier sur une méthodologie d'évaluation des populations et des biens situés en zone inondable, et sur la confection d'une base de données communales sur l'environnement, qui permettrait d'agrèger les données au niveau des pays, des bassins-versants, des parcs naturels régionaux, etc.

L'enquête annuelle auprès des régions et départements sur leurs dépenses en faveur de l'environnement sera reconduite.

Dans le prolongement des actions entamées en 2002 qui concernent l'évaluation des instruments d'observation de l'environnement au niveau des collectivités locales (répertoire commenté des observatoires locaux et régionaux), une étude des indicateurs utilisés par les villes sera réalisé en partenariat avec un certain nombre de collectivités locales concernées. Il s'agit d'une manière générale d'identifier et de comparer les outils de mesure de l'environnement et du développement durable à ces échelles.

La mise à jour de *Corine land cover* permettra de produire des résultats sur la couverture des terres aux niveaux régional et local.

5.2 Aspects environnement

La totalité du programme de l'Ifen porte sur l'environnement.

5.3 Aspects européens

Le règlement statistique européen sur les déchets a été adopté en seconde lecture par le Parlement et sera très probablement promulgué sous peu. Un dispositif important est à mettre en place pour la collecte des données, impliquant les services statistiques, le ministère et l'Ademe.

Le Conseil européen de Göteborg en juin 2001 a adopté une stratégie pour le développement durable. Des données relatives à l'environnement seront désormais incluses dans les « indicateurs structu-

rels » présentés chaque année au Conseil de printemps. Eurostat a participé à ce travail en élaborant un indicateur sur les déchets municipaux avec la contribution des services statistiques nationaux. Cette demande a imposé pour les déchets municipaux une clarification des concepts et un réexamen des statistiques disponibles. Ce travail devra être poursuivi. D'autres thèmes comme la gestion durable des ressources en eau sont à l'étude.

6. Liste des publications

PUBLICATIONS 2001

Études et travaux

N° 33 - juillet 2001

Les régions et l'environnement : les données

PUBLICATIONS 2002

Les données de l'environnement

En prévision :

- L'occupation du territoire

Ouvrages et brochures

Rapport sur l'état de l'environnement – édition 2002

Cahiers sur l'état de l'environnement dans les régions Languedoc-Roussillon et Lorraine

Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie - ADEME

Service des observatoires et des réseaux de mesure

1. Exposé de synthèse

Sur le plan des travaux statistiques, l'année 2003 sera caractérisée par la réalisation de l'enquête ITOM 2003 (Installation de Traitement, tri, transit ou mise en décharge des déchets ménagers et assimilés), le cadre d'un nouveau cycle bisannuel entamé en 2001.

L'essentiel de l'activité du Département Observatoires des Déchets et Assimilés sera consacré à la refonte des bases régionales déchets en une seule base, accessible aux régions et aux services centraux de l'ADEME, afin de faciliter les échanges, simplifier les procédures internes et donc gagner du temps et de l'argent. Des échanges pourront également se faire avec les partenaires de l'ADEME dans des conditions d'accès pré-définies avec chacun d'entre eux. Cette base sera également utilisable pour d'autres thèmes que les déchets. Mise en place prévue en 2004.

2. Travaux nouveaux pour 2003

Sans objet.

3. Opérations répétitives

L'enquête ITOM sur les installations de traitement, tri, transit ou mise en décharge des déchets ménagers et assimilés est, depuis 2001, une enquête bisannuelle. ITOM 2003 sera dans la deuxième édition de ce nouveau cycle. Aucun changement n'est prévu par rapport à l'édition 2001.

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Pas d'incidence particulière à ce sujet.

5. Aspect particulier du programme 2003

5.1 Aspects régionaux et locaux

Le suivi des plans départementaux d'élimination des Déchets Ménagers et Assimilés se développe à la demande des Commissions Départementales. L'ADEME, par l'intermédiaire de ses Délégations Régionales, participe à ces commissions et veille à la complémentarité de ces demandes avec les travaux existants par ailleurs, notamment par les observatoires régionaux.

5.2 Aspects "environnement"

Par principe, les enquêtes sur les déchets contribuent à l'amélioration de la connaissance sur l'environnement.

5.3 Aspects européens

L'ADEME transmet chaque année au Ministère de l'Aménagement et du territoire, les données relatives au suivi des directives 94-62 sur les emballages et déchets d'emballages, et 99-31 relative à la mise en décharge de déchets.

Elle assure la présidence de la Commission AFNOR Terminologie et à ce titre participe aux travaux du CEN TC 292/WG4

6. Liste des publications

- Guide du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public (gratuit – n°3894)
- Guide financement du service (30€ - n° 3816)
- Résultats d'ITOM 2001 (à paraître)

7. Suivi des travaux du programme à moyen terme

* Pas de modification

INDUSTRIE, INDUSTRIES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES, ÉNERGIE

INSEE

- Direction des statistiques d'entreprises
- . Département de l'industrie et de l'agriculture

Le projet TVA pour le traitement des données fiscales infra-annuelles comporte un volet de mise à la disposition des services régionaux de l'INSEE d'une base de données à des fins d'études locales.

- Direction des statistiques d'entreprises

- . Département Système statistique d'entreprises

5) Aspects particuliers du programme 2003

a) Aspects régionaux et locaux

Trois points sont à mentionner :

- la réalisation d'enquêtes régionales peut être facilitée par le travail de « mise en commun » d'outils (guide, outils informatiques) mentionné ci-dessus ;
- les travaux sur les unités statistiques et les grands groupes, coordonnés avec le projet CLAP, se poursuivront en 2003 sur la notion d'unité locale et la manière de l'utiliser ;
- des travaux sur les méthodes d'estimations localisées pourraient également être menés en 2003.

Ministère délégué à l'industrie

- Direction générale des stratégies industrielles
- . Service des études et des statistiques industrielles (SESSI)
- Sous-direction Ingénierie et coordination statistiques

5. Aspects particuliers du programme 2003

Aspects régionaux et locaux

Les premiers travaux méthodologiques préalables à l'estimation de comptes d'exploitation par établissement à partir de l'EAE et d'autres sources complémentaires (DADS par ex.) se poursuivront en 2003. Malgré l'allègement sensible de l'Enquête annuelle sur les consommations d'énergie à partir de 2001, et suite à un aménagement de la stratégie annuelle de collecte, une certaine qualité des résultats régionaux sera maintenue (bien qu'en diminution par rapport aux années précédentes), conformément aux besoins exprimés par le comité des utilisateurs (comité de concertation) constitué pour la rénovation de l'enquête.

6. Liste des publications

En 2001

Chiffres clés analyse

L'industrie dans les régions

Collection "en bref"

L'industrie dans les régions en quelques chiffres

Cédéroms

- réalisation de deux cédéroms « SESSI entreprises » et « SESSI régions »

En 2002

Collection "en bref"

L'industrie dans les régions en quelques chiffres

Cédéroms

« SESSI entreprises »

« SESSI régions »

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

cf. tableau récapitulatif des travaux prévus au moyen terme en fin de document

Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales

- Service central des enquêtes et études statistiques (SCEES)

. Sous-direction des statistiques des industries agricoles et alimentaires

1. Exposé de synthèse

Comme les années précédentes, un axe prioritaire des travaux du SCEES dans le domaine des IAA **concerne l'amélioration de la qualité des enquêtes**. Après sa validation en mars 2001 par le Comité du Label, la charte de qualité pour la réalisation des enquêtes de branche a été signée par l'ensemble des organisations professionnelles agréées des IAA. Son application fera l'objet d'une première évaluation début 2003. D'ores et déjà, les efforts menés par ces organisations et le SCEES sur la période récente ont permis de respecter les délais actuellement prescrits par la réglementation européenne pour les enquêtes mensuelles de branche, mais il faut se préparer à de nouveaux raccourcissements. La charte de qualité permettra d'encadrer et d'évaluer les actions d'améliorations à mener, qui doivent aussi porter sur les délais des enquêtes annuelles de branche et sur la qualité et la cohérence des résultats statistiques. Les outils informatiques nécessaires au contrôle régulier de la qualité des données sont en cours de développement au SCEES, et seront opérationnels fin 2002-début 2003.

Les enquêtes habituelles du SCEES continueront à être réalisées en 2003 sans évolution majeure. Conformément au programme à moyen terme 1999-2003, **la réalisation d'enquêtes thématiques** sera poursuivie, à raison d'une par an. Après celle programmée à l'automne 2002 sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication, sera lancée en 2003 une enquête sur les relations de partenariat entre entreprises, en collaboration avec les autres services enquêteurs de façon à couvrir les divers secteurs économiques (industrie, construction, commerce et services, recherche).

Les **exploitations de données administratives** en complément des données d'enquêtes, mises en sommeil en 2001 faute de moyens, sont relancées en 2002. Elles devraient atteindre un régime de croisière en 2003. Il s'agit des données comptables issues des fichiers fiscaux BIC pour les petites entreprises sous le seuil d'interrogation des enquêtes annuelles d'entreprise du SCEES, et dans un second temps des données sur l'emploi salarié dans les établissements (déclarations annuelles de données sociales DADS).

Le SCEES continuera de participer aux travaux de révision 2007 **des nomenclatures d'activité et de produits** coordonnés par l'INSEE.

5. Aspects particuliers du programme 2003

- **Aspects régionaux et locaux**

La relance effective en 2002 de l'exploitation des données comptables issues des fichiers fiscaux BIC puis en 2003 de celle des données sur l'emploi dans les établissements issues des DADS (déclarations annuelles de données sociales) permettra aux services régionaux de statistique agricole de disposer sur les petites unités d'informations statistiques qui leur étaient jusqu'ici inaccessibles.

6. Liste des publications

À noter :

- IAA Résultats sectoriels et régionaux : "Agreste Chiffres et données agroalimentaires" n°106, mars 2002
- IAA Résultats sectoriels et régionaux 1998, 1999 et 2000 : cédérom, avril 2002

Secrétariat d'État aux petites et moyennes entreprises, au commerce, à l'artisanat, aux professions libérales et à la consommation

- Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services
- . Sous-direction des activités commerciales, artisanales et de services

1. Aspects "régionaux et locaux"

Les besoins de la DECAS vont amener à développer études régionales et départementales ou par bassin d'emploi sur les petites entreprises, notamment dans le cadre de l'amélioration à moyen terme des statistiques de l'artisanat. Ainsi, des travaux sont en cours, en collaboration avec l'INSEE, pour mettre au point une méthode d'élaboration de statistiques locales de l'artisanat.

Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche

- Direction de la programmation et du développement
- . Sous-direction des études statistiques
- Bureau des études statistiques sur la recherche

A paraître en 2002-05 :

Les profils scientifiques et techniques régionaux

Premier Ministre

- Direction du Développement des Médias

1. Aspects « régionaux et locaux »

Sous ce point, il convient de signaler qu'il existe une demande forte et croissante pour une évaluation des marchés régionaux et locaux de la publicité. Cette demande concerne et les professionnels du secteur et les experts gouvernementaux qui étudient les conditions de viabilité de nouveaux médias locaux, en particulier avec le projet de télévision numérique terrestre. Cet aspect pourrait être pris en compte dans une opération de type « enquête France Pub » si une telle opération était développée. Le même type de demande en faveur de résultats régionalisés se manifeste également pour la production audiovisuelle et cinématographique.

Banque de France
- Secrétariat général
. Direction des entreprises

Statistiques concernant le système productif

Un renouvellement méthodologique de l'analyse financière individuelle opéré en 2000 est maintenant entré dans la pratique. Sur le plan individuel, la restitution à l'entreprise du nouveau document personnalisé : le Dossier d'analyse financière (DAF) se poursuit. Les succursales de la Banque de France fournissent ainsi une information toujours mieux adaptée aux attentes des chefs d'entreprise et des autorités locales. La mise en situation de l'entreprise dans son secteur d'activité peut être réalisée grâce aux statistiques sectorielles.

Les globalisations statistiques sur données Centrale de bilans sont réalisées annuellement aux niveaux national, régional ou départemental. Certaines études sectorielles réalisées par un ou plusieurs comptoirs, le sont éventuellement en collaboration avec des entités d'autres pays européens.

MONNAIE, FINANCE, BALANCE DES PAIEMENTS

Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie

- Direction générale de la comptabilité publique (DGCP)

. 5^e Sous-direction - Comptabilités et dépenses de l'État

Bureau 5D

1. Exposé de synthèse sur les orientations de 2003

Le bureau 5D « Comptes nationaux des administrations publiques » élabore pour le compte de l'INSEE les comptes nationaux et régionaux des Administrations Publiques. Depuis février 1999, grâce à la réduction des délais des comptes publics, la DGCP participe au compte provisoire, en collaboration avec la Direction de la Prévision, en assurant, notamment, la responsabilité complète du compte de l'Etat. Conformément au règlement n°113/2002 de la Commission européenne du 23 janvier 2002, les comptes de la campagne 2000-2002 seront présentés selon la classification des fonctions des administrations publiques (CFAP).

Début mars, les principales séries notifiées à la commission européenne sont publiées sous forme d'un « Info-rapides » de l'INSEE. En mai, les séries détaillées sont publiées dans le Rapport sur les Comptes de la Nation. La DGCP collabore chaque année à la rédaction d'un quatre pages (INSEE Première) sur les Administrations Publiques qui sort en mai. Un INSEE Première, rédigé en collaboration avec l'INSEE, sur les comptes régionaux des administrations publiques locales a été publié au deuxième semestre 2002. Les tableaux de passage du solde budgétaire et du résultat patrimonial au besoin de financement de l'Etat font désormais l'objet d'un chapitre spécifique du rapport de présentation du Compte Général de l'Administration des Finances, diffusé au mois d'avril. Un tableau de passage de la dette de l'Etat à la dette brute consolidé au sens de Maastricht figure également dans ce rapport. Dans la publication DGCP « Les Comptes des communes », sont repris des tableaux de passage entre les agrégats comptables et des agrégats au format de la comptabilité nationale (« Système intermédiaire »).

En 2003, les comptes définitifs 2001 et semi-définitifs 2002 des administrations publiques seront réalisés en base 2000. Le compte provisoire 2002, notifié fin février 2003 à la Commission européenne, est le dernier réalisé en base 1995. Les travaux préparatoires concernant le secteur des administrations publiques ont été réalisés en 2001 et 2002. Les comptes régionaux des administrations publiques locales seront également élaborés en nouvelle base. Compte tenu de l'amélioration des délais et de la qualité des sources comptables, les comptes régionaux des APUL de l'année 2001 pourraient être disponibles à l'été 2003.

En 2003, des comptes régionalisés de l'Etat pour les années 1999 et 2000 devraient être élaborés et transmis à l'INSEE, conformément au programme moyen terme de la formation Statistiques régionales et locales.

Pour répondre aux règlements européens prévoyant la mise en place, d'ici 2005, de comptes trimestriels complets des administrations publiques, une mission de surveillance et d'évaluation a été confiée, fin décembre 2001, à Bruno Durieux, Inspecteur général des finances, P. Mazodier, Inspecteur général de l'INSEE et à Jean-Louis Rouquette, Inspecteur des finances en charge de la 5^{ème} Sous-direction de la DGCP. Un comité de projet est présidé par Mme Lemaire, chef du département des comptes nationaux de l'INSEE. Son secrétariat est assuré par Mme Parent, chef du bureau 5D à la DGCP. Un plan opérationnel de mise en place des comptes trimestriels a été validé début 2002 par ces deux instances. Il prévoit d'une part une refonte du système de collecte infra-annuelle sur les administrations publiques et d'autre part la mise en forme de ces sources infra-annuelles pour les besoins de la Comptabilité nationale. Pour répondre à ses nouvelles missions, le bureau 5D a été renforcé par quatre agents (un attaché INSEE et trois contrôleurs du Trésor public).

2. Travaux nouveaux pour 2003

1 – Mise en place de la nouvelle application de centralisation annuelle et trimestrielle des collectivités locales. Première mobilisation du nouvel échantillon sur les communes.

Début 2003, sera mis en place un infocentre permettant de centraliser en annuel et en infra-annuel les comptes des collectivités locales et de leurs établissements publics. Ce projet informatique facilitera la mise en forme des comptes nationaux des administrations publiques locales en données annuelles et trimestrielles. En parallèle, une mission a été confiée fin 2001 à un administrateur INSEE (Jean-Alain Monfort), concernant la rénovation de l'échantillon mobilisé pour la conjoncture communale et son utilisation pour les comptes nationaux trimestriels. Cet échantillon sera mis en place fin 2002 pour une exploitation au premier trimestre 2003.

2- Régionalisation des comptes de l'Etat

Les premiers comptes régionaux de l'Etat devraient être transmis à l'INSEE courant 2003. Ils concerneront les comptes 2000 et porteront sur le compte de production, d'exploitation et de capital.

3. Opérations répétitives

Aux prestations annuelles traditionnelles en matière de comptabilité nationale et régionale de la Direction générale de la comptabilité publique s'ajoutent désormais la participation au compte provisoire et la fourniture d'agrégats comptables trimestriels.

4. Allègement de la charge statistique des entreprises

Les comptes nationaux des administrations publiques font appel à des données administratives uniquement. Toutefois, les travaux menés dans le prolongement de la Mircoss (mission de refonte de la comptabilité des organismes de sécurité sociale) visent à alléger la charge statistique pesant sur les organismes publics et privés de sécurité sociale en mettant en place une centralisation statistique et comptable commune aux différents utilisateurs de ces comptes : direction de la sécurité sociale, comptes nationaux, direction du budget.

5. Aspects particuliers du programme 2003

• Aspects régionaux et locaux

Des tableaux de passage entre agrégats comptables et comptabilité nationale (format « système intermédiaire ») sont désormais intégrés dans les publications relatives aux finances publiques locales de la DGCP, comme cette dernière s'y était engagée lors des travaux du groupe de travail du CNIS sur l'amélioration de la connaissance des finances publiques locales.

Des comptes régionaux des Administrations publiques locales, élaborés conformément aux principes du SEC95, sont transmis depuis l'exercice 1997 à l'INSEE ; ils participent à l'établissement des PIB régionaux communiqués à Eurostat. Un bilan a été fait avec le Département de l'Action Régionale de l'INSEE pour améliorer la qualité des informations transmises et assurer une meilleure cohérence entre les comptes de la métropole et ceux des DOM. Cette cohérence a nécessité une harmonisation des calendriers des comptes régionaux des DOM avec ceux du cadre central. Ces recommandations ont été intégrées dans les comptes régionalisés transmis par la DGCP à l'INSEE à compter de l'exercice 1999. A partir de 2003, l'amélioration de la qualité et des délais des sources, conduit la DGCP à élaborer les comptes régionaux sur la base du compte semi-définitif. Cette collaboration se traduit par la sortie en 2002 d'un INSEE Première en collaboration avec le DAR.

La mise en place de comptes régionaux de l'Etat nécessite que le lieu d'exécution de la dépense soit rattaché à la nature de la dépense : cette condition devrait être assurée à moyen terme dans le cadre de la mise en place du projet ACCORD. Sans attendre, les principales subventions et compensations versées par l'Etat aux administrations publiques locales ont été régionalisées et sont intégrées dans le compte régionalisé des APUL. En 2003, le bureau 5D devrait élaborer, en collaboration avec la DAR de l'INSEE, une première régionalisation des comptes de l'Etat pour les gestions 1999 et 2000. Pour ce faire, le bureau 5D a demandé le développement de requêtes spécifiques dans INDIA (notamment le code géographique du lieu d'exécution de la dépense).

Depuis l'exercice 1999, un compte régionalisé des hôpitaux publics a été transmis aux comptables régionaux des DOM. La généralisation à l'ensemble des régions de France métropolitaine est à l'étude.

- **Aspects environnement**

Dans la nouvelle nomenclature fonctionnelle des administrations, une fonction « environnement » est prévue. En 2001 et 2002, la DGCP a participé à la rénovation des comptes satellites de l'eau et des déchets menée par la société Planistat pour le compte de l'IFEN et d'autres organismes. Les conclusions de ce travail ont été intégrées dans le cadre central de la Comptabilité nationale à l'occasion de la base 2000.

- **Aspects européens**

Les points évoqués sont cohérents avec le thème 40 (« comptes économiques annuels ») du programme à moyen terme d'Eurostat. L'INSEE assure l'interface avec cet organisme. Depuis 2000, la DGCP participe en collaboration avec la Banque de France au groupe de travail copiloté par Eurostat et la BCE sur la mise en place d'un TOF trimestriel. Trois règlements européens prévoient la mise en place de comptes trimestriels complets des Administrations publiques avant 2005.

6. Liste des publications

Publications INSEE

Début mars, les principales séries notifiées à la commission européenne sont publiées sous forme d'un « Info-rapides » de l'INSEE. En mai, les séries détaillées sont publiées dans le Rapport sur les Comptes de la Nation. La DGCP collabore à la rédaction d'un quatre pages (INSEE Première) sur les Administrations Publiques sorti en mai. La publication d'un INSEE Première, en collaboration avec l'INSEE, sur les comptes régionaux des administrations publiques locales, est prévu courant 2003. Un Article d'Economie et statistique sur les comptes nationaux et régionaux des collectivités locales est également envisagé.

Autres publications

Les tableaux de passage du solde budgétaire et du résultat patrimonial au besoin de financement de l'Etat font désormais l'objet d'un chapitre spécifique du rapport de présentation du Compte Général de l'Administration des Finances, diffusé au mois d'avril. Un tableau de passage de la dette de l'Etat à la dette brute consolidé au sens de Maastricht figure également dans ce rapport.

Dans la publication de la DGCP, « Les Comptes des communes », sont détaillés des tableaux de passage entre les agrégats comptables et les agrégats au format de la comptabilité nationale (« Système intermédiaire »).

7. Suivi des travaux prévus au programme de travail à moyen terme 1999-2003

L'exécution du programme à moyen terme suit son cours sans retard notable. L'objectif à court terme reste la mise en place de comptes trimestriels des Administrations Publiques et de comptes régionalisés de l'Etat.

Banque de France

- Direction générale des études et des relations internationales
 . Direction de la conjoncture

Il s'agit de statistiques mensuelles, trimestrielles (annuelles pour la centralisation du nombre de comptes), disponibles au niveau départemental ou du rayon d'action des succursales de la Banque de France et portant sur un certain nombre d'opérations enregistrées auprès des établissements de crédit et, le cas échéant, des institutions financières spécialisées (IFS), de La Poste, du Trésor Public et de la Caisse des dépôts et consignations.

A partir du second semestre 1997 et jusqu'en 2000, une opération de rénovation a été menée sur les centralisations :

- des dépôts et crédits
- du nombre de comptes
- des portefeuilles de valeurs mobilières
- des crédits nouveaux à l'habitat

A l'effet principalement d'améliorer la collecte, d'accélérer les délais de sortie des statistiques et d'affiner leur qualité.

SANTÉ, PROTECTION SOCIALE

Caisse nationale des allocations familiales (CNAF)

- Direction des Statistiques, des Études et de la Recherche (DSER)

5. Aspects particuliers du programme

- Aspects régionaux et locaux

-Perspectives pour 2003

La question de la territorialisation de l'Action Sociale des CAF est au cœur de la COG et des préoccupations des CAF. Ce thème devrait donner lieu à des travaux en 2003, même s'ils ne sont pas encore définis aujourd'hui.

Caisse nationale de l'assurance vieillesse (CNAV)

- Direction de l'actuariat statistique

1. Exposé de synthèse

Les projets statistiques pour 2003 s'inscrivent dans le programme de la Convention d'Objectifs et de Gestion (COG) de la CNAV pour la période 2001-2004.

Cette convention définit comme axe stratégique de conforter le rôle de la CNAV comme interlocuteur de référence sur la retraite de base. Dans cet axe s'inscrit le développement de la capacité d'expertise de la CNAV quant à la projection des charges de l'assurance vieillesse du régime général à moyen et long terme, les propositions des réformes de la retraite au Régime Général, la poursuite des études sur la vie à la retraite.

Ceci implique pour la Direction de l'Actuariat Statistique de pousser la recherche sur la modélisation du risque vieillesse en termes de projection du régime général à moyen et long terme et le développement d'études d'évaluations de mesures.

La CNAV a inscrit également dans la COG comme axe stratégique de maîtriser la gestion et de se préparer aux conséquences du choc démographique. Dans cet axe, s'inscrit l'optimisation des ressources informatiques dans le cadre du schéma directeur recentré dans l'appellation OR 2003 (Outil Retraite 2003) qui doit être déployé dans l'ensemble des organismes fin 2003.

Cela implique pour la Direction de l'Actuariat Statistique la mise en place d'un nouveau système d'information prévu dans le cadre de l'OR 2003 qui permet de maintenir l'existant mais aussi l'obtention de données nouvelles : le nouveau système SNSP (Système National des Statistiques Prestataires) a été mis au point en 2000. Les fichiers ont pris une nouvelle forme (avec nouveau descriptif et nouveau lexique) et sont prêts à recevoir les nouvelles données quand il y aura basculement des organismes régionaux en 2003 sur le nouveau système de gestion des prestataires. Les tableaux de sorties actuels qui ont été validés continueront à être disponibles. Un point sera fait en 2003 pour voir de quelles manières de nouvelles sorties sont envisageables une fois que le dictionnaire des données sera stabilisé.

L'exploitation des référentiels nationaux : SNGI, SNGD, SNGC qui remplacent le FNCI, sous forme d'un nouvel échantillon permettra d'alimenter les études sur la réforme des retraites et les modèles de projection.

La création en 2002 de la base statistique documentaire accessible aux régions sera développée en 2003. L'expérimentation du RNR devrait permettre de nouveaux développements en 2003.

L'EIC piloté par la DREES pourrait être constitué pour la première fois en 2003.

2.Travaux nouveaux pour 2003

2.2 Les autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés pour 2003

Pour répondre aux demandes d'expertise sur les retraites et la réforme des retraites en provenance du Conseil d'Administration, des autorités de tutelle, du COR et autres organismes, la CNAV va développer, actualiser et améliorer ses outils de projection à moyen et long termes : (modèle classique de projections des charges, modèle CALEPSI sur l'évolution de la pension moyenne suivant les modalités d'indexation des pensions, modèle flux-stock, modèle de microsimulation. De nouvelles projections devraient être élaborées en tendanciels et en variantes à partir de données nouvelles du système d'information : échantillon des référentiels nationaux au 31.12.2001 et échantillon du SNSP à la même date, projections INSEE à partir du recensement 1999 sur la population totale et nouvelles projections de population active détaillées.

Des études sur les nouveaux retraités (fichiers flux comprenant les carrières) permettront de simuler l'impact d'autre formule de pensions. Les évaluations de mesures seront effectuées en flux et en projection. Les outils devraient permettre la mise en évidence et l'analyse des paramètres sur la retraite : taux de remplacement, rendement du régime, âge de prise de retraite, durées d'assurance, modalités d'indexation des pensions ...

5. Aspects particuliers du programme 2003

• Aspects régionaux et locaux

Le groupe « régionalisation des statistiques » permet aux régions (CRAM) d'établir les abrégés régionaux retraite, de comparer leurs résultats tirés de ces abrégés et de mettre à disposition des régions sous la base documentaire lotus, les principales données nationales et régionales. Cette base opérationnelle en 2002, sera mise à jour au fur et à mesure des données disponibles. La base apporte également aux régions le descriptif des tableaux du plan statistique (maquette et critère de tris).

La mise à disposition des fichiers SNSP sur les retraites stock et résidents par région permet aux statisticiens des CRAM de tirer les informations détaillées à des niveaux géographiques fins.

La création d'un infocentre en 2002 sur le SNSP permettra de répondre à des requêtes d'entreprises à partir de la description d'un « Univers » sur une base SNSP simplifiée. L'infocentre sera accessible à la Direction de l'Actuariat Statistique et aux correspondants des régions pour interroger sur différentes grandeurs (à définir) concernant les retraites du Régime Général.

Les études pour les régions de Sécurité Sociale seront alimentées à partir de l'EIR 2001.

Des projections régionales de nouveaux retraités seront effectuées à partir des nouvelles projections démographiques du régime général (basées sur les nouvelles projections INSEE sur recensement 1999 et projections régionales Omphale).

Une statistique pour suivre la nouvelle prestation dans les DOM : l'Allocation de Retour à l'Activité (ARA) est mise en place courant 2002. Elle devrait être complète en 2003 (stock et flux).

6. Liste des publications relatives aux programmes statistiques de 2001 et 2002

-Circulaires de résultats pour 2000, parues en 2001 :

(Les circulaires de résultats pour 2001 paraîtront en 2002).

Retraités au 31 Décembre 2000 - Pyramide des âges - France entière

Retraités au 31 Décembre 2000 - Pyramide des âges - résultats régionaux

Retraités au 31 Décembre 2000 - Pyramide des âges - Métropole - selon la nature de la prestation de base

Retraités au 31 Décembre 2000 - Pyramide des âges - DOM - selon la nature de la prestation de base

-Les Bilans parus en 2001

-Bilan des dépenses 2000 - métropole et DOM

Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité
Ministère de la santé, de la famille et des personnes handicapées
 - Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES)

1. Exposé de synthèse

La DREES poursuivra en 2003 le développement d'un programme statistique selon trois axes :

1.1. Le développement d'observations sur les populations.

- En ce qui concerne l'**état de santé** des populations, *l'enquête décennale santé*, préparée avec l'INSEE, l'INSERM et le CREDES, se déroule depuis octobre 2002 jusqu'à septembre 2003. Par ailleurs, on dispose de premiers résultats sur l'ensemble de *l'enquête en milieu scolaire*, mise en place avec le ministère de l'Éducation nationale sur les trois classes d'âges concernées par les bilans de santé et un nouveau cycle triennal démarrera au cours de l'année scolaire 2002-2003. Enfin le renouvellement de l'enquête sur la santé somatique des entrants en prison aura lieu en 2003.

Afin de développer la connaissance des **clientèles** du système de soins, l'effort sera poursuivi en direction des usagers; après l'enquête auprès des usagers des consultations externes en 2000, de ceux des urgences en 2002, il est envisagé de s'intéresser à la chirurgie en 2003. Par ailleurs, la clientèle des services de psychiatrie fera l'objet en 2003 d'une opération spécifique combinée avec l'utilisation du PMSI là où il est expérimenté. Pour les usagers de la médecine de ville, un dispositif d'observation permettra, là aussi, une meilleure connaissance des publics et, notamment, de leurs parcours entre professionnels et institutions. Sont mises en œuvre dans cet esprit une enquête auprès des généralistes déjà réalisée en 2002 et une enquête sur la prise en charge des urgences par la médecine de ville en 2003.

En outre, le PMSI couvrant désormais à la fois les établissements hospitaliers publics et privés, une base de données est désormais exploitable pour des travaux statistiques. Les principaux résultats sont accessibles par internet.

- Dans le **domaine social**, le volet clientèle de la nouvelle vague de l'enquête relative aux établissements sociaux et médico-sociaux (ES) dans le champ des établissements pour handicapés fera l'objet d'une publication.

Un nouveau domaine a été abordé avec la réalisation en 2002 d'une enquête sur *les modes d'accueil et de garde des enfants de moins de sept ans*. Celle-ci aborde les questions de prise en charge du point de vue des enfants et de leur famille, en s'intéressant aux solutions formelles et informelles et aux combinaisons de solutions. Les résultats seront publiés en 2003.

En ce qui concerne les **retraites**, un nouvel échantillon inter régimes de retraités collecté sur 2001 fera l'objet de publications en 2003. Par ailleurs, la mise au point d'un *échantillon inter régimes de cotisants* pour mesurer les droits acquis permettra la collecte du premier échantillon en 2003.

En ce qui concerne les **minima sociaux**, la mise en place d'un *échantillon inter régime de bénéficiaires* de l'AAH, de l'API, du RMI et de l'ASS a été réalisée en 2002. Début 2003, une première enquête sera lancée auprès d'un sous-échantillon en vue de disposer d'informations complémentaires aux données administratives mobilisées.

1.2. Une consolidation de la connaissance de l'offre institutionnelle et des services proposés.

De nouveaux champs seront observés. C'est notamment le cas de l'assurance maladie complémentaire dont tous les offreurs (mutuelles, instituts de prévoyance, assurances) seront enquêtés dans la perspective de connaître notamment les produits offerts et la clientèle visée.

Le domaine de l'action sociale sera également largement exploré, en particulier à travers une enquête en cours en coopération avec l'UNCCAS sur l'aide sociale communale et un travail d'inventaire et de méthode sur l'ensemble des sources disponibles. Une réédition est envisagée à terme.

- En ce qui concerne l'offre institutionnelle, se poursuit l'enquête sur les établissements hospitaliers (SAE), rénovée pour tenir compte de ce qu'apporte par ailleurs le PMSI sur la clientèle et pour améliorer la connaissance des moyens humains et techniques mobilisés. Le suivi statistique du fonctionnement et de la clientèle des secteurs psychiatriques est lui aussi en cours de refonte. Il est prévu de rééditer l'enquête sur les services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) et de compléter les informations recueillies par des informations de même nature sur le secteur libéral en 2003. Enfin cette année une réflexion sera lancée pour préparer une refonte de l'enquête sur les établissements d'hébergement pour les personnes âgées (EHPA) en vue de prendre en compte l'ensemble des réformes de ces dernières années.
En outre, une enquête relative à l'organisation du travail dans les établissements de santé aura lieu pour la première fois.

1.3. Le développement d'un ensemble d'opérations concourant à l'évaluation des politiques publiques, en particulier sur :

- Le renouvellement de l'enquête périnatale en 2003 qui concourt à l'évaluation de la politique dans ce domaine.
- Une enquête sur la **prise en charge des patients cancéreux** à réaliser en 2003, qui constituera un élément d'évaluation du programme national de lutte contre le cancer.
- Une enquête auprès des établissements publics de santé sur la mise en place des 35 heures.
- La mise en place de la **couverture maladie universelle (CMU)**, dont l'évaluation repose sur une coopération avec le CNAMTS, la MSA, la CANAM et le CREDES.
Une réédition de l'enquête auprès des bénéficiaires est prévue début 2003.
- Une enquête auprès des bénéficiaires de la nouvelle **allocation personnalisée à l'autonomie** (qui remplace la prestation spécifique dépendance) début 2003.
- Une enquête relative **au congé de paternité et de maternité**, qui permettra à la fois d'évaluer le nouveau dispositif et disposer d'information de cadrage sur l'utilisation du congé de maternité sera réalisée en 2003.

2. Travaux nouveaux pour 2003

2.22. Observation de la santé

Établissements de santé

- Enquête sur les accidents iatrogènes graves dans les établissements de santé
Un test réalisé en 2002 a permis d'expertiser trois méthodes de recueil de l'information sur les accidents iatrogènes graves ayant lieu dans les établissements. L'analyse des résultats du test permet d'affirmer la faisabilité d'une enquête statistique nationale qui sera lancée en 2003.

Les professions de santé

Harmonisation des données diffusées par la DREES

On sensibilisera les DRASS à l'intérêt de publier les mêmes chiffres identiques dans les publications nationales et régionales. L'utilisation des CD-ROM contenant les bases redressées sous format SAS sera vivement encouragée.

L'état de santé de la population

- Enquête sur les toxicomanes pris en charge par le système de soins
Les données des sept régions ayant réalisé une vague de l'enquête « novembre » en 2001 seront exploitées par un groupe de travail de statisticiens régionaux en vue de pouvoir présenter d'éventuelles conclusions à portée plus générale.
La préparation de la nouvelle enquête, qui permettra une mise en cohérence avec les standards européens (recherche d'une meilleure estimation des premiers recours annuels) se poursuit. Parallèlement à l'interrogation des structures hospitalières spécialisées dans la prise en charge des personnes ayant

un problème d'usage abusif ou de dépendance à un produit psychoactif illicite, on envisagera l'extension à l'ensemble des centres de lutte contre l'alcoolisme de l'enquête patients actuellement réalisée sur les seuls centres regroupés au sein de l'ANPA, (Association Nationale de Prévention de l'Alcoolisme) en assurant le rapprochement le plus pertinent possible avec le questionnement utilisé pour les drogues illicites. Un avis d'opportunité sera sollicité ultérieurement.

La prise en charge des toxicomanes par la médecine de ville a fait l'objet d'une réflexion sur les possibilités d'exploitation des données existantes, en particulier avec l'échelon médical de la CNAMTS (données de vente du Subutex...) ainsi que sur l'opportunité et les conditions de la mise en place d'une enquête particulière.

- Enquête sur les services départementaux de protection maternelle et infantile

Cette opération permet de déterminer l'activité, de décrire les personnels et de connaître la capacité d'accueil des établissements relevant de la PMI. L'exercice 2002 s'est caractérisé par la prise en compte dans le questionnement des nouveautés introduites dans la réglementation ainsi que par la mise en place d'un système de collecte des données informatisé. Une étude de faisabilité est conduite concernant l'insertion de questions sur l'activité relative au saturnisme.

Une réflexion est conduite sur la mise en place d'une enquête se donnant comme objectifs une meilleure connaissance de la population qui fréquente la PMI, sur ses attentes, ses pratiques et l'utilité qu'elle en retire.

- Certificats de santé

L'exploitation des remontées départementales issues des certificats du 8^{ème} jour, du 9^{ème} mois et du 24^{ème} mois et des bilans de santé effectués à trois ans par la PMI se poursuit. Ces remontées se font sur données agrégées. Elles constituent un élément de base du système d'information sur la périnatalité et la santé du petit enfant.

- Lutte contre la tuberculose

Une expertise est menée avec la DGS afin d'évaluer ce que peut apporter la relance, à l'horizon 2003 et sur un rythme pluriannuel, des questionnaires départementaux sur l'activité de lutte contre la tuberculose.

Les dépenses de santé et relations avec l'assurance maladie

- Extension de l'étude des données financières au secteur privé

L'étude sur la détermination du périmètre complet de la clinique (société d'exploitation, SCI et autres sociétés de moyens, de personnel), lancée fin 2002, est élargie aux différentes configurations de cliniques dont les groupes. Elle donnera en 2003 des résultats sur la possibilité et l'intérêt de réaliser des comptes consolidés sur ces entités. D'autres études auront pour objectif de mettre en regard les résultats économiques des établissements de soins sous OQN avec les caractéristiques de leur activité - notamment la spécialisation-, de leurs moyens (en personnel, en équipements lourds) mais également des tarifs des prestations.

Une étude réalisée également sur le secteur de l'hospitalisation publique a pour objectif d'analyser liens entre investissements, amortissements et comptes d'exploitation.

2.23. Observation de la solidarité

Établissements sociaux, de l'action sociale et des professions

- Enquête sur les dépenses d'aide sociale de l'année 2001

La collecte des questionnaires dépenses a eu lieu en 2002.

A l'occasion de la publication des résultats provisoires, on reverra la méthodologie qui estime les dépenses des départements n'ayant pas encore répondu. Une des pistes serait de déterminer des classes de départements ayant, par type de dépenses, des comportements similaires en matière d'effort financier depuis 1996.

Lutte contre les exclusions

- Le dispositif FAJ (Fonds d'aide aux jeunes)

Le suivi statistique des jeunes demandeurs d'aide au FAJ se poursuit. Il convient de mettre en place des procédures qui limitent la charge de travail des organismes producteurs de données de base,

d'expliquer les modalités et l'intérêt des synthèses statistiques réalisées à partir de ces données de base et de restituer l'information pertinente aux acteurs de terrain sous forme de données fines de cadrage. Les travaux pour collecter l'information via un système extranet et pour restituer de l'information pertinente par le système ou par CD-Rom seront relancés en 2003.

L'enquête qualitative réalisée en 2002 devait être suivie d'une **enquête quantitative** auprès des publics accueillis dans les missions locales et les PAIO et plus particulièrement des jeunes bénéficiaires des FAJ et de la BAE (Bourse d'accès à l'emploi). La suppression de la BAE et la création du contrat emploi jeunes en entreprise ont conduit à différer le projet.

Vieillesse, handicap, dépendance

- Dépendance

La prestation spécifique dépendance (PSD) étant remplacée par l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) depuis le 1^{er} janvier 2002, un nouveau système de suivi et d'évaluation a été mis en place, *en lien avec la DGAS et les organismes concernés*.

Un **questionnaire trimestriel** de données agrégées sur l'APA est destiné à évaluer la montée en charge de la nouvelle allocation : nombre de demandes déposées, de dossiers examinés, de décisions prises ; montée en charge du nombre de bénéficiaires ; principales caractéristiques des bénéficiaires ; estimation des moyens nécessaires (montants versés aux bénéficiaires et personnels affectés pour la mise en œuvre du nouveau dispositif).

Ce questionnaire, renseigné par les conseils généraux, remplace depuis le 1^{er} trimestre 2002, le questionnaire trimestriel sur la PSD. Il a été adapté aux modalités de l'APA en gardant quelques éléments sur les bénéficiaires de la PSD pour tenir compte de la période de recouvrement de deux années entre les deux prestations.

De plus, quelques données agrégées sur les bénéficiaires de l'aide ménagère relevant des départements ont été également demandées dans ce questionnaire trimestriel. Par ailleurs, la Caisse nationale d'assurance vieillesse et la Mutualité sociale agricole réalise un suivi trimestriel auprès des caisses de retraite.

Les remontées trimestrielles sur l'APA transmises par les conseils généraux font l'objet d'une publication trimestrielle rendant compte de la montée en charge de la nouvelle prestation. Cette montée en charge sera mise en regard avec l'évolution du nombre de bénéficiaires de l'aide ménagère des départements et des caisses de retraite d'une part, de la PSD d'autre part.

Une enquête auprès d'un échantillon de **bénéficiaires de l'APA à domicile** (et éventuellement de l'aide ménagère) permettra d'approfondir la connaissance de la mise en œuvre de l'APA en évaluant la prise en charge des bénéficiaires de la nouvelle prestation et leur niveau de satisfaction. Les données trimestrielles sur la PSD et l'APA seront confrontées avec celles obtenues par l'enquête annuelle sur l'aide sociale départementale.

- Handicap

Enquête annuelle auprès des Commissions Départementales de l'Éducation Spéciale

Cette enquête menée en *collaboration avec le Ministère de l'Éducation Nationale* permet de déterminer l'activité des commissions : demandes et attributions de prestations, orientations des enfants handicapés vers les établissements et services médico-éducatifs. La DREES participe par ailleurs aux « comité de pilotage » et « comité utilisateurs » de la refonte, lancée en 2000, de l'application informatique locale des CDES nommée OPALES (Qutils de Pilotage et d'ADMINISTRATION Locale de l'Éducation Spéciale). Y sont définis les nouveaux modules de l'application et les outils de pilotage qu'ils génèreront. L'application OPALES devrait permettre en 2003 d'améliorer l'information sur l'orientation des enfants dans le secteur médico-éducatif (avec une mesure des listes d'attente et des écarts entre, notamment, les orientations souhaitées et les placements réalisés).

- Remontées des Commissions techniques d'orientation et de reclassement professionnel

La DREES assure un suivi trimestriel des demandes d'attribution de l'Allocation aux Adultes Handicapés, et des décisions des COTOREP.

En 2001 ont été testées des extractions des bases de données des COTOREP (sur 5 départements). Ces extractions sont en 2002 étendues à l'ensemble des COTOREP après avis de la CNIL, et *en liaison avec la mission d'appui au fonctionnement des COTOREP, la Direction Générale de l'Action Sociale et la Délégation Générale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle*. Elles permettront d'analyser l'activité des commissions, qu'il s'agisse de celle liée à la formation et à l'insertion professionnelle ou de celle liée à l'attribution de prestations et aux orientations vers le secteur médico-social. A la suite d'une période de recouvrement permettant de vérifier la cohérence des résultats, les remontées spécifiques sur l'AAH pourraient ensuite être abandonnées.

La DREES participe également à la refonte du système d'information des COTOREP engagée à l'automne 2000.

3. Opérations répétitives

PROGRAMME D'ENQUÊTES STATISTIQUES SUR LA SANTÉ ET L'ASSURANCE MALADIE

à noter :

INTITULÉ	NATURE DE L'INVESTIGATION ET PÉRIODICITÉ	UNITÉ(S) OBSERVÉE(S)	CHAMP	PRINCIPALE(S) VARIABLES
1. ÉTAT DE SANTÉ DE LA POPULATION				
Services départementaux de Protection Maternelle et Infantile	Exploitation d'informations administratives transmises via les conseils généraux Annuelle	Département	Exhaustif	- Personnel - Activité - Établissements d'accueil
Santé de la mère et de l'enfant	Exploitation des certificats de santé Annuelle	Récapitulatifs départementaux	Exhaustif	Principaux indicateurs : . suivi de la grossesse . conditions d'accouchement . santé de l'enfant à la

				naissance, 9 et 24 mois
2. ÉTABLISSEMENTS SOCIAUX, DE L'ACTION SOCIALE ET DES PROFESSIONS				
Aide Sociale Remontées départementales	Exploitation annuelle de formulaires normalisés transmis par les départements (Conseils Généraux) et de questionnaires remplis par les DDASS (État) Remontée administrative	Départements	Exhaustif (100 DDASS et 100 départements)	Bénéficiaires par forme d'aide
	Annuelle	Départements	Exhaustif (100 DDASS et 100 départements)	- Dépenses brutes et nettes pour les départements par forme d'aide
Personnel technique des départements	Enquête auprès des départements	Les départements	Exhaustif	Effectif du personnel médi- cal, paramédical et social à temps plein et à temps partiel par profession, personnel du département et personnel conventionné
Personnels techniques des DDASS	Enquête auprès des DDASS	DDASS	Exhaustif	Effectif du personnel médi- cal, paramédical et social à temps plein et à temps partiel par profession.

INTITULÉ	NATURE DE L'INVESTIGATION ET PÉRIODICITÉ	UNITÉ(S) OBSERVÉE(S)	CHAMP	PRINCIPALE(S) VARIABLES
3. LUTTE CONTRE L'EXCLUSION				
Base de données sur les minima sociaux	Tableaux de synthèse des gestionnaires de minima sociaux (CNAF, UNEDIC...) Semestrielle	Bénéficiaires	Exhaustif	Caractéristiques socio-démographiques (âge, sexe, situation familiale, diplôme, départements de résidence, ancienneté dans le dispositif
4. POLITIQUE DE LA VIEILLESSE, DU HANDICAP ET DE LA DÉPENDANCE				
Suivi du stock des bénéficiaires du minimum vieillesse	Exploitation statistique des fichiers d'allocataires de l'allocation supplémentaire du minimum vieillesse des caisses de retraite concernées	Allocataires	Exhaustif pour 12 caisses d'assurance vieillesse représentant 90% du total	- Sexe - Age - Etat matrimonial - Nationalité - Département de résidence
Commissions Départementales de l'Éducation Spéciale (CDES)	Exploitation statistique des remontées des CDES	Dossiers traités	France entière	Caractéristiques et activité de la CDES - Analyse des demandes et des décisions
Suivi de la prestation spécifique dépendance (PSD) Remplacement par l'APA en 2002 intégrant le suivi transition PSD	Exploitation statistique de remontées d'informations des conseils généraux et des caisses de retraite Trimestrielle	Département	France entière	Décisions d'attribution de la prestation - Nombre de bénéficiaires - Caractéristiques socio-démographiques des bénéficiaires - Montant moyen de la prestation + attribution d'une aide ménagère

6. Liste des publications

Série Statistiques

n° 29 novembre 2001

Bénéficiaires de l'aide sociale des départements et de l'État en 2000

Claire Baudier-Lorin

N° 36, mai 2002

Dépenses d'aide sociale des départements de 1996 à 2000

Christine Bonnardel

Études et Résultats

présente rapidement, en quatre ou huit pages, les résultats des enquêtes réalisées et suivies par la DREES.

Parmi les sujets traités : dépendance, établissements d'hébergement, état de santé, hôpitaux, personnes handicapées, personnes âgées, professions médicales et sociales, systèmes de santé et de protection sociale...

N 151 janvier 2002

La mise en place de la CMU, une synthèse d'études qualitatives sur les premiers mois du dispositif

Bénédicte Boisguérin, Martine Burdillat, Claude Gissot. Synthèse des rapports de Daniel Szeftel, Annie Maguer, Françoise Volpini, Jacques Soria

N 152 janvier 2002

L'accès aux soins des bénéficiaires de la CMU. Résultats d'une enquête réalisée en novembre 2000

Bénédicte Boisguérin, Claude Gissot

N°153 janvier 2002

La mortalité liée à l'imprégnation éthylique chronique en France en 1998

Éliane Michel, Éric Jouglu

N 156 février 2002

Un exercice de projection de la démographie médicale à l'horizon 2020 : les médecins dans les régions et par mode d'exercice

Serge Darriné

N°161 mars 2002

La démographie médicale à l'horizon 2020 : une réactualisation des projections à partir de 2002

Xavier Niel

N°169, avril 2002

« La mobilité des professionnels de santé salariés des hôpitaux publics »

Sophie Audric et Xavier Niel

N°177, juin 2002

« L'activité des établissements de santé en 2000 : des évolutions diverses selon les secteurs hospitaliers »

Bureau des établissements de santé avec la collaboration de Frédéric Bousquet et de Namik Taright

N°180, juillet 2002

« Les bénéficiaires de l'aide sociale départementale en 2001 »

Claire Baudier-Lorin et Benoît Chastenet

N°195, octobre 2002

« L'action sociale des communes – Premiers résultats »,

Nathalie Dutheil

La Revue française des affaires sociales, revue thématique, rassemble des articles de fond sur les grandes questions sociales : le travail, la santé, la protection sociale, la famille, l'immigration, l'exclusion.

Ces thèmes sont traités de façon très approfondie par des experts appartenant au monde universitaire ou à l'administration.

2001

n° 3 juillet-septembre 2001

Les territoires de la politique de la ville et le droit

2002

n° 1-janvier/mars 2002

Protection sociale aux États-Unis : évaluations, réformes et débats

Annuels

Annuaire des statistiques sanitaires et sociales,
Comptes nationaux de la santé, rapport,
Les comptes de la protection sociale,
Données sur la situation sanitaire et sociale en France,

Apériodiques

Chiffres repères
Chiffres et indicateurs départementaux

Mutualité sociale agricole

1. Exposé de synthèse

La direction des Statistiques et des Etudes Economiques et Financières de la Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole (CCMSA) produit, valide et met à disposition les statistiques du régime agricole. Ces statistiques font partie des éléments justificatifs financiers détaillés des recettes et des dépenses que doit fournir à sa tutelle la MSA en tant que gestionnaire d'un service public. Elles permettent également la réalisation de simulations nécessaire à l'évaluation de l'impact de mesures nouvelles économiques ou sociales. Pour cela, elle crée ou maintient des systèmes d'informations par branche de cotisations (salariées et non-salariées) et de prestations (maladie, famille, vieillesse et accidents du travail).

La direction gère également l'Observatoire Économique et Social (OES) qui valorise les informations statistiques dans le domaine économique et social. Celui-ci couvre quatre champs de connaissances : santé, retraite, famille et économie agricole.

Les travaux relatifs aux systèmes d'informations de la Direction (création, refonte ou maintenance) répondent essentiellement aux besoins suivants :

- recherche de cohérence entre les diverses sources d'informations gérées par la CCMSA et des autres régimes de protection sociale (données comptables et données statistiques) et recherche d'exhaustivité et de pertinence tant en matière de champ que de variables observées,
- enrichissement des informations disponibles pour répondre aux évolutions de la législation ou à des demandes ponctuelles (convention d'objectifs et de gestion signée entre la MSA et l'État),
- automatisation des remontées d'informations pour gagner en rapidité, productivité et dans le respect des normes de qualité.

4. Liste des publications

À noter :

Économie de la santé

Les disparités départementales des prestations de médecine ambulatoire (novembre 1993, 34 pages, gratuit).

L'hospitalisation privée en 1995 : profil des malades du régime agricole et leur consommation médicale (juin 1996, 4 pages, gratuit)

312 000 malades : âge, sexe, spécialité médicale, actes. 5,8 milliards de Francs, remboursement moyen, disparités départementales.

La dépense de médecine libérale et ses facteurs explicatifs - Analyse des disparités départementales (juin 1997, 34 pages, gratuit)

Etude des disparités départementales et régionales des remboursements de soins de ville au régime agricole 1999 et 2001 (mai 2001, 33 pages)

Annuaire statistiques

Résultats départementaux 1997 (janvier 1999, 450 pages, 100 F)

Résultats départementaux 1998 (avril 2000, 462 pages, 100 F)

Résultats départementaux 1999 (août 2001, 692 pages)

Annuaire statistique Maladie - Résultats départementaux 2000 (décembre 2001, 357 pages)

Annuaire statistique Vieillesse - Résultats départementaux 2000 (janvier 2002, 70 pages)

Annuaire statistique Prestations familiales, Logement, RMI - Résultats départementaux 2000 (janvier 2002, 104 pages)

Annuaire statistique Données d'ensemble, Cotisations - Résultats départementaux 2000 (janvier 2002, 140 pages)

Sommaire des mensuels 2001	
<p>→ Taux des cotisations complémentaires des non-salariés agricoles : 35 CMSA au taux pivot pour l'ensemble des risques en 2000.</p> <p>La marge de manœuvre des taux de cotisations complémentaires départementaux des non-salariés par branche et par catégorie d'assiette est de plus ou moins 10 % des taux de référence en 2000 contre 15 % en 1999.</p>	FEVRIER 2001 N°72

Centre de recherche, d'études et de documentation en économie de la santé (CREDES)

1. Exposé de synthèse :

à noter

→ Inégalités sociales et spatiales de santé et de recours aux soins :

Le thème des inégalités sociales de santé sera spécifiquement développé dans les travaux suivants :

- La répétition de l'enquête SPS depuis 1988 nous permet maintenant d'analyser l'évolution des disparités sociales de recours aux soins au cours de la décennie 90.

- En parallèle, nous tenterons de mesurer l'évolution des inégalités de santé et de leurs déterminants pendant cette décennie 90. Pour cela, il sera appliqué aux données longitudinales de l'ESPS une méthodologie permettant de décomposer les inégalités sociales de santé constatées en différents facteurs explicatifs et de mesurer la contribution relative de chacun d'eux. Ce travail est réalisé dans le cadre d'un appel d'offre CNRS-MIRE-INSERM, en collaboration avec le GRECQAM et l'université de Rotterdam.

- Une analyse portant sur l'état de santé et la consommation de soins des enfants pauvres s'inscrit également dans ce thème. Les inégalités spatiales de santé seront étudiées pour 2 ou 3 régions. A partir de données de composition sociale, d'offre de soins, de consommation médicale et de mortalité recueillies à l'échelle cantonale, il est possible de déterminer une typologie de zones « favorisées » ou « défavorisées » (zones qui présentent une conjonction de valeurs favorables ou défavorables pour la mortalité et l'offre de soins). Le travail réalisé en 2002 « Santé en milieu rural » en fournit une illustration. On se propose de comparer ces résultats, sur une échelle assez fine (canton), avec un indice de

défavorisation reflétant deux dimensions (Pampalon Raymond 2001), une dimension matérielle et une dimension sociale.

→ Démographie médicale : dynamique d'installation et de carrière des médecins libéraux généralistes :

En matière de démographie médicale, on explorera l'évolution des choix et des comportements des nouvelles générations de médecins au regard de leur exercice professionnel, au travers de 3 éléments :

- L'installation : un travail a été réalisé en 2002, dans le cadre du partenariat avec l'ordre des médecins, pour analyser les zones attractives ou délaissées par les jeunes médecins qui s'installent en pratique libérale. Une aide méthodologique a également été apportée dans les groupes de travail organisés tant par le Ministère que par la CNAMTS pour mettre au point les politiques d'aide à l'installation. Nous souhaitons éclairer cette démarche en menant une **réflexion sur les aires d'attraction des généralistes**, probablement sur une seule région dans un premier temps.

-Le déroulement de carrière : grâce au panel de médecins généralistes issus du SNIR qui a maintenant 20 années de recul, une analyse de l'évolution du profil d'activité en début d'installation puis au cours de toute la carrière sera réalisée en tenant compte de facteurs environnementaux « locaux » et avec l'éclairage des tendances évolutives de la démographie médicale.

- L'exercice en groupe sera exploré grâce à l'enquête décrite ci-dessus (cf. enquête auprès des producteurs) si nous pouvons la réaliser.

Les logiciels ECO-SANTE :

Le CREDES développe et diffuse 3 logiciels de séries statistiques relatives au domaine sanitaire et social , l'un concerne la France entière, l'autre les régions et les départements, le troisième les différents pays de l'OCDE. Les données utilisées sont produites par des organismes de recherche et les systèmes d'information des pouvoirs publics et des caisses d'assurance maladie. Chacun des logiciels est mis à jour annuellement, certaines informations sont même réactualisées en cours d'année

SYSTÈME PRODUCTIF

Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie

- Direction générale des douanes et droits indirects (DGDDI)
- . Sous-direction de l'informatique, des statistiques et des études économiques
Bureau des statistiques et études économiques

1. Aspects régionaux et locaux

La Douane continuera les actions de diffusion des statistiques du commerce extérieur par ses directions régionales. Depuis fin 1998, une publication trimestrielle régionale est disponible dans chaque région et présente et présente les principales évolutions. Par ailleurs, un accès aux données régionales sur Internet a été mis en place en 2001.

TRANSPORTS, TOURISME

TRANSPORTS

Ministère de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer

- Direction des affaires économiques et internationales
 . Service économique et statistique (SES)
 Sous-direction de l'observation statistique des transports

1. Introduction

En 2003, dernière année du programme à moyen terme 1999 – 2003, outre quelques opérations destinées à l'amélioration des opérations courantes, plusieurs enquêtes spécifiques seront menées.

L'année 2003 sera également une année déterminante pour la définition de l'architecture du dispositif statistique relatif aux déplacements de voyageurs à longue distance.

Enquêtes spécifiques menées en 2003

C'est début 2003 que pourront enfin démarrer, sur le terrain, les travaux de collecte de l'enquête « envois – chargeurs – opérateurs » (enquête ECHO) qui doit permettre de recueillir, auprès des chargeurs et autres opérateurs de la chaîne de transport, les informations essentielles relatives aux déterminants logistiques du choix modal et aux caractéristiques des envois. Cette enquête, dont le SES assure la maîtrise d'ouvrage, était inscrite au programme à moyen terme 1999 – 2003 et a fait l'objet d'un avis d'opportunité favorable de la part de la formation « Transport – tourisme » en avril 2000 mais sa réalisation effective aura nécessité une longue préparation et l'apport financier de nombreux partenaires. L'enquête test, destinée à vérifier la capacité des entreprises à renseigner les questionnaires, est lancée au quatrième trimestre 2002.

Fin 2002 – début 2003 aurait également dû être réalisée, par le SES, une enquête spécifique sur l'innovation dans les transports, avec un volet important sur l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et la communication (NTIC). Coordinée au niveau européen, l'enquête NTIC est réalisée aussi par l'Insee et les principaux services statistiques ministériels sur leur champ respectif. Non prévue au programme à moyen terme, elle était justifiée par le développement de ces NTIC et par leur impact dans les transports. Pour les transports, elle aurait pu se faire dans le cadre de l'avis d'opportunité favorable exprimé par la formation « Transport – tourisme » en avril 2000, au titre de l'enquête « innovation ». Malheureusement, le SES devra renoncer à lancer cette opération en 2003, faute d'en avoir les moyens.

De même, il est également peu probable que pourra être lancée par le SES, fin 2003 – début 2004, une enquête sur les relations inter-entreprises (enquête ERIE). Une enquête sur ce thème, coordonnée elle aussi au niveau européen, sera en effet menée par l'Insee et les autres services statistiques ministériels sur leur champ respectif. Mais, compte tenu des incertitudes pesant sur la réalisation effective d'une telle enquête, sur le champ des transports, dans les autres pays européens, le projet sera présenté, s'il y a lieu, à la réunion de l'année prochaine de la formation. En effet, si les transports ne font pas l'objet d'une collecte coordonnée au niveau européen, l'intérêt d'une enquête spécifique en France est limité, les informations essentielles sur cette question étant déjà en partie accessibles indirectement via l'enquête annuelle d'entreprise.

Par contre, l'enquête sur la mobilité, le risque, les attitudes et les comportements de conduite routière qui, présentée par la direction de la sécurité et de la circulation routières, avait fait l'objet, de la part de la formation « Transport – tourisme », en avril 2000, d'un avis d'opportunité favorable, sera, elle, effectivement menée en 2003, recentrée sur les jeunes conducteurs.

Enfin, s'agissant de la circulation routière sur le réseau national (autoroutes et routes nationales), la réédition de l'opération déjà menée en 1990 et en 1995 – 1996, qui consiste à compléter périodiquement les comptages permanents automatiques de la circulation (cf. ci-après 3.6.4.3 et 3.6.4.5) par un

relevé manuel spécifique de la nationalité des véhicules et, pour les véhicules français, du département d'immatriculation, se fera en principe sur la période 2003 – 2004.

2003, année déterminante pour la définition du dispositif statistique relatif aux déplacements de voyageurs à longue distance.

Depuis les résultats relatifs à l'année 1997, le SES utilise les résultats du panel « suivi de la demande touristique » (SDT) de la direction du tourisme pour assurer un suivi léger des déplacements à longue distance entre deux enquêtes lourdes « transport », telle celle réalisée par l'Insee en 1993 – 1994. Jusqu'à présent, ce panel laissait de côté les déplacements d'une journée, ce qui d'un point de vue « transport » était un inconvénient important. Pour au moins une période expérimentale de douze mois, d'avril 2002 à mars 2003, ces déplacements d'une journée seront également suivis. Le panel SDT compte 20 000 individus, la partie couverte par tous les types de déplacement, y compris dans la journée, étant de 8 000 personnes. Cette expérimentation est financée par la direction du tourisme et le SES et également par la Direction générale de l'aviation civile (DGAC), qui n'a finalement pas pu réaliser l'enquête sur l'utilisation du transport aérien en France qui avait été présentée à la formation « transport – tourisme » lors de la réunion de l'année dernière.

Parallèlement, devraient être disponibles en 2003 les résultats de l'enquête paneuropéenne sur la mobilité à longue distance (plus de 100 km à vol d'oiseau), réalisée par le consortium Dateline sur les quinze pays de l'Union européenne en 2001-2002, avec le financement du 5^{ème} PCRD européen. L'échantillon français est de 7 350 individus. Tous les déplacements à longue distance sont couverts, y compris les déplacements domicile-travail ou études. Ses résultats offriront l'avantage de la comparabilité européenne, et ceci est un élément essentiel en matière de déplacements à longue distance si l'on veut utiliser les résultats des enquêtes des autres pays pour compléter ceux de notre enquête nationale.

Un bilan de ces deux opérations expérimentales sera tiré en 2003, au moment où la préparation d'une nouvelle enquête lourde « transport » devrait entrer dans une phase active, si l'on veut que le renouvellement de cette enquête ne se fasse pas avec un intervalle de temps trop éloigné de dix ans par rapport à la précédente. Si l'enquête paneuropéenne est un succès et si, comme cela a été envisagé, un renouvellement périodique de cette enquête tous les cinq ou dix ans était subventionné par la Commission, l'articulation de ces différentes opérations, pour constituer le dispositif français de suivi des déplacements à longue distance, devra être définie.

Poursuite des efforts d'amélioration ou d'extension de champ des opérations courantes.

En 2002 – 2003, le SES s'efforcera de pérenniser un dispositif d'amélioration de l'évaluation du parc de véhicules en service, à partir du fichier central des automobiles (FCA), en prolongement des discussions actuellement en cours avec les entreprises d'assurances, d'une part, et le contrôle technique, d'autre part, pour faire la part, à l'aide d'informations extérieures, des véhicules enregistrés dans le FCA mais dont tout porte à croire qu'ils ne sont plus en état de rouler. La disparition de la vignette automobile a en effet privé les statisticiens d'une source d'information sur le parc de voitures particulières en service, que le fichier central des automobiles ne cerne pas réellement, du fait de la non déclaration des véhicules détruits ou hors service. La réalisation d'une enquête sur l'utilisation des voitures particulières avait été envisagée mais le coût et les difficultés techniques du traitement complet des non réponses ont conduit à décider d'explorer d'abord d'autres pistes.

L'année 2003 devrait aussi voir la fin des travaux préparatoires à l'extension à la route de l'enquête trimestrielle sur les prix des services de transport de marchandises qui, jusqu'en 2002, ne portera que les services de transport fluvial.

Enfin, 2003 devrait être la première année de fonctionnement du dispositif reconfiguré de suivi de la durée du travail dans le transport routier de marchandises, l'enquête faisant appel à la lecture des disques de chronotachygraphe prenant, pour le suivi conjoncturel de la durée du travail, après une période de recouvrement suffisante, la relève de l'enquête permanente sur la durée du travail et les rémunérations des chauffeurs routiers. Une collecte d'informations, mais uniquement annuelle, auprès des conducteurs routiers serait toutefois maintenue, pour assurer la pérennité de la production de données sur les rémunérations et permettre, en ce qui concerne la durée du travail, de compléter l'information « disques » par une information « conducteurs ».

3. Opérations répétitives

3.2. Transports aériens

3.2.1. Dispositif annuel d'information concernant les compagnies aériennes françaises.

Réalisée par la direction générale de l'aviation civile (DGAC) sur les trafics (passagers, fret et poste), l'utilisation de la flotte et les effectifs.

3.2.2. Exploitation mensuelle et trimestrielle des formulaires d'aérodromes.

Réalisée par la DGAC sur les trafics locaux et les renseignements techniques concernant les mouvements d'appareils.

3.6. Transports routiers

3.6.1. Transports routiers de marchandises

3.6.1.4. Enquête de conjoncture du SES auprès des entreprises de transport routier de marchandises (enquête d'intérêt général, non obligatoire)

Enquête d'opinion trimestrielle réalisée par le SES auprès de 1 800 entreprises : opinion des entreprises sur l'évolution récente et les perspectives de l'activité, des investissements, de l'emploi et de la trésorerie. Cette enquête fait, depuis 1996, l'objet d'une extension régionale coordonnée.

3.6.2. Transports urbains et routiers de voyageurs.

3.6.2.3. Transports collectifs non urbains de province

Réalisée par le CERTU auprès des départements, avec le concours des CETE : offre de transport, organisation et usage des services, dépenses des départements, modernisation des réseaux.

Opération menée en partenariat avec l'Association des départements de France (ADF).

3.6.4. Infrastructure et circulation routières

3.6.4.1. Identification du réseau national

Exploitation et mise à jour par les DDE du Système d'information connaissance du réseau routier (SICRE) du SETRA /CSTR : caractéristiques du réseau national.

3.6.4.2. Chemins départementaux

Exploitation par les DDE des documents départementaux : longueurs et largeurs des réseaux.

3.6.4.7. Suivi permanent de la structure de la circulation sur le réseau routier national

Réalisé par le SETRA/CSTR et les CETE à partir de comptages automatiques et permanents : structure de la circulation et volumes de trafic.

Une refonte complète des bases de données circulation est en cours, à partir d'une utilisation permanente du système de recueil automatique de données SIREDO. Elle a pour objet de créer aux niveaux national et régional des bases de données journalières détaillées et de fournir des indicateurs de trafic agrégés et ceci dans les plus brefs délais après la fin de l'année calendaire.

Il est envisagé de mettre à disposition à terme des serveurs de données.

5. Aspects particuliers du programme 2003

5.1. Aspects " régionaux et locaux "

En matière de transports, les aspects régionaux et locaux sont traités dans le cadre des observatoires régionaux des transports (ORT), dont les directions régionales de l'équipement (DRE) assurent l'animation.

En 2003 devrait se poursuivre l'utilisation en région des résultats de l'enquête annuelle d'entreprise transport de 4^{ème} génération, qui intègre, depuis l'enquête relative à l'année 1998, des questions sur tous les établissements des entreprises de six salariés et plus interrogées.

En outre, les travaux entrepris par le SES pour promouvoir une meilleure utilisation des sources statistiques disponibles sur l'emploi (en particulier les déclarations annuelles de données sociales), qui ont abouti en 2001 pour ce qui est de l'emploi dans les entreprises et les établissements du secteur des transports, devraient s'élargir en 2002 aux emplois de conducteur en transport pour compte propre, comme le demandent les régions.

L'ouverture en région (DRE) de la consultation de données agrégées de la banque de données SITRA-M, via l'Intranet du ministère (« SITRANET »), effective depuis fin 1999, a permis, comme es-péré, une utilisation régionale plus intense et plus pointue des informations de la banque relatives aux transports de marchandises. Déjà très sensible actuellement, ce mouvement devrait encore s'amplifier avec la mise à disposition, dans le nouveau volet « voyageurs » de la banque de données sur les transports (SITRA-V), des informations sur les migrations alternantes et sur les migrations domicile-études issues du recensement de population de 1999.

5.3. Aspects “ européens ”

L'amélioration du système statistique européen est un des enjeux importants du moyen terme, en relation avec le fonctionnement du marché unique, la définition des réseaux transeuropéens de transport et les conditions nécessaires pour assurer un développement durable.

Des avancées ont été réalisées ces dernières années, du fait de l'entrée en application complète des textes récemment adoptés mais aussi parce que le dispositif de diffusion d'Eurostat ne cesse de s'enrichir en ce qui concerne les statistiques de transport.

Ainsi Eurostat a diffusé en 2002 la publication « Panorama des transports - Aperçu statistique du transport par route, chemin de fer, voies navigables intérieures et voie aérienne dans l'Union européenne - Données 1970-1999 » (qui rassemble les principaux résultats disponibles en matière d'infrastructures, d'entreprises de transport, de matériels de transport, de trafic, de transports de marchandises et de voyageurs, de sécurité, de consommation d'énergie), version mise à jour et étendue aux transports aériens du document de synthèse publié sur 1970-1996. Parallèlement, les données détaillées disponibles sont diffusées par Eurostat par CD-ROM, le site internet ne fournissant au grand public que des données de cadrage, synthétiques. Les données détaillées sont également accessibles via internet, à partir de la base de données New Cronos, mais l'accès en est restreint. Eurostat publie également de courtes synthèses, dans la série « Statistiques en bref », ainsi que quelques volumes sur des sujets spécifiques.

Pour les transports maritimes de marchandises et de voyageurs, qui ont fait l'objet d'une directive adoptée en décembre 1995, la diffusion des données détaillées a démarré en 2002.

Pour la route, le nouveau règlement, adopté en 1998 avec entrée en application le 1^{er} janvier 1999, prévoyait une période de transition dont la durée n'était pas précisée. Certaines améliorations apportées par le texte sont restées jusqu'à présent théoriques, en particulier la description des transports de zone à zone, au niveau détaillé de la nomenclature des régions européennes qui correspond, pour la France, aux départements. Des progrès sont cependant effectifs depuis fin 2000, sinon pour tous les Etats membres, du moins pour une partie d'entre eux, avec lesquels la France a mis en place des échanges d'informations bilatéraux. En 2003, Eurostat devrait être en situation de diffuser des données européennes détaillées.

Pour le rail, un nouveau règlement est sur le point d'être adopté. Nécessaire parce que les données sur les transports de marchandises requises par la directive de 1980 n'étant plus disponibles pour certains pays, du fait de la libéralisation qui a été pratiquée dans ce domaine, le nouveau texte, outre les marchandises, concerne également les voyageurs. Mais il n'est pas entièrement satisfaisant : d'une part, la description régionale des flux de marchandises reste en deçà de ce qui est prévu pour la route, dans le détail régional et dans la périodicité de la collecte et, d'autre part, la référence faite dans ce texte, en matière de diffusion, à la loi statistique communautaire risque de le rendre inopérant, du fait du petit nombre d'opérateurs concernés et/ou de la prépondérance des opérateurs « historiques »...

TOURISME

INSEE

- Direction des statistiques d'entreprises
. Département des activités tertiaires

1. Exposé de synthèse

Sur le champ du tourisme couvert par l'INSEE, les recommandations du Conseil pour le moyen terme 1999-2003 portaient sur deux points : la couverture statistique de la fréquentation touristique des hébergements collectifs, et la mesure d'impact du tourisme sur l'économie et l'emploi des régions.

En matière de suivi de la fréquentation, un premier objectif est de couvrir l'ensemble de l'hébergement hôtelier à caractère touristique. Depuis 1999, le champ couvert par les enquêtes de fréquentation de

L'INSEE comprend tous les hôtels homologués, indépendamment de leur nombre d'étoiles de classement, essentiellement la fréquentation touristique des hôtels non classés relevée en fait des « hôtels de chaîne ». Une expérience pilote d'extension de l'enquête de fréquentation à ce champ des « hôtels de chaîne » non classés a été réalisée pour la Bourgogne en 2002. Elle sera étendue aux autres régions en 2003.

Les autres hébergements collectifs à vocation touristique (résidences de tourisme, villages de vacances, maisons familiales de vacances, gîtes...) n'ont pas été intégrés à l'enquête au motif qu'ils relevaient le plus souvent d'organisations fédératives auprès desquelles une information devait être d'abord recherchée pour éviter toute enquête inutile. Une couverture partielle est cependant assurée dans certaines régions, le plus souvent par des acteurs autres que l'INSEE ou bien en partenariat avec l'INSEE.

La mesure de l'impact économique du tourisme a progressé avec la mise à disposition des directions régionales de l'INSEE d'une méthode d'estimation de l'emploi salarié lié au tourisme. Plus d'une quinzaine de régions métropolitaines ont déjà mis en oeuvre cette méthode et publié des estimations. L'Ile-de-France et les DOM constituent des cas à étudier spécifiquement en raison d'une saisonnalité moins évidente de leur fréquentation touristique.

Les enquêtes hôtelières permettent désormais d'obtenir des résultats rapides, le 15 du mois suivant le mois d'observation, pour les tableaux de bord régionaux, et la production de profils journaliers de fréquentation hôtelière. La rapidité de production des résultats a été particulièrement précieuse pour une évaluation rapide de l'impact des événements du 11 septembre 2001 sur la fréquentation dans l'hôtellerie.

En 2002, une exploitation de l'enquête hôtelière a permis d'étudier les caractéristiques de l'hôtellerie saisonnière ; elle sera diffusée dans la publication annuelle de la Direction du Tourisme en fin 2002. Après étude de la faisabilité d'une collecte centralisée des enquêtes de fréquentation auprès des groupes hôteliers, le projet est abandonné. Les enquêtes de fréquentation dans les hôtels et campings bénéficieront en 2004 du dispositif offert aux entreprises de répondre au questionnaire sur formulaire électronique via Internet. Une opération auprès des fournisseurs de logiciels de gestion sera également menée en vue de faciliter la fourniture des informations demandées sur le questionnaire. Enfin, une rénovation des enquêtes de fréquentation est engagée, traitant en priorité de l'hôtellerie de plein air.

2. Travaux nouveaux pour 2003

- Rénovation des enquêtes de fréquentation

La rénovation des enquêtes de fréquentation à peine achevée pour ce qui concerne la fréquentation hôtelière, une nouvelle version est en cours de développement pour tenir compte de l'évolution des techniques informatiques. L'investissement sera fait cette fois en partant de l'enquête de fréquentation des campings qui n'avait pu être intégrée à la version précédente. La concertation préalable avec la profession a conforté l'objectif de faire converger, en termes de contenu et de période d'interrogation, les enquêtes auprès des hôtels et celles menées auprès des campings. Par ailleurs la nouvelle enquête prendra en compte l'évolution de l'offre d'hébergements dans les campings et bénéficiera d'une amélioration de sa méthodologie dans un souci de qualité.

Ce projet de rénovation qui devrait aboutir en 2004 prévoit la possibilité d'une collecte par Internet depuis un site INSEE, et l'intégration des DOM dans le dispositif.

- Base de donnée locales des différents types d'hébergement

Pour mieux répondre aux besoins d'information de niveaux géographiques très limités, l'INSEE a entrepris de constituer une base de données spécifiques aux informations locales. Cette base, établie au niveau communal, est constituée par les données de capacité en hôtels et en campings en provenance du fichier des hébergements, complétées de données de même nature concernant d'autres types d'hébergement collectif de tourisme. Ce travail a abouti partiellement en 2002 et sera poursuivi avec la Direction du Tourisme .

- Evaluation de l'emploi lié au tourisme

L'évaluation de l'emploi salarié lié au tourisme a été menée dans 17 régions métropolitaines selon une méthodologie mettant en oeuvre la source DADS. Compte tenu de l'expérience accumulée, cet outil sera rénové au premier semestre 2003, pour l'adapter aux évolutions techniques de la source et améliorer la pertinence des résultats obtenus.

Une approche différente de la mesure de l'emploi dans le tourisme a été tentée en Languedoc-Roussillon en 2001 : elle repose principalement sur une décomposition assez fine des dépenses des touristes. Ce type d'information devrait pouvoir relever de l'élaboration du Compte satellite du Tourisme. En raison des hypothèses nécessaires, un tel travail ne peut fournir que des données annuelles de cadrage ; mais il est très complémentaire de l'approche utilisée pour évaluer l'emploi salarié lié à la fréquentation touristique qui permet une analyse temporelle, géographique et sectorielle de ces emplois. Cette méthodologie permet aussi une évaluation de l'emploi non salarié.

- Enquête « Vacances »

L'enquête « Vacances » réalisée par l'INSEE en 1999 a donné lieu à publication en 2000 et 2001 sous la forme de deux INSEE Première. Une publication de la collection INSEE Résultats accompagnée d'un CD_ROM et parue en 2002 en fournit des résultats plus détaillés.

- Révision des nomenclatures

Dans le cadre de la préparation de la rénovation des nomenclatures d'activités et de produits aux niveaux français (NAF, CPF), européen (NACE, CPA) et mondial (CITI, CPC) pour 2007, la commission nationale du CNIS pour les nomenclatures conduit une concertation avec les professionnels et les spécialistes des différents domaines depuis 2001 : les principales décisions doivent en effet être arbitrées dès 2005.

3. Opérations répétitives

- Fichier des hébergements

Ce fichier est mis à jour en continu à partir du répertoire SIRENE (dont il constitue un répertoire associé), des arrêtés d'homologations délivrés par les préfetures, et des informations collectées au travers des enquêtes de fréquentation. Il sert de base de sondage à ces dernières et permet de dresser un état du parc hôtelier à tout moment, en particulier en début d'année.

- Enquêtes de fréquentation

Une démarche auprès des fournisseurs de logiciels de gestion des campings est prévue en 2003 ; elle s'inscrit dans une démarche de qualité. Elle vise à alléger la charge de réponse au questionnaire en permettant l'édition automatique des informations collectées sur le questionnaire.

Une enquête-test sur la région P.A.C.A. et une seconde enquête réalisée en Languedoc-Roussillon ont permis de vérifier que le poids en chambre des hôtels de préfecture (NAF 55.1D) était relativement faible ; une enquête menée en Poitou-Charentes en 2000 confirme en outre que leur fréquentation en terme de taux d'occupation est nettement inférieure à celle des hôtels homologués, sauf dans les hôtels de chaîne non homologués. A titre expérimental, l'enquête de fréquentation hôtelière a donc été étendue en 2002 aux hôtels de chaîne non homologués de Bourgogne, en partenariat avec le CRT, les CDT et les Offices de tourisme de la région. Cette extension sera généralisée en 2003 à toutes les régions.

Les nouveaux outils informatiques autorisent l'intégration des DOM dans le dispositif national actuel de collecte ; des tests de flux d'information se sont avérés concluants en Antilles-Guyane qui intégrera le dispositif d'enquête nationale dès 2003. Dans un second temps, l'étude d'un questionnaire avec un détail par pays de résidence spécifique à ces départements est à mener en 2003. Sans être relié au

système informatique national, l'île de la Réunion travaille déjà selon les méthodes métropolitaines en matière d'observation de la fréquentation hôtelière.

Enfin, une étude a été menée en 2002 pour mieux tenir compte de la structure particulière du parc hôtelier parisien dans le plan de sondage des enquêtes de fréquentation en Ile-de-France. Cette étude sera affinée en vue du tirage d'échantillon 2003.

Les enquêtes avaient obtenu un avis d'opportunité en 1997, et un visa les rendant obligatoires, valable pour 5 ans, en juin 1998. Il convient donc de renouveler ce visa d'ici 2003 : c'est pourquoi un renouvellement de l'avis d'opportunité est demandé pour ces deux enquêtes.

- Enquête annuelle d'entreprises

En vertu de l'alternance sectorielle de l'enquête annuelle d'entreprises sur les services, les petites entreprises des secteurs des « hôtels-cafés-restaurants » ont été interrogées en 2001 sur l'année de constat 2000. Les résultats ont été diffusés en début d'année 2002. Cette interrogation sera reprise en 2003 sur l'année de constat 2002.

En 2001, des études régionales ont été menées sur ces secteurs, à partir des extensions régionales réalisées sur l'année de constat 1998, en Midi-Pyrénées, Pays-de-la-Loire et Languedoc-Roussillon.

Un rapprochement du fichier de résultats de l'EAE avec le fichier de l'hôtellerie homologuée a permis une étude comparative des comptes des entreprises hôtelières de chaîne.

4. Allègement de la charge statistique

Les enquêtes de fréquentation sont réalisées en partenariat avec les organismes locaux dans le cadre de conventions régionales, ce qui permet de fédérer les besoins et de garantir la cohérence du système d'observation.

L'INSEE s'efforce de convaincre les hôtels interrogés de l'utilité de ces enquêtes par des envois ponctuels de courtes circulaires explicatives. Un travail important est actuellement réalisé par les directions régionales pour améliorer la communication, en particulier téléphonique, et faciliter la réponse des hôteliers par télécopie. Un argumentaire, construit en 2001, est mis en œuvre à partir de 2002 dans les relations téléphoniques.

5. Aspects particuliers du programme 2003

5.1. Aspects régionaux

Les enquêtes et les études menées par l'INSEE dans le domaine du tourisme sont régionales par construction.

5.2 Aspects européens

L'INSEE participe au groupe de travail d'Eurostat sur les statistiques du Tourisme. Il intervient à la demande d'Eurostat dans le cadre de programmes de coopération avec les pays méditerranéens (MEDTOUR) et d'Europe centrale et orientale (PECO)

6. Liste des publications

Chaque direction régionale a sa propre série de publications :

- notes de conjoncture sur la fréquentation des hôtels et campings, en général avec une périodicité trimestrielle,
- bilans de la saison touristique, inclus éventuellement dans le bilan économique de la région
- les TER de chaque région comportent un chapitre "Tourisme".

Publications régionales sur l'emploi salarié lié au tourisme:

- Languedoc-Roussillon Repères synthèse n°13- septembre 2001
- Repères synthèse n°4- juin 1999
- Repères synthèse n°16- juin 1999
- Repères synthèse n°11/12- mai 1999
- Repères n°24/25- septembre 1997
- Franche-Comté Insee Franche-Comté l'essentiel n°44 - juillet 2001
- Auvergne Le Point économique de l'Auvergne n°59 - mars 2001
- Centre Insee Centre Info n°57 - juillet 1997
- Bretagne Octant n°73 - mars 1998
- Corse Economie Corse n°91 - Avril 2000
- Economie Corse n°83 - décembre 1997
- Basse-Normandie Cent pour cent B-N n°48 - novembre 1998
- Poitou-Charentes Les cahiers de décimal n°25 - juillet 1998
- Bourgogne Bourgogne dimensions n°56 - septembre 1998
- Nord-pas-de-Calais Profils n°11 & 12 - octobre & novembre 1998
- Lorraine Economie lorraine n°188 - juillet-août 1999
- Aquitaine Les quatre pages Insee Aquitaine n°78 - septembre 1999
- Champagne-Ardenne INSEE FLASH Champagne-Ardenne n°9 - décembre 1999
- Midi-Pyrénées Six pages n°39 - juillet 2000
- Provence-Alpes-Côte d'Azur Sud INSEE l'essentiel n°41 - juillet 2001
- Sud INSEE l'essentiel n°42 - juillet 2001
- Rhône-Alpes Les dossiers de l'INSEE Rhône-Alpes n°135 - septembre 2000
- Pays de Loire Références Pays de Loire n°36 - décembre 2001

Publications de la Direction du Tourisme (DT) :

- Analyse et perspectives du Tourisme n°70 : l'hôtellerie classée et les campings classés en France, l'offre et la fréquentation en 2000 (2001 : à paraître prochainement)

Autres publications:

- Languedoc-Roussillon Repères synthèse n°15 & 16 - juin 1999 et n°24 - août 1999

Publications dans la lettre de l'observatoire (ONT):

- n°55 - septembre - octobre 2000: dossier enquête vacances de l'Insee
- n°54 - juin 2000 : dossier enquête de fréquentation hôtelière, exploitation des données journalières.

INSEE Première

N° 819, décembre 2001 « Les Français privilégient toujours les vacances à la mer »

N° 820, janvier 2002 « L'hôtellerie de chaîne en 2000 : un bouleversement de l'offre hôtelière ».

Secrétariat d'État au Tourisme

- Direction du tourisme

1. Présentation générale

Le programme statistique 2003 de la Direction du Tourisme s'inscrit dans les orientations qui ont été définies dans le programme pour le moyen terme 1999-2003.

2. Travaux nouveaux pour 2003

2.1. Enquêtes nouvelles ou renouvelées pour 2003

Enquête aux frontières

L'enquête aux frontières lancée en 2000 s'est achevée, pour la phase de collecte, en décembre 2001. Le mode opératoire retenu, l'interrogation des personnes à leur sortie du territoire aux postes frontières pour le mode automobile, dans les ports pour le mode bateau, dans les aéroports pour le mode avion, dans les gares pour le mode train, dans les gares routières pour le mode autocar, a donné globalement satisfaction pour les modes autres que le mode route.

La suppression des postes douaniers, la difficulté de mobilisation de la gendarmerie, de la police de l'air et des frontières, des douaniers, en particulier sur les frontières routières et autoroutières de l'Est et du Nord, n'a pas permis de recueillir le nombre de questionnaires escompté.

Les grandes difficultés rencontrées dans le déroulement de l'enquête sur le terrain routier conduisent à s'interroger sur les meilleures modalités à mettre en place pour les enquêtes futures.

Aussi, depuis 2001, une réflexion sur des modalités d'enquête est menée afin de trouver une solution palliative aux difficultés rencontrées.

Un appel d'offres sera lancé après réflexion et élaboration d'un cahier des charges.

La prolongation en 2003 de cette enquête par un dispositif en continu est en phase de préparation par la Direction du Tourisme et la Banque de France, en partenariat avec le CETE-Méditerranée.

Ce dispositif devrait s'articuler autour des différents systèmes de comptage, d'une part, et une interrogation directe des touristes non-résidents lorsqu'ils quittent la France, d'autre part.

On rappelle que la mise en circulation de la monnaie fiduciaire en EURO a rendu nécessaire l'approche par enquête des dépenses par moyens de paiement des touristes étrangers en France si la Banque de France, Direction de la balance des paiements veut tenter de respecter ses engagements nationaux élaboration du poste "voyages" de la balance des paiements.

À cet effet, une enquête-pilote a été menée sur une période d'un mois, à cheval sur les mois d'août et septembre 2002, associant la Banque de France et la Direction du tourisme. Destinée à tester la faisabilité d'enquêter les automobilistes ailleurs qu'aux points frontières routiers et autoroutiers, cette opération tendait à vérifier le recueil de questionnaires Tourisme et Dépenses sur les lieux où les visiteurs étrangers s'arrêtent sur leur itinéraire de passage sur le territoire national, à savoir les aires de service des autoroutes. Les résultats sont en cours d'élaboration.

Par ailleurs, des mesures sont prises dès maintenant pour recueillir les comptages tous modes en faisant appel au CETE-Méditerranée, l'analyse des flux par nationalités (plaques minéralogiques) effectué par le SETRA et les relevés des paiements de péages d'autoroutes par carte bancaire par nationalités. Ces éléments serviront de socle aux extrapolations de l'enquête.

Le test mené aidera la Direction du tourisme à déterminer la méthodologie retenue dans le cadre de l'enquête auprès des visiteurs étrangers en 2003. En effet, aucune méthode ne permet actuellement de connaître la structure par nationalité des non-résidents qui s'arrêtent sur les aires de service. Même si le questionnaire route comporte le point envisagé de sortie du territoire, l'extrapolation à la population empruntant un point de sortie déterminé s'avère difficile.

3. Opérations répétitives

- Suivi de la demande touristique des Français

La direction du tourisme a mis en place en avril 1990 le SDT destiné à mesurer les déplacements touristiques des Français comportant au moins une nuitée passée en dehors de leur domicile. Le panel est une des bases les plus importantes de l'observation de l'activité touristique tant sur le plan de l'estimation et de l'évolution conjoncturelle du volume des flux que sur celui des caractéristiques des partants et des séjours. Ses résultats sont utilisés pour répondre aux obligations réglementaires relatives à l'élaboration du compte du tourisme et à la directive européenne.

Cet outil est également utilisé par les partenaires nationaux (Banque de France, SES Transports) et régionaux pour la connaissance des filières, le développement des espaces touristiques, et l'analyse des clientèles.

Il faut noter que la Direction du Tourisme a procédé en 2002, selon les règles d'appel à la concurrence dans le cadre du code des marchés publics, à l'appel d'offres nécessaire à la poursuite de l'enquête.

Pour répondre mieux au besoin d'informations au niveau régional, la taille du panel avait été doublée à partir d'avril 1999 et portée à 20 000 individus français de 15 ans et plus, interrogés mensuellement par voie postale. Cette mesure a été reconduite.

D'autre part, le SDT a également reconduit en 2002 le volet « dépenses des Français à l'étranger et dans les TOM » auquel est associée la Banque de France. Le projet avait reçu un avis d'opportunité du CNIS.

Pour répondre à une interrogation exprimée par la commission du CNIS concernant les déplacements à la journée, une phase exploratoire sur ce thème a été lancée en 2001. Le nouveau marché courant sur la période avril 2002- mars 2005 intègre cette extension d'enquête à l'enquête SDT.

Enfin, pour permettre l'actualisation de la connaissance des dépenses effectuées par les Français en France et dans les Dom, le volet "Dépenses en France et dans les DOM", dont la dernière collecte remonte à l'année 2000, sera intégré en 2003 à l'enquête "Suivi de la demande touristique des Français".

- Élaboration du Compte du Tourisme

Les travaux d'enrichissement du Compte du Tourisme seront poursuivis en fonction des moyens disponibles qui conditionnent la précision et la périodicité des enquêtes : intégration des données issues du volet dépenses rajouté à partir d'avril 1999 et des premiers éléments sur les excursionnistes, prise en compte des résultats de la nouvelle enquête aux frontières, prise en compte approfondie des nouvelles normes internationales, notamment en ce qui concerne l'intégration de l'offre. Il s'agira de développer la connaissance des entreprises dont l'activité est liée à la fréquentation touristique et en particulier de la part de leur production et de leur valeur ajoutée imputable au tourisme.

Si possible il conviendra d'étudier d'intégrer les D.O.M. dans les comptes.

Enfin l'évaluation de l'emploi généré par l'économie touristique et l'étude de ses caractéristiques seront un des chantiers importants des années à venir. Comme dans le domaine du transport des passagers et de l'estimation des dépenses touristiques, le développement des outils de la statistique publique pour améliorer la connaissance de l'emploi devra faire l'objet d'une collaboration interministérielle étroite, à la fois dans l'harmonisation des méthodologies et dans la mise en commun des informations. Ainsi que le proposait le rapport de Monsieur LEPORS dans le cadre de l'amélioration de la situation sociale et professionnelle des travailleurs saisonniers du tourisme, le CNIS pourrait participer au processus de concertation et de coordination auquel seraient associés les partenaires sociaux.

Dès à présent, la DT a inscrit à son plan de travail 2003 l'étude de l'emploi dans le tourisme. D'une part, une étude sera commandée à une équipe universitaire, d'autre part la DT prévoit d'utiliser les sources DADS en exploitant les données individuelles. Ces travaux viendront en complément de ceux réalisés par les directions régionales de l'Insee s'appuyant sur une méthodologie commune.

- Mise à jour des fichiers administratifs :

- L'hôtellerie homologuée et les campings classés dans le cadre de la convention Direction du Tourisme – INSEE, en intégrant au fur et à mesure, en association avec les partenaires régionaux et les directions régionales de l'Insee, les hôtels non classés de chaîne. Une première expérimentation a été menée en 2002 en Bourgogne.
- Résidences de tourisme en collaboration avec le Syndicat National des Résidences de Tourisme.
- Villages de Vacances à partir des arrêtés de classement et en collaboration avec l'Union des Associations de Tourisme.
- Agences de voyages.

- Enquêtes répétitives

- Enquête mensuelle de fréquentation dans l'hôtellerie homologuée et les campings classés, enquêtes obligatoires réalisées par les Directions Régionales de l'Insee dans le cadre de la convention Direction du Tourisme - INSEE.

L'enquête sur la fréquentation hôtelière sera étendue dès 2003 aux DOM qui utiliseront le même cadre, la même méthodologie et le même outil informatique que la Métropole, avec les aménagements, destinés à prendre en compte les spécificités domiennes, qui s'imposent.

5. Aspects particuliers du programme 2003

5.1. Aspects « régionaux et locaux »

La Direction du Tourisme poursuivra les efforts entrepris les années précédentes pour coordonner l'observation de l'activité touristique en régions autour d'un cadre méthodologique homogène construit à partir des exploitations régionales des outils nationaux et à travers des méthodologies développées au niveau régional ayant valeur d'exemplarité.

Dans cet esprit, un chapitre des contrats de plan État-Région 2000-2006 est consacré à l'observation économique du tourisme.

En ce qui concerne les DOM, outre l'extension de l'enquête de fréquentation hôtelière déjà mentionnée, la Direction du tourisme mettra en place des enquêtes aux aéroports afin d'évaluer la fréquentation touristique dans ces départements.

URBANISME, ÉQUIPEMENT, LOGEMENT

INSEE

- Direction des statistiques démographiques et sociales
 . Division Logement

3. Opérations répétitives

Séries physiques du parc de logement

La mise à jour des séries annuelles sur le parc de logement et ses mouvements pour le Compte du Logement intégreront les enseignements de l'enquête Logement 2001-2002. De nouvelles estimations de construction neuve par La DAEI sont aussi intégrées depuis 2001. A plus long terme, la nouvelle organisation du recensement et le RIL (répertoire d'information localisée) devraient apporter une meilleure vision annuelle du parc de logement.

5. Aspects particuliers du programme 2003

- **Aspects régionaux et locaux**

L'enquête Logement 2001-2002 a fait l'objet d'une extension d'échantillon dans la région Nord-Pas-de-Calais.

Par ailleurs, la taille de l'échantillon de l'enquête nationale (environ 30 000 ménages répondants) permet d'apprécier certaines spécificités régionales.

INSEE

- Direction des statistiques d'entreprises
 . Département de l'industrie et de l'agriculture

3. Opérations répétitives

- L'indice du coût de la construction

Comme chaque année, quatre indices courants trimestriels seront élaborés ; les indicateurs dérivés (type d'habitat - région) seront calculés.

6. liste des publications

L'indice du coût de la construction est publié dans la série des « Info-rapides » ; les indices dérivés sont publiés dans le BMS.

Secrétariat d'État aux petites et moyennes entreprises, au commerce et à l'artisanat, aux professions libérales et à la consommation

- Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services
- . Sous-direction des activités commerciales, artisanales et de services

1. Exposé de synthèse

La Sous direction des activités commerciales, artisanales et des services a qualité de service statistique de ministère (SSM), au sein de la nouvelle Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services (DECAS), qui, fin 1998, a regroupé les anciennes Directions de l'artisanat, du commerce intérieur et la Mission d'études des problèmes du secteur des services (MEPSS). Pour ce qui concerne la construction, son rôle statistique porte essentiellement sur les entreprises artisanales, c'est à dire sur les « très petites entreprises » du bâtiment (moins de 20 salariés).

La Sous direction n'effectue pas d'enquête directement mais exploite les sources administratives ou les enquêtes existantes ou encore participe au financement de certaines d'entre elles (EPEI), afin que soient représentées les petites unités.

5. Aspects particuliers du programme 2003

5.1. aspects régionaux et locaux

Les besoins de la DECAS vont amener à développer les études régionales et départementales sur les très petites entreprises. Par ailleurs, des travaux sont en cours, en collaboration avec l'INSEE, pour mettre au point une méthode d'élaboration de statistiques locales de l'artisanat.

Ministère de l'équipement, des transports et du logement, du tourisme et de la mer

- Service économique et statistique
- . Sous-direction de l'observation statistique de la construction

1. Exposé de synthèse

à noter :

La mobilisation des données issues des caisses d'allocations familiales ainsi que des données fiscales et foncières sera poursuivie. Elles constituent des sources d'information très riches pour le suivi et l'évaluation des politiques locales de l'habitat. La nouvelle base de données GEOKIT2, utilisée par les réseaux d'informations économiques et sociales localisées, sera enrichie notamment avec des informations en provenance du Scees (recensement de l'agriculture) et de l'Ifen.

3. Opérations répétitives

3.1 Suivi de la construction neuve de logements et de locaux

Après son déploiement en métropole en 1999, le logiciel SITADEL a été mis en place dans les DOM en 2000. Il subsiste encore quelques difficultés en Guadeloupe, difficultés qui ont conduit à reporter, à 2003 sans doute, la diffusion des premiers résultats relatifs aux départements d'outre-mer et à la France entière. Par ailleurs, d'ici la fin de l'année 2002, l'ensemble des bases régionales auront été reconverties au format « Oracle » ; cette conversion s'accompagnant d'une remise en cohérence complète de la base nationale avec chacune des bases régionales. Le modèle permettant d'estimer des données en dates réelles à partir de données en dates de prise en compte est en cours de test. La

base de données SITADEL est à la disposition des maîtres d'œuvre du répertoire des immeubles localisés (RIL) qui sera mis en place pour le recensement rénové, pour contribuer à sa mise à jour.

Selon la DGUHC, de nouveaux formulaires de permis de construire devraient être mis en place d'ici le début de l'année 2003. Cela pourrait conduire à une mise à jour des interfaces entre les logiciels d'instruction du droit des sols et les bases de données régionales du système SITADEL. Si le souci de simplification doit prévaloir, comme le souhaite la sous-direction du droit de l'urbanisme de la DGUHC, l'objectif du service économique et statistique est de préserver la qualité des données pertinentes pour le suivi statistique de la construction neuve et l'analyse des phénomènes d'urbanisation, conformément aux avis émis en 2000 et 2001 par la formation « urbanisme – équipement – logement ».

3.2 L'observation des marchés de l'immobilier et du parc

- Enquête sur les extraits d'actes de mutations (EXISTAN)

Les deux dernières enquêtes, portant sur les actes signés en 1999 et en 2000 se sont déroulées selon des procédures identiques aux précédentes. Il s'est avéré cependant que la constitution de la base d'enquête - ensemble des extraits d'actes de mutation - est de plus en plus difficile, rendant nécessaire l'ajout d'une étape ultime de redressement des résultats au niveau des départements, à l'aide de l'assiette reconstituée des droits de mutation perçus. A noter que pour l'exercice 2000, une difficulté supplémentaire provient du fait que l'harmonisation des taux de droits de mutation rend impossible l'évaluation de l'assiette propre aux mutations des seuls logements. Compte tenu de ces difficultés, il serait illusoire d'imaginer poursuivre cette opération à l'identique encore plusieurs années, ce qui nous conduit à projeter une nouvelle approche, comme évoquée dans le point 2.2 ci-dessus.

- Parc locatif social et suivi des aides à la pierre

La rénovation importante de la collecte (collecte informatisée) de l'enquête sur le parc locatif social a porté ses fruits. Le taux de réponse s'améliore d'année en année, ainsi que la qualité de ces réponses.

Les évolutions des différentes aides à la pierre nécessitent de revoir le dispositif statistique permettant leur suivi. Les réflexions se sont poursuivies en 2002 avec la DGUHC pour mettre en place des modules d'extraction de statistiques à partir de GALION, nouvel outil de gestion des aides. Cet outil sera implanté dans les directions départementales de l'équipement ; il sera opérationnel au cours de l'année 2002.

3.4 Les investissements en BTP des collectivités locales (COLLOC)

Cette enquête, réalisée par voie postale auprès des collectivités locales, vise à produire, à partir des budgets primitifs (principaux et annexes) des collectivités locales et de leurs divers regroupements, une prévision des investissements en ouvrages de construction ou de travaux publics. Compte tenu des difficultés rencontrées les années précédentes, cette opération a fait l'objet d'une rénovation importante. L'accent est mis sur la collecte des budgets primitifs et un fichier national unique est géré sous Intranet en saisie décentralisée. Un bilan sera établi à l'issue de cet exercice avant de décider des modalités de sa poursuite en 2003.

3.5 Les synthèses et la diffusion des données élaborées

- Les réseaux d'informations économiques et sociales localisées

Ce réseau est organisé autour de Géokit 2, qui est à la fois un ensemble de bases de données statistiques sur la démographie, l'aménagement du territoire, l'habitat et leur environnement économique et l'outil d'accès à ces données qu'utilise le ministère, en administration centrale et dans les services déconcentrés. Depuis 2001, Géokit 2 comprend une base communale et une base à l'IRIS-2000, contenant des données issues du recensement de la population de 1999. La base communale est régulièrement enrichie de fichiers venant d'autres organismes (Insee, DGI, Scees, EDF, Anah, ANPE, Caf). Les bases locales mises à disposition auprès des services déconcentrés sont désormais élargies aux départements ou régions limitrophes. Le fonctionnement de Géokit 2 en réseau local assure une diffusion très large auprès des utilisateurs du ministère.

La version finale du logiciel, diffusée avant la fin de l'année 2002, permettra des traitements cartographiques et l'accès simultané à d'autres niveaux géographiques infracommunal et supracommunal.

Les fichiers FILOCOM de 1995, 1997 et 1999 de la DGI ont été intégrés dans la base communale GéoKit2 (dans les conditions de confidentialisation précisées au point précédent) ainsi que les données Sirene 2001. Tous les ans, le fichier des allocataires de la MSA viendra enrichir GéoKit2, le premier fichier (2000) devant être intégré en 2002. En 2003, de nouvelles données du recensement de la population de 1999 (exploitations spécifiques) devraient également être intégrées dans les bases à la commune et à l'IRIS-2000. D'autres projets sont à l'étude, d'une part avec le Scees pour les données du recensement général de l'agriculture et d'autre part avec l'Ifen, pour l'intégration de statistiques départementales et régionales sur l'environnement (base Eider). L'ensemble de ces données constituera un gisement complet pour les études sur l'aménagement et l'habitat.

5. Aspects particuliers du programme 2003

5.1 Aspects « régionaux et locaux »

La plupart des applications comporte une dimension régionale importante et permet une diffusion de résultats à ce niveau et, sous réserve des règles du secret statistique, à un niveau infra-régional, voire communal. C'est notamment le cas pour Sitadel, ECLN, EPLS, le suivi des aides à la pierre et Colloc. L'enquête annuelle d'entreprise apporte quelques résultats régionaux. Seules les enquêtes ICC et IPEA font exception.

Plusieurs actions ont permis d'améliorer et d'élargir la connaissance au niveau local (cf. point 3.5 ci-dessus), en particulier la création d'une base à l'Iris-2000 et l'enrichissement de la base communale GéoKit2 par les données de l'Insee (recensement de la population de 1999, Sirene 2001, etc.), de la DGI (Filocom) et de la MSA. Une réflexion à plus long terme est par ailleurs engagée sur le géocodage des données statistiques, que ces données soient produites par le ministère ou acquises auprès d'autres organismes.

5.2 Aspects « environnement »

L'enquête sur les investissements des collectivités locales (Colloc) devrait permettre, lorsque ses résultats auront été validés, de fournir des indications sur leurs investissements destinés à l'adduction d'eau et à l'évacuation des eaux usées. En 2002, le questionnaire a été aménagé, afin que les EPCI et syndicats qui n'ont pas de budgets annexes spécifiques précisent les compétences que couvrent les données de leur budget principal.

De plus, une étude est conduite dans le prolongement du compte satellite du logement, pour décrire de façon fine la consommation des différentes formes d'énergie dans les logements de façon à pouvoir, entre autres, servir de base à des travaux sur les émissions de polluants atmosphériques.

Bien que plus limitées, les études engagées en 2000 sur les différentes formes de consommation d'énergie dans les bâtiments non résidentiels servant à une activité tertiaire, destinés entre autres à servir de base à des travaux sur les émissions de polluants atmosphériques, seront poursuivis.

6. Liste des publications relatives aux programmes 2000 et 2001

“ Résultats départementaux de la construction ” (mensuel)-SES Infos rapides, Ministère de l'équipement, des transports et du logement (DAEI) publié à la fin du mois suivant.

7. Suivi des travaux prévus au programme à moyen terme 1999-2003

Parmi les travaux prévus au programme à moyen terme, nombre d'entre eux auront été réalisés d'ici la fin de 2003. Le développement de l'utilisation des sources administratives, notamment dans le cadre de l'enquête annuelle d'entreprise, aura été réalisé. Il en est de même de la mise en place d'enquêtes associées à l'enquête annuelle d'entreprise et du développement de la mise à disposition de données locales auprès des services déconcentrés du ministère (inventaire communal, recensement de la po-

pulation, données issues des fichiers fiscaux et des caisses d'allocations familiales). La publication d'indices de prix de l'entretien-amélioration de logements couvrant l'essentiel des familles de travaux et l'établissement d'un indice synthétique auront été réalisés en 2002.

D'autres travaux auront été engagés mais ne seront sans doute pas achevés en 2003. Il en est ainsi des actions visant à mieux coordonner le dispositif d'observation du parc locatif social, qui aura connu une évolution importante avec la mise en place de l'inventaire dans la cadre des textes d'application de la loi sur la solidarité et le renouvellement urbain. Le suivi des aides aura également connu des développements par la définition de sous-produits statistiques de l'outil Galion de gestion de ces aides.

Par ailleurs, certaines opérations prévues dans le moyen terme ne sont pas encore programmées. Il s'agit notamment de l'utilisation des sources fiscales pour améliorer la connaissance du parc de bureaux et de son occupation, en particulier à des niveaux géographiques assez fins. Il en est de même de l'extension des IPEA à l'entretien-amélioration des locaux non résidentiels, bien que l'enquête associée réalisée en 2000-2001 apporte un éclairage utile quant à la décomposition de cette activité selon familles et catégories de travaux.

Ministère de l'équipement, des transports et du logement, du tourisme et de la mer

- Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction

2. Travaux nouveaux pour 2003 pas d'opération prévue

3. Opérations répétitives

- **Inventaire des logements locatifs sociaux**

La loi SRU dispose qu'un inventaire des logements locatifs sociaux soit réalisé chaque année sur l'ensemble des communes situées dans une agglomération de plus de 50 000 habitants. Afin de fournir aux directions départementales de l'équipement, en charge de la réalisation de cet inventaire, un outil fiable de collecte, le ministère de l'équipement a développé l'application AGILLOS (aide à la gestion de l'inventaire des logements locatifs à occupation sociale).

La base de données de l'application est alimentée par les réponses des organismes bailleurs et les informations figurant sur les conventions de conventionnement des bailleurs personnes physiques.

Ces données portent sur l'identité des bailleurs et des gestionnaires (nom, statut, siret, adresse, raison sociale), les références et la période de validité de la convention de conventionnement ainsi que les caractéristiques du programme (nom, adresse, financement, type de logement et nombre de logements pour chacun des quatre alinéas correspondant à la définition donnée par la loi :

- a) Les logements locatifs sociaux appartenant aux organismes d'HLM soit, tous les logements financés avant 77 et uniquement les logements conventionnés après 77 excepté les DOM où tous les logements sont pris en compte indépendamment de l'année de financement.
- b) Les autres logements conventionnés et dont l'accès est soumis à des conditions de ressources.
- c) Les logements appartenant aux SEM des DOM, à l'Entreprise minière et chimique, aux sociétés à participation majoritaire des houillères de bassin et des Charbonnages de France et à l'établissement public de Gestion Immobilière du Nord Pas de Calais.
- d) Les logements ou les lits des logements-foyers de personnes âgées, de personnes handicapées, de jeunes travailleurs, de travailleurs migrants et des résidences sociales conventionnées, ainsi que les places de CHRS.

En 2001, première année d'application de la loi, l'option retenue a été de concevoir une application interfacée avec EPLS de manière à ce que les organismes puissent répondre simultanément aux deux

enquêtes. Cette solution permettait de ne pas menacer la pérennité d'EPLS et d'alléger la charge de travail des organismes d'HLM, la grande majorité des champs d'Agillos étant commune à EPLS.

En 2002, la DGUHC a créé une structure de maîtrise d'ouvrage de l'application Agillos associant les représentants de chacune des ces deux applications.

L'objectif 2003 de cette application est de rendre opérationnel les liens actuellement à l'étude entre Agillos et l'application ECOLO (outil de suivi des conventionnements signés par les directions départementales de l'équipement) et de poursuivre un développement conjoint d'EPLS et AGILLOS répondant aux attentes des utilisateurs.

• **Bénéficiaires du statut du bailleur social**

La loi de finances pour 1999 a instauré un certain nombre de dispositions fiscales visant à inciter un bailleur privé, propriétaire d'un logement neuf ou ancien, à louer son bien sous condition de plafond de loyer et de plafond de ressource du locataire. Pour bénéficier de ces avantages fiscaux, le bénéficiaire de ce dispositif remplit un engagement de location comprenant des informations sur les caractéristiques du logement (localisation, prix de revient ou d'acquisition, surface, loyer perçu, date d'achèvement de l'immeuble). Celui-ci est transmis à la DGUHC par les Directions des Services Fiscaux à des fins statistiques, la loi prévoyant de mesurer l'impact de cette mesure sur l'investissement immobilier locatif privé et d'en dresser un bilan fiscal au travers d'un rapport du dispositif présenté au Parlement par le Gouvernement au plus tard le 15 septembre 2004.

Suite à l'obtention d'une autorisation de la Commission Nationale Informatique et Liberté (CNIL) et à la signature d'un arrêté ministériel en date du 5 septembre 2001, publié au B.O. du 10 octobre 2001 un fichier comprenant les informations communiquées par les bénéficiaires a été créé.

742 dossiers ont été adressés à la DGUHC au titre de 99 et environ 900 au titre de 2000 par les directions départementales des services fiscaux. Ces données concernaient 56 départements en 99 et 42 l'année suivante.

Environ 2/3 des engagements de location reçus comportent des informations partielles et les valeurs manquantes portent généralement sur les données essentielles (prix, loyer et surface) sur lesquelles sont appliqués les tests de cohérence.

Ces volumes d'engagement sont loin de correspondre aux estimations affichées notamment par la FNPC. Les informations recueillies via les services du Ministère des Finances ne sont pas fiables et une rencontre entre la DGUHC et la DGI a mis en évidence les limites du dispositif de remontées des informations défini à l'origine. Il y a donc nécessité à mettre en œuvre rapidement de nouvelles pistes permettant de recueillir des éléments de bilan.

A ce jour, deux projets sont envisagés :

- Confier une étude qualitative à un bureau d'études, sur des secteurs à forte tension du marché immobilier afin d'analyser l'impact du dispositif du statut du bailleur privé.
- Réaliser une enquête auprès des bailleurs privés

Une extraction du fichier des 4,5 millions bailleurs privés recensés par FILOCOM permettant de restituer la liste des bailleurs dont le logement a été mis en location en 2000 pourrait estimer le taux des propriétaires ayant opté pour le dispositif Besson.

Mais une autorisation de la CNIL devrait être préalablement délivrée.

• **Enquêtes SLS et OPS**

La loi n°96-162 du 4 mars 1996 relative au supplément de loyer de solidarité (SLS) a prévu des dispositions qui impliquent la transmission de renseignements statistiques par les organismes d'habitations à loyer modéré au représentant de l'Etat dans le département :

- pour l'établissement d'un rapport annuel sur l'application du supplément de loyer dans le département ; le gouvernement dépose en outre tous les deux ans un rapport sur l'application du supplément de loyer de solidarité (art. L-441-10) ;
- pour le dépôt par le gouvernement, tous les trois ans, d'un rapport sur l'occupation des logements d'habitations à loyer modéré et son évolution (art. L-442-5).

Enquête sur l'application du supplément de loyer de solidarité (SLS)

L'enquête porte sur le nombre de logements entrant dans le champ d'application du supplément de loyer de solidarité, la pratique des barèmes de calcul du SLS par les bailleurs sociaux, le nombre de logements dont les locataires dépassent les plafonds de revenu pour accéder au parc locatif social, le nombre de logements dont le locataire est assujéti au SLS, le montant moyen de SLS appelé par les bailleurs auprès des locataires assujéti et le niveau moyen de loyer pratiqué.

C'est une enquête réalisée auprès des bailleurs sociaux dont le patrimoine locatif est soumis pour partie ou en totalité à l'application du SLS. L'information recueillie porte sur janvier de l'année N. Tous les deux ans, les données sont agrégées au niveau de l'organisme et transmises à la DDE qui les vérifie et les communique à la DGUHC. Un rapport exposant les résultats de l'enquête est remis au Parlement.

Deux rapports ont été réalisés portant sur les résultats des mois de janvier 1997 et 1999. Le prochain est prévu fin 2002-début 2003.

Enquête sur l'occupation des logements d'habitation à loyer modéré et son évolution

La prochaine enquête sera réalisée en 2003.

Cette enquête a été mise en place afin de mieux connaître les caractéristiques socioéconomiques des locataires des logements sociaux et de compléter les sources d'information déjà existantes sur ce thème, en particulier l'Enquête Logement et le RGP.

Jusqu'en 2000, l'enquête était limitée aux organismes d'HLM et aux SEM. Son champ d'application a été étendu par la loi n°2002-73 de modernisation sociale du 17 janvier 2002 afin de rendre l'enquête cohérente avec l'inventaire annuel des logements locatifs sociaux instaurée par la loi SRU (cf. ci-dessus). L'extension porte sur les logements conventionnés appartenant aux organismes suivants :

- les organismes agréés par le préfet dont l'un des objets est l'insertion ou le logement des personnes défavorisées, qui ont vocation à promouvoir une offre de logements diversifiée favorisant la satisfaction des besoins en logement,
- les UES (Union d'Economie Sociale),
- les sociétés immobilières de la CDC,
- les collectivités publiques,
- les sociétés filiales des organismes de la contribution des employeurs à l'effort de construction, les autres personnes morales notamment les entreprises d'assurances et les établissements de crédit et leurs filiales.

L'enquête porte sur l'état du patrimoine locatif social, le nombre de ménages occupants, la composition des ménages, leur répartition par âge du titulaire du contrat de location, leurs revenus en pourcentage des plafonds de ressources réglementaires pour l'accès au parc locatif social, les aides au logement perçues, les minima sociaux perçus, le nombre et l'âge des occupants, l'activité professionnelle ainsi que le profil socioéconomique des emménagés récents.

La date de référence est le 1^{er} janvier de l'année de l'enquête et l'enquête auprès des ménages est réalisée par les organismes bailleurs durant le 1^{er} trimestre. Les organismes agrègent les données et les adressent au préfet avant le 30 avril. Les DDE sont chargées du contrôle, de l'agrégation des données et les communique ensuite à la DGUHC. Deux rapports nationaux ont été réalisés en 1997 et en 2000.

• Base de Données sur les Politiques Territoriales de l'Etat.

A la demande du comité des directeurs pour le développement urbain, les ministères de l'équipement, des transports et du logement (DGUHC), et de l'intérieur (DGCL, DGA), la délégation interministérielle à la ville et la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR) ont décidé de constituer une base regroupant de données d'intérêt commun.

Cet outil doit notamment permettre de suivre la mise en oeuvre des lois n° 99-533 du 25 juin 1999 d'orientation pour le développement et l'aménagement durables du territoire, n° 99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains. Il intègre le projet d'« atlas de l'urbanisme » mentionné au programme 2001 du CNIS.

Cette base de données, à l'échelle communale, à alimentation partagée, devra être consultable par internet et sera dotée d'un module de consultation cartographique des périmètres permettant des analyses thématiques ainsi que la possibilité de générer des tableaux en croisant les informations.

Elle sera logée au ministère de l'équipement. En ce qui concerne la DGUHC, les données qu'elle fournira porteront sur le suivi des schémas de cohérence territoriale et les documents de planification ur-

baine (programmes locaux de l'habitat, plans de déplacements urbains, plans locaux d'urbanisme, cartes communales,...) qui doivent être compatibles avec ces schémas. Les éléments nécessaires seront recueillis auprès des services déconcentrés de l'équipement.

- **Prêt à 0 %**

Les statistiques relatives au suivi du prêt à 0 % sont produites pour le compte de l'Etat par la Société de gestion du Fonds de garantie de l'accession sociale (SGFGAS), à partir des déclarations de prêts effectivement transmises à la DGFGAS par les établissements de crédit. Les statistiques font l'objet d'une double diffusion trimestrielle et annuelle, notamment auprès des services déconcentrés de l'Etat. Le bilan annuel est complété par des statistiques locales par communes.

- **Enquêtes sur la mobilité résidentielle**

Depuis 1995 la DGUHC et les services déconcentrés de l'Etat réalisent ponctuellement des enquêtes, nationales ou locales, sur la mobilité résidentielle, auprès des ménages emménagés récemment repérés à travers les nouveaux abonnements consentis par EDF.

Ces enquêtes permettent notamment d'établir une typologie des ménages mobiles par type de marché du logement, selon leurs conditions de logement antérieures et les facteurs familiaux, professionnels et d'environnement qui suscitent cette mobilité. Elles permettent aux collectivités locales qui le souhaitent de mieux connaître le fonctionnement de leurs marchés du logement. Une enquête nationale, reposant sur la même base de sondage, pourrait être réalisée en 2003.

- **BOLERO**

L'application BOLERO, mise en place en 1998, est une base de données qui comprend, outre les données comptables des organismes HLM, des informations non financières provenant de plusieurs sources, en particulier de l'enquête sur le parc locatif social, de la CNAF (caractéristiques des bénéficiaires d'aides personnelles), de la MILOS, des enquêtes nouvelles sur l'application du supplément de loyer de solidarité et sur l'occupation du parc social.

La DGUHC agrège les données comptables au niveau national et les publie chaque année ; cette publication est diffusée notamment aux organismes constructeurs interrogés.

L'application est accessible aux services déconcentrés du ministère de l'équipement et à la MILOS, qui a décidé de l'utiliser dorénavant en lieu et place de sa propre base de données.

RÉCAPITULATION DES TRAVAUX PRÉVUS AU MOYEN TERME 1999-2003

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi	Observations
Budgets des collectivités locales	DGCL	En cours	
Comptes des collectivités locales	«	En cours	
Fiscalité locale	«	En cours	
Finances des groupements	«	En cours	
Exploitation des rapports aux CTP	«	Synthèse en 2001	
Cartographie des groupements	«	En cours	
Dossiers sur les communautés d'agglomération en cours de création	«	En cours	
Site Internet	«	En cours	
<ul style="list-style-type: none"> - Délimitation des aires d'influence des pôles de services intermédiaires et des pôles de proximité suite à l'IC 98 (rétropolation 1980-1988) - Délimitations suite au RGP 99 ; mise en relation avec les anciens découpages, notamment au niveau infracommunal - Collecte de nouvelles données « bilocalisées » - Publication d'un guide des zonages sur CD-ROM ; - Méthodes pour l'interprétation et la représentation des statistiques spatiales 	INSEE Réseau d'action régionale	Fait en 98-99 IRIS 2000 : en cours Aires urbaines, bassins d'emploi : en début 2001 A l'étude Reporté à 2001 Fait en 2000	Adoption et diffusion
<ul style="list-style-type: none"> - Production d'agrégats économiques régionaux cohérents avec les données de la comptabilité nationale en nouvelle base 24 mois après la fin de l'année de référence ; estimations provisoires l'année n+1 (à l'étude) Extension du dispositif <ul style="list-style-type: none"> - Projections de population et de population active disponible par région à partir du RGP 99 - Indicateurs infra-annuels d'activité de certains secteurs au niveau régional à partir de la source fiscale TVA ; - <i>Tendances Régionales</i> - <i>La France et ses Régions ;</i> 	«	En cours en 2000 : VAB et PIB des années 94-96 ; en 2001 : id. pour 97-98, 99, RDB et comptes des APUL. Cf. ci-dessous OMPHALE ; 1 ^{er} semestre 2001 A l'étude	

<p>édition annuelle des tableaux sur support électronique</p> <p>- Indicateurs sur les échanges interrégionaux</p>		A l'étude	Publication annuelle Publication en 2001
<p>- Indicateurs sur structure et évolution du système productif au niveau zone d'emploi</p> <p>- Indicateurs de revenus disponibles des ménages au niveau zones d'emploi</p> <p>- Indicateurs sur le fonctionnement du marché du travail</p> <p>- Indicateurs démographiques élaborés</p> <p>- Base de données sur les zones d'emploi</p>	INSEE Réseau d'action régionale	<p>Expérimental en 2000</p> <p>Actualisation fin en 2001 des indicateurs intercensitaires</p> <p>2001</p>	<p>A partir de CLAP</p> <p>Niveau et composition</p> <p>Espérance de vie, fécondité..</p> <p>Publication sur support électronique</p>
<p>- Données de cadrage sur quartiers de la politique de la ville issues du RGP 99</p> <p>- Production annuelle de données issues de l'IRPP dans découpage de quartiers IRIS 2000 pour grandes agglomérations</p> <p>- Idem pour les sources ANPE, fichiers CAF, SIRENE+DADS</p>	«	<p>fait en 2000</p> <p>Tests en 2000 sur une région (Bretagne)</p> <p>Productions annuelles</p>	Mise au point et début de réalisation
<p>- Travaux sur les méthodes d'estimation (populations handicapées, emploi...)</p>	«		
<p>- SEDDL : intégration ICO 98, RGA 2000, RGP 99 jusqu'au niveau infra-communal</p> <p>- Projet SAPHIR</p> <p>- Création de CLAP</p> <p>- Inventaire permanent des principaux équipements et services collectifs au niveau communal</p>	«	<p>ICO98 : fait en 99</p> <p>En 2000, intégration du RP99, 1°expl.stat.2001</p> <p>intégration de l'exploitation complémentaire</p> <p>Actualisation avec le RP99 : 2001</p> <p>Projet en cours</p> <p>Démarrage du projet et 2000</p>	Base locale rétrospective des RP
<p>- Outil de zonage MIRABEL</p> <p>- Outil de projection démographique OMPHALE</p>		<p>Toilettage en cours</p> <p>Rénovation ;</p> <p>échéance : fin 2000</p>	

- Extensions d'enquêtes : prolongements quartiers d'EPCV sur les situations défavorisées ; enquêtes sur déplacements urbains enquêtes de fréquentation touristique A l'étude, extensions : SINE 98, VQS-HID 99, EPCV, EAE - Mise au point des « cahiers des charges » et des procédures de réalisation pour exploitations détaillées à façon de sources administratives	« avec le CERTU avec services producteurs	Collecte début 2001	Participation à la réalisation Participation à la réalisation A préciser
Finances des administrations publiques	Direction générale de la Comptabilité publique		
Compte des administrations publiques locales : - communes - départements - régions - établissements publics locaux - santé - social et médico-social	Bureaux 6C, 6B	Permanent	Publication annuelle Publication annuelle Publication annuelle Publication annuelle Publication annuelle
Eléments de conjoncture communes, départements, régions	6C	Permanent	3 fois par an
Eléments de conjoncture hospitalière	6B	En cours	4 fois par an
Collecte annuelle sur les interventions économiques	6C	Permanent	Publication annuelle (Notes bleues de Bercy)
Collecte sur la trésorerie des collectivités locales	«	Permanent	Publication annuelle (Notes bleues de Bercy)
Collecte annuelle sur les délais de paiement	«	Permanent	Publication annuelle (Notes bleues de Bercy)
Données régionalisées en matière de finances publiques locales	«	En cours	Réplication des bases de données au plan régional
Contribution aux études locales	«	En cours	En coopération
Enrichir la gamme des publications	«	En cours	A poursuivre
Définir une approche consolidée	«	A venir	Mise en place de la nouvelle application de centralisation
Dégager les flux réels pour l'ensemble des comptabilités patrimoniales	«	A venir	Dans le cadre du schéma directeur informatique
Agriculture			
Base de données communales Zonages	INSEE, Division Agriculture		Mise à jour de la base si le besoin est confirmé

Diffusion de l'inventaire communal Diffusion du recensement de l'agriculture	SCEES	Premiers résultats disponibles en 2001	Publication des résultats au niveau local Données individuelles et données agrégées dans la base de données Data-greste. Diffusion : Internet ; cédéroms ; publications papier
Recensement de la conchyliculture		prévue pour le 1 ^{er} semestre 2002	
Recensement de l'horticulture		prévu pour le 1 ^{er} trimestre 2002	nouveau
Commerce, services			
Informations localisées : services, commerce de détail	INSEE, Département des Activités tertiaires	En cours	Sources administratives, extensions ponctuelles EAE Services
Etudes départementales ou par bassin d'emploi sur les petites entreprises	Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services		A développer pour les besoins de la Decas
Evaluation du marché régional et local de la publicité	Mission d'observation statistique, d'étude et de documentation sur les médias (SJTIC)	désormais l'intitulé du service est Direction du Développement des Médias(DDM)	Cet aspect pourrait être pris en compte dans une opération de type « enquête Œuvre Pub ».
Enquêtes presse et câble	«		Résultats au niveau régional et départemental
Géographie du cinéma	Centre national de la cinématographie		Annuel Entrées dans les agglomérations de plus de 50 000 habitants
Démographie, conditions de vie			
Recensement en Continu de la Population (RCP°) Devenu Rénovation du recensement de la population (RRP)	INSEE, Mission Avenir des statistiques de population, devenu : programme du recensement de la population depuis le 1^{er} janvier 2001	La responsabilité de l'opération est passée à l'Unité « Programme de rénovation du RP »	A partir de septembre 01 A partir de janvier 2004 (Report du démarrage en raison de la durée du processus législatif)
Inventaire communal permanent des équipements et services	INSEE, Département de la démographie - SCEES	Voir ci-dessous	Nouvel outil de connaissance du monde rural à construire en remplacement des inventaires décennaux

Inventaire permanent des équipements et services urbains Remplacé par le Répertoire des équipements	INSEE, Département de la démographie Mission répertoire des équipements	Maquette 2002, première version en 2003	Nouveau dispositif à mettre en place articulé avec le précédent visant à appréhender l'organisation de l'espace urbain et sa structuration par l'offre d'équipements. En 2003 une première gamme d'équipements
Recensement rénové de la population	«	Première collecte en septembre 2002	
Gestion intégrée REPLIC-Base-îlots	INSEE, Pôle Infrastructures géographiques		1999-2000 (terminé) Base-îlots, base de données géographiques de l'INSEE, décrit les voies, les îlots et leurs géométries. L'intégration des adresses de REPLIC permettra de gérer un seul référentiel et d'assurer une bonne qualité de géocodage à l'adresse.
Extension à toutes les communes de plus de 10 000 habitants	«		1998-2000 (terminé) Base-îlots a été créé en partenariat avec l'IGN (800 communes). Les extensions (300 communes) sont numérisées par d'autres moyens.
Création d'un Répertoire localisé d'immeubles (nom provisoire : RIL)	INSEE, Pôle Infrastructures géographiques en liaison avec les mairies		Fin du 1 ^{er} trimestre 2002 Un répertoire d'immeubles localisé sera initialisé par géocodage des immeubles du RP99 grâce à Base-îlots.
Mise à jour et enrichissement du RIL	INSEE, Pôle Infrastructures géographiques en liaison avec les mairies		Mise à jour 1999-2003 pendant la période 2002-mi 2003 A partir de 2003 Le RIL sera mis à jour en continu (appariement avec diverses sources et contrôles sur le terrain) et servira de base aux futurs recensements et à diverses enquêtes.
Recensement général de la population 1999	INSEE, Division Recensements de la population		Mars 1999 (exploitation terminée en 2001, diffusion terminée en 2002) Métropole, DOM, St Pierre et Miquelon
Recensements complémentaires	«		Annuel

Collecte et exploitation des bulletins de l'état civil	INSEE, Mission Répertoires et mouvement de la population		Stabilisation du nouveau dispositif d'échanges télématiques quotidiens pour les naissances mairies-INSEE. En 2002, développement d'un extranet sécurisé pour échanges via internet Amélioration de la qualité des données d'état civil, en concertation avec les mairies.
Enquête sur la collecte de l'état civil	INSEE, Division Enquêtes et études démographiques	En cours	Enquête et formation des personnels des DR et des mairies impliqués dans la collecte de l'état civil : habitude de remplissage des registres et des bulletins, utilité (2000)
Echantillon démographique permanent	«	En cours	- Alimentation en continu à partir de l'état civil (sur 4 jours) (1999) ; - Etudes (en cours) 2002 enrichissement avec les données du RP99
Enquête Etude de l'histoire familiale associée au RP	INSEE/INED	En cours reporté à 2001	- Exploitation de l'enquête métropole (échantillon régionalisé) 1999 - Exploitation de l'enquête à La Réunion ; complétement par une enquête auprès des hommes (éventuel) - Réalisation de l'enquête aux Antilles (hommes et femmes, 2001, éventuel)
Enquêtes post-censitaires	INSEE/INED	2000 et 2001	Enquête « biographies et entourage »
Enquête de comparaison spatiale de niveaux de prix (métropole et DOM)	INSEE, Division des prix à la consommation	reporté	Réorientation de la réflexion. Probable couplage avec l'opération PPA
Enquête de comparaison de niveaux de prix dans les capitales européennes (opération PPA)	« financement Eurostat »	en cours	Opération annuelle déléguée à un pôle de compétence à la DR d'Île-de-France
Voir Urbanisme, équipement, logement	INSEE, Division Logement		
A partir de l'enquête Logement : extensions régionales d'échantillon et études	«		
Extensions d'échantillonnage pour la plupart des enquêtes réalisées par la Division	INSEE, Division Conditions de vie des ménages		Proposition, pour la prise en compte de la dimension régionale

<p>Enquêtes EPCV (enquêtes permanentes sur les conditions de vie) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - janvier 2001 : partie variable « Vous et votre quartier » - « Vie associative » 	<p>INSEE, Division Conditions de vie des ménages</p>	<p>Collecte réalisée Fichier final disponible en janvier 2002</p>	<p>Exploitations régionales des indicateurs sociaux envisageables à partir des parties fixes des enquêtes prévue pour 2002 La collecte a eu lieu d'avril à juin 2001 (report du à la surcharge de travail des DR en janvier). Les travaux de redressements ont été particulièrement complexes (extension aux quartiers des agglomérations de plus de 50 000 avec tirage à probabilités inégales, tirage des individus jeunes et adultes à probabilités inégales, passage de la référence RP 90 à la référence RP 99...)</p>
<p>Enquête Permanente sur les Conditions de vie des ménages (EPCV) Partie variable septembre 2001 : « les nouvelles technologies »</p>	<p>INSEE – Division Conditions de vie des ménages</p>	<p>Collecte réalisée à la date prévue Fichier final disponible en janvier 2002</p>	<p>Enquête Permanente sur les Conditions de vie des ménages (EPCV) Partie variable septembre 2001 : « les nouvelles technologies »</p>
<p>enquête décennale sur la santé</p>			<p>octobre 2002</p>
<p>Enquête Budget de famille 2000</p>	<p>«</p>	<p>Collecte achevée en avril 2001, Travaux méthodologiques en cours</p>	<p>La collecte a été décalée de 4 mois, afin d'en étaler la charge sur les années 2000-2001 Après l'apurement, la saisie des carnets, et la codification des dépenses et magasins, les travaux méthodologiques (redressements, imputations), très lourds dans une enquête de cette nature, souffrent en outre du départ non remplacé de la responsable de l'enquête. Ils ont donc pris du retard. Le fichier final devrait être disponible à l'été 2002</p>
<p>Enquête Biographies et entourage</p>	<p>INED</p>	<p>En cours de réalisation</p> <p>complétée en 2001 ne sera pas poursuivie en province</p>	<p>En 2000, interrogation d'un échantillon de 3 000 personnes en Ile de Cœuvre En 2001, interrogation d'un échantillon de même taille dans les régions qui ont connu les échanges migratoires les plus intenses avec l'Ile de Cœuvre (en particulier Bretagne, Rhône Alpes) collecte ILE de Cœuvre</p>

Fréquentation du patrimoine	DEP (culture)		Enquête expérimentale régionale prévue en 1998, en vue d'une enquête nationale (2000/2001).
Dépenses publiques pour la culture	«	Achevée	réflexion en vue de la prochaine enquête en 2001/2002 nouvelle enquête en 2003
Enquête sur les dépenses des établissements publics de coopération intercommunale dans le domaine culturel	«	En 2000	
Enquête triennale sur les dépenses culturelles des collectivités locales	«	2001/2002	Réflexion méthodologique et examen des collaborations possibles
Exploitation détaillée du recensement de la population sur les activités et les professions culturelles	«	Achevée	Mise en œuvre quand les fichiers du recensement seront disponibles En fonction de la disponibilité des données
Géographie de la culture	DEP + équipes de recherche	Achevée	Appel d'offre 1999.
Enquête sur les pratiques sportives	Ministère de la jeunesse et des sports	En 2000	
Enquête sur les dépenses des collectivités territoriales en faveur du sport et de la jeunesse	«	En 2001 : étude de faisabilité probable	Envisagée en 2002
Répertoire des équipements sportifs	«	Investigations menées en 2000	Envisagé en 2001
Suivi des associations sportives et d'éducation populaire	«	En 2000 : fin des études de faisabilité probable	Envisagé en 2001
Emploi dans le sport et l'animation	«	En 2000 : travaux méthodologiques	Les études devraient déboucher sur des propositions d'enquêtes
Enquête sur les licences sportives	«	Opération répétitive	Données départementales par fédération sportive
Fréquentation des centres de vacances	«	Opération répétitive	Données par département
Enquête sur les emplois jeunes	Ministère de la jeunesse et des sports	Opération répétitive	Décompte mensuel et par région des emplois jeunes « jeunesse et sports »
Comptes économiques de la jeunesse et des sports	«		A moyen terme
Mise en place de systèmes d'informations locaux	Ministère de la justice S/S SED		Réforme en cours : un des objectifs est de permettre à chaque juridiction de disposer d'un suivi statistique de son activité civile, pénale ou éducative.
- Elaboration et diffusion de la publication statistique annuelle « Aspects de la criminalité et de la délinquance constatées en Œuvre par les services de police et de gendarmerie ».	Ministère de l'Intérieur Direction centrale de la Police judiciaire	opération permanente depuis 1972. annuelle	édition 2001 publiée le 09/09/2002 (tomes 1 et 2)

Education, formation			
Enseignements scolaires	SDES		Elaboration de prévisions académiques et départementales à court et moyen terme, mise à disposition des rectorats et inspections académiques d'un logiciel de prévision
Enseignements supérieurs	«		Elaboration d'indicateurs de synthèse pour le suivi de l'enseignement supérieur (notamment cycle) jusqu'au niveau établissement
Formations en alternance, insertion des jeunes et liaison formation-emploi	SDES		Renforcement des études de cadrage et recherche d'indicateurs pertinents sur la relation formation-emploi : indicateurs d'insertion, estimation des sorties sans qualification par académie
SAREF (système d'analyse de la relation « formation-emploi)	«	En cours	Développement et déploiement du dispositif
Economie de l'éducation	«		Amélioration des délais de publication des résultats définitifs du compte de l'éducation et si possible intégration des DOM
Enquête complémentaire auprès des établissements des entreprises soumises à l'obligation du «1,5% » formation continue	CEREQ DFC	Abandonnée	. Sous réserve d'un accord du CNIS et du MEDEF . Enquête tous les 3 ans auprès des établissements des entreprises multi-établissements, destinée à relocaliser et régionaliser l'effort de formation des entreprises
Indicateurs sommaires sur les pratiques de FPC des entreprises dans les régions	«	2001	
Emploi, revenus			
Estimations départementales d'emploi	INSEE - Section Synthèse et conjoncture de l'emploi	En cours achèvement début 2002, pour publication au 1 ^{er} semestres 2002 En cours investigation sur estimations infradépartementales et estim. hors secteur concurrent. Démarrage automne 2002 (recrutement du CPS).	Poursuite de la série Rétropolation sur la décennie à l'aide du RP99 au lieu de travail Transition à préparer avec les données ESTEL ; confrontation des concepts (appariement DADS-RP). Relance du projet ESTEL

Indicateurs conjoncturels sur l'emploi	«	En cours Publication en NES 36 des estimations trimestrielles d'emploi salarié depuis juin 2000 En cours En cours Achévé : première publication en octobre 1999	Poursuite des séries d'emploi et de chômage ; enrichissement des méthodes ; Articulation avec les nouvelles sources (enquête Emploi, URSSAF, ESTEL...) Nouveaux indicateurs : durée du travail, flux de main-d'œuvre emploi : indicateur mensuel d'évolution de l'emploi dans les établissements de 50 salariés et plus (industrie et champ complet)
Exploitation ses DADS	INSEE, Division Exploitation des fichiers administratifs sur l'emploi et les revenus (EFA)	En cours	Amélioration de la localisation géographique des établissements dans fichiers mis à disposition des régions, recherchée courant 1999. Prise en compte de ce besoin lors de la refonte de l'exploitation des DADS Noyau dur. Données d'emploi et de salaire à différents niveaux géographiques en mars n+2. Données provisoires de salaire à l'automne n+1.
Refonte de l'exploitation des DADS	INSEE Division EFA	En cours	Noyau dur. Refonte de l'exploitation actuelle. Démarrage en septembre 98. Aboutissement prévu en 2004
EPURE (exploitation des bordereaux) URSSAF	«	En cours	Noyau dur. Activité permanente. Travaux d'analyse sur la qualité des résultats
Système d'information sur les agents du secteur public (SIASP) : - traitement de fichiers de paie de la CP - enquête complémentaire biennale et DADS	«	Doit démarrer en 2000 En cours	Noyau dur. Opération permanente. Une mission d'audit est prévue afin de réfléchir sur le schéma d'organisation du traitement des données.
Enquête sur les effectifs des collectivités territoriales et des établissements publics locaux.	INSEE, Division Exploitation des fichiers administratifs sur l'emploi et les revenus (EFA)	En cours	Noyau dur . Pôle de compétence à Rennes depuis septembre 1999. Enquête renouvelée depuis début 2002.

Enquêtes Emploi dans les DOM	INSEE, Division Emploi	En cours	Enquêtes annuelles légères en 1999 et 2000, lourde en 2001 ; le projet de refonte pour un nouveau dispositif à compter de 2001 ou 2002 a démarré. En cas de retard, l'enquête de 2001 sera légère. Enquêtes annuelles refondues depuis 2001
------------------------------	-------------------------------	----------	--

Enquête emploi annuelle		Terminée	Réalisée en 2001 et 2002. Remplacée ensuite par l'enquête en continu
Dispositif léger		Terminé	Dispositif expérimental d'enquête en continu, réalisé de la mi-1998 à la mi 2001, permettant le test et la résolution des problèmes méthodologiques et organisationnels.
Enquête Emploi en continu		Projet en cours	Réalisée à partir du 01-07-2001 (questionnaire définitif et échantillon définitif).
Estimations d'emploi localisées (ESTEL)	INSEE, Division Emploi	En cours mais reporté	Projet en cours de constitution : phase 1 dès 1998; phase 2, à l'horizon 2000-2001. Transition à opérer avec les estimations départementales d'emploi. Une expertise des résultats de la mission ESTEL sera menée en 1999-2000 avant l'éventuel lancement de la phase 2 sous forme d'un projet.
Mise en place d'une opération exploitant les données fiscales au niveau local	INSEE, Division Revenus et Patrimoine des Ménages	En cours	Cette opération relève désormais du Département de l'action régionale et de la DR de Bretagne.
Etudes : analyse approfondie des inégalités et de la pauvreté dans leur dimension spatiale	"		
Enquête sur les aspects territorialisés des politiques d'emploi et formation	DARES		

Insertion professionnelle	SDES		Indicateurs à partir des enquêtes d'insertion et travaux d'estimation
Dispositif SAREF (système d'analyse de la relation formation/emploi)	"	En cours	Développement et déploiement du dispositif
Études à partir des données de l'enquête Trajectoire des demandeurs d'emploi de la DARES	ANPE avec CEE	En cours	Études pour essayer de caractériser les marchés locaux du travail
Fichier historique des demandeurs d'emploi de l'ANPE	Centre d'études de l'emploi		Projet d'étude des situations de chômage par zone d'emploi.
Indicateurs régionaux sur la formation professionnelle	CEREQ	A partir de mars 2001	Prévue à chaque interrogation à trois ans de la génération pleine

Environnement			
Rapport sur l'environnement en France	IFEN		Les opérations nouvelles sont notées X
périodicité, alternance des thèmes à stabiliser (1994, 1996, 1998..)		en cours	Edition en 1999 d'une version en anglais du rapport 1998. Prochaine édition prévue en 2002 (périodicité fixée à 4 ans).
		En cours	Nouvelle édition en 2002
Indicateurs			
4 approches : - performances environnementales (1996, 1998...) - sectorielles : agriculture (1997), tourisme autres thèmes à définir -développement durable - qualité de vie		en cours	Actualisation en 2003 des séries publiées Publication d'une brochure « Tourisme » en 2000 Travaux en 2003 sur l'industrie et l'énergie Proposition d'indicateurs de développement durable pour la France, publié fin 2001. Chiffrage et base de données en 2003 Indicateurs de consommations durable des ménages
Société et environnement			
Observatoire et réseau des métiers et emplois de l'environnement (ORME) Observatoire des pratiques et représentations sociales de l'environnement (OPRESE)			Poste vacant en 2002. Reprise des travaux sur les formations en 2003. <i>La Sensibilité écologique des Français</i> , publié en 2000.

Environnement urbain, aménagement du territoire Santé et environnement		Permanent en cours	Suivi des enquêtes d'opinion Indicateurs de suivi du Schéma des espaces na- turels et ruraux Reporté
Comptes de l'environnement			
Dépenses de protection Ecoindustries		en cours	Contributions aux rapports présentés à la commission des comptes et de l'économie.
Emissions de polluants par secteur		en cours	
Patrimoine et ressources natu- relles		"	Comptes de l'utilisation du sol pour la CCEE
Evaluation des dommages		"	

Système d'information sur les déchets			
En complément des enquêtes de l'ADEME auprès des instal- lations de traitement : - enquête auprès des commu- nes sur les déchets ménagers (1998) - refonte du système ARTHUIT sur les déchets dangereux (DPPR, ADEME, IFEN) - règlement statistique euro- péen en préparation		en cours reporté en cours	Préparation de la pro- chaine édition Projet à reprendre en fonc- tion du règlement statisti- que sur les déchets. Préparation du dispositif statistique
Base de données EIDER	IFEN	Permanent	Diffusion d'un cédérom annuel. Publication des cahiers ré- gionaux de l'environ- nement
Développement des pôles sta- tistiques régionaux auprès des DIREN	"	Permanent	Animation du réseau et réunions régulières
Mise en place d'un système d'informations statistiques loca- les sur l'environnement et l'aménagement du territoire, en partenariat avec le SCEES : . enquêtes périodiques auprès des communes (volet déchets en 1998, volet eau en 99/2000 . exploitation des données ad- ministratives et statistiques locales	"	En cours En cours En cours	Préparation de la 2 ^{ème} édition des enquêtes et réalisation de l'enquête eau début 2003
Animation, échanges avec les collectivités territoriales	"		Travaux avec collectivités locales sur indicateurs au niveau des villes

Coûts de gestion des déchets dans les collectivités	ADEME	Au programme de l'observatoire créé en 1999	Travaux programmés pour déterminer un indice d'évolution des coûts des déchets municipaux
Enquête sur les structures intercommunales	"		Opération ponctuelle Mise à jour permanente
Enquête auprès des communes sur la distribution et le traitement de l'eau	SCEES et IFEN	En cours	2 ^{ème} édition début 2003
Recensement agricole	SCEES	Résultats à compter de l'automne 2001	
Enquête sur les pratiques culturelles	"	Automne 2001, résultats disponibles en 2002	réalisée en liaison avec la dir de l'eau, les agences de l'eau et les chambres d'agriculture

Enquête sur les bâtiments d'élevage	SCEES	Automne 2001, résultats disponibles en 2002	
Recettes et dépenses des administrations publiques (sur-tout des collectivités locales) classées en fonction 7, au niveau 2 de la NFA bis adoptée en 1998	DGCP Bureau 5A	Reporté en 2000	La qualité de l'information remontée sur 1999 n'est pas suffisante. Il faut attendre la fourniture des comptes 1999 et la mise en place de la COFOG.
Données sur l'environnement à partir de la nouvelle application de centralisation des comptes des EPL et des budgets annexes des collectivités locales	DGCP Bureaux 6B, 6C	A partir de 2000	
« Compte de l'urbain » du compte satellite des transports	SES		Ventilation des déplacements urbains selon les zones concernées (catégories d'aires urbaines) ou zone rurale exploitable en 2000-2001 dans une optique « environnement »
Enquête sur les investissements en BTP des collectivités locales	SES		Indications sur les investissements destinés à l'adduction d'eau et à l'évacuation des eaux usées
Industrie, IAA, énergie			
Projet TVA	INSEE Division Indicateurs conjoncturels d'activité	Fin prévue en 2000 Mis en production au 1 ^{er} avril 2001	La phase 1 sera opérationnelle à la fin du 1 ^{er} semestre 2000, le changement de système coïncide avec un changement de base.

Données sur les éta- blissements	INSEE, Dépar- tement Système statistique d'entreprises	En cours	Réflexion sur le modalités d'obtention de données économiques permettant des analyses à des ni- veaux géographiques et sectoriels fins
Base de données structurelles d'entreprises	"	En cours	Projet devant aboutir en 2000.
Enquête auprès des petites entreprises (EPEI)			En 2002 sur l'exercice 2001
Enquête EAE4G Industrie hors IAA : -régionalisation	SESSI	2002-2003	Opération nouvelle (report)

Enquêtes de branche et Prod- com (enquêtes du SESSI et des OPA) Amélioration de la couverture du champ Mensualisation en cours Entrées de commandes Collecte internet Amélioration des délais	SESSI	En cours En cours (2001,2002,2003) Achevé en mars 2000 En cours	Opération permanente Annuelle, trimestrielle, mensuelle. Obligations européennes Montée en régime pro- gressive (18% au 4 ^{ème} trimestre 2001) Résultats mensuels à plus de 45 jours (début 02), réduction recherchée pour fin 2002
Utilisation conjointe des enquê- tes de branche et des données douanières			Fonction des moyens dis- ponibles et de l'importance de la demande ; opération partiellement nouvelle (suite de travaux anté- rieurs)
Nomenclatures		2002, 2007	Révisions des nomenclatu- res («toiletage» de 2002, refonte de 2007) ; enquê- tes nomenclatures (sous- traitance électronique, 2000 et fin 2001-2002, textiles techniques, fin 2001-2002 ; autres enquê- tes à prévoir en 2002-2003

Mise en œuvre de la charte qualité		En cours	Signature de la charte : 2001 ; première application en 2002 (collecte des informations correspondantes), première synthèse en 2003
Enquêtes thématiques			
- technologies de l'information et des communications (TIC)		Fin 2002, 2003	Lancement de la collecte en septembre 2002 (champ élargi aux IAA, au commerce et aux services ; volet européen)
- relations interentreprises		2003	Opération nouvelle (champ élargi à l'agroalimentaire, au commerce, à la construction, aux services, à la recherche)
Rénovation de l'application enquête de branche (EB4)		En cours ; mise en production mi-2003, 2004	Projet EB4 (projet majeur)

Utilisation des données DADS	SESSI	Fin 2001, 2002	Opération nouvelle ; fin 2001 : premiers travaux ; opération permanente à partir de 2002
Utilisation des BIC pour espacer l'EAE sur les entreprises de moins de 20 salariés	SCEES-INSEE	en cours expérimental	Accès aux données BIC obtenu. permanent du seuil EAE à 20 salariés depuis l'exercice 1998 (10 salariés pour la coopération agricole)
Utilisation des DADS pour le suivi de l'emploi salarié	SCEES-INSEE	En cours expérimental	Intérêt particulier au niveau régional et infra Convention SCEES-INSEE-DGI signée
enquête annuelle sur les investissements protégeant l'environnement	SCEES	Rénovation adoptée par le Comité du Label	Opérationnelle en 2002
Études départementales ou par bassin d'emploi sur les petites entreprises	Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services		A développer pour les besoins de la DECAS
Atlas régional de la recherche	Bureau des études statistiques sur la recherche	Début prévu en 2001	
Indicateurs régionaux de la R&D	"	En cours	A mettre en place ; en complément des indicateurs existants, notamment dans le domaine des emplois

Enquêtes Presse	Mission d'observation statistique, d'étude et de documentation sur les médias - SJTIC	Désormais, l'intitulé du service est : Direction du Développement des Médias (DDM)	Résultats au niveau régional et départemental
Nouvelles globalisations statistiques sur données Centrale de bilans et fichier bancaire des entreprises	Banque de France Direction des entreprises	Poursuite des travaux	Données aux niveaux régional, départemental
Monnaie, finance, balance des paiements			
Comptes des APUL Raccourcissement des délais	Direction générale de la Comptabilité publique Bureau 5D	En cours	L'exhaustivité dans le cadre du semi-définitif sera assurée avec le projet d'infocentre

Contribution à la régionalisation des comptes nationaux non financiers des APUL	"	Achévé	Basculement en base 2000 en 2003
Dépenses de l'État : Examen des ressources de NDL	"	En cours	1 ^{ère} version prévue courant 2003 pour 1999 et 2000
Comptes des hôpitaux : exploitation des données du bureau 6B de la DGCP en données régionales	"	En cours	Application nationale terminée. Régionalisation achevée pour les DOM
Statistiques financières territoriales : statistiques sur un certain nombre d'opérations enregistrées auprès des banques, institutions financières spécialisées et le cas échéant; de la Poste et de la Caisse des dépôts et consignations	Banque de France Direction de la conjoncture		Statistiques mensuelles, trimestrielles disponibles au niveau départemental ou du rayon d'action des succursales de la Banque de France
Calcul des évolutions de chiffres d'affaires du commerce de détails	d°	intégration en 2001 des ventes de librairie-papeterie de la grande distribution	
Enquêtes semestrielles dans l'industrie sur l'évolution des délais de paiement et les comportements d'emploi			suppression en 2002
Santé, protection sociale			
Développement de l'ilotage des fichiers	CNAF		
Création de bases de données par zone d'emploi	"		

Réseau des chargés d'études Développement des études locales	"	Réalisé	Forum base de données et base documentaire développés
Alimentation de la base de données régionales en santé publique	CNAMTS		Intégration des informations inter-régimes issues du FIIP
Données régionales abrégé statistique retraite banque de données Études d'après EIR 2001 par région SS	DAS CNAV	En cours	15 abrégés en 2001 Mise en place à c/ de 2002 d'un infocentre Base stat sous lotus notes disponible en 2002 EIR 2001 disponible fin 2001 étude prévue 2002
Base de données sociales localisées (BDSL)	DRESS	déployée	Mise en service à partir de 1999. Sera progressivement complétée et affinée par des outils graphiques et cartographiques, puis enrichie par les autres bases de données locales (BRSP, YSGEO...)
Base régionale de santé publique (BRSP)	FNORS	En cours	Rebaptisée SCORE-santé 2ème niveau déployé Maîtrise d'ouvrage confiée à la FNORS
Remontées d'informations sur les populations connues des commissions départementales d'éducation spéciales (CDES) pour les enfants et adolescents et des commissions techniques d'orientation et de reclassement professionnel pour les adultes (COTOREP)	DREES		En cours Développement articulé avec la modernisation des applications de gestion
Systeme productif			
Diffusion des statistiques du commerce extérieur par les DR	DGDDI	En cours	Généralisation des tableaux de bord Accès aux données régionales sur Internet mis en place en 2001
OREADE (Outils et répertoires pour l'étude, l'analyse et la démographie des entreprises)	INSEE, Unité Répertoire et démographie des entreprises et des établissements	En cours	Projet de refonte du système de répertoires d'entreprises
Projet SIRENE 3	"	En cours	2000-2003
Tourisme			
Etudes de mesure d'impact du tourisme sur l'économie régionale	INSEE Département des activités tertiaires	En cours	Seront complétées en matière d'emploi et poursuivies sur la valeur ajoutée

Enquêtes de fréquentation hôtelière	"	Rénovation depuis 1999	Nombreuses extensions dans le cadre de partenariats DR INSEE-acteurs du tourisme en région
Extension EAE Services aux activités d'hébergements en auberges de jeunesse, refuges, terrains de camping et autres	INSEE Département des activités tertiaires	1999	Extensions régionales
Elargissement du panel SDT (Suivi des déplacements touristiques des Français) : - extension aux dépenses des Français - adéquation de l'offre à la demande - suivi conjoint transport-tourisme	Direction du tourisme avec la Banque de France et le SES	fait fait à l'étude	Depuis avril 1999
Mesure de l'emploi et de ses caractéristiques national régional	DT INSEE	En cours	Au niveau national, une première approche de l'emploi saisonnier a été réalisée.
Evaluation du poids économique du tourisme - national Elaboration des comptes Définition du champ tourisme - régional	DT INSEE	En cours	Permanent
Transports			
EAE 4 ^e génération complétée par un volet « établissement » pour établissements de 10 salariés et plus	SES	En 1999, le volet aura concerné tous les établissements des entreprises interrogées	A compter de l'enquête sur exercice 1997
Action auprès des Observatoires régionaux des transports visant à une meilleure utilisation des sources statistiques existantes d'origine administrative	"		Action en cours pour les données sur l'emploi
Base de données SITRA-M	SES	Depuis fin 1999	Généralisation de l'ouverture en région de la consultation des données agrégées de la base via l'Intranet du Ministère, en 2000
Transports routiers de voyageurs : Transports publics . urbains de province - non urbains de province - auprès des départements - recensement des exploitants . RATP	SES CERTU CERTU RATP	 suspendu	Permanent Partenariat avec l'union des transports publics (UTP) et le groupement des autorités responsables de transport (GART)

Pratiques de déplacement en milieu urbain	CERTU	Travaux méthodologiques en cours	Ponctuel - mise en place d'une méthodologie spécifique aux agglomérations moyennes
Urbanisme, équipement, logement			
Indices de prix des logements : indices « Notaires INSEE » France entière	INSEE, Division Logement	Travaux en cours	Publication au BMS depuis avril 2000 En liaison avec le Conseil supérieur du notariat Publication au BMS depuis avril 2000
Enquête Logement : - A partir de l'enquête 1996/1997 : .extensions d'échantillon régionales et études . enquête avec questionnaire similaire dans les 3 départements d'Antilles Guyane Nouvelle enquête Enquête 2001/2002	"	En 2001, nouvelles extensions régionales Prévue en 2001 /2002 En cours	Sur le terrain décembre 2001-février 2002. 1er résultat fin 2002
Indice coût de la construction - réflexions sur la méthodologie et conséquences	INSEE, Division Comptes et études de l'industrie	En cours	En liaison avec le ministère chargé du logement
Etudes départementales ou par bassin d'emploi sur les petites entreprises	Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services		A développer pour les besoins de la DECAS
Mobilisation des sources fiscales pour améliorer la connaissance du parc de bureaux et son occupation	SES en collaboration avec la DGI	Reporté	Opération nouvelle un chiffrage du parc de bureaux a été réalisé en 2000 à partir d'autres sources
Utilisation des bases notariales pour une analyse localisée des marchés de l'immobilier	SES	En cours	Etude de faisabilité en cours
Investissements en BTP des collectivités locales	"		Opération permanente, objectif de réduction des délais de publication
Réseaux d'informations économiques et sociales localisées	SES		Enrichissement par les résultats du recensement de la population de 1999 , le fichier des allocataires de la MSA et le RICA.

Enquêtes associées à l'EAE	SES	En 2000 pour l'entretien-amélioration. E n 2002 sur le thème ...	Un des thèmes retenus : affiner la connaissance des activités et de l'appareil productif des entreprises de construction au niveau régional opérations nouvelles associées à l'EA pour compléter les informations des thèmes importants ou d'actualité
Enquête sur l'application du supplément de loyer de solidarité	DGUHC		Annuelle - Ventilation par département et zone géographique
Prêt à 0%	"		Bilan annuel complété par des statistiques locales par communes
Enquêtes sur la mobilité résidentielle	"	Enquête nationale éventuellement en 2003	Ponctuelles